EXAMEN

DE TROIS OUVRAGES

SUR LA RUSSIE,

VOYAGE DE CHANTREAU;

RÉVOLUTIONS DE 1762, PAR RULHIÈRE,

MÉMOIRES SECRETS, PAR MASSON;

PAR M. le C[TE]. DE FORTIA-PILES,

AUTEUR DU VOYAGE DE DEUX FRANÇAIS AU NORD DE L'EUROPE, etc.

SECONDE ÉDITION,

Corrigée et augmentée d'un COUP-D'ŒIL RAPIDE SUR L'EMPIRE DE RUSSIE, DEPUIS PIERRE LE GRAND JUSQU'A LA FIN DE 1817.



A PARIS,

IMPRIMERIE PORTHMANN,

RUE SAINTE-ANNE, N°. 43.

M. DCCC. XVIII.

La première Édition a paru in-12, en juin 1802.

SE TROUVE A PARIS,

Chez
- L'AUTEUR, rue des Champs-Elysées, n°. 1.
- L'IMPRIMEUR, rue Sainte-Anne, n°. 43.
- PÉLICIER, libraire, première Cour du Palais-Royal, n°s. 7 et 8.
- ROUSSEAU, libr., rue de Richelieu, n°. 107.

PRIX : 3 FRANCS 50 CENT.
4 fr. 25 c. par la poste.



OUVRAGES DU MÊME AUTEUR.

CORRESPONDANCE philosophique de Caillot Duval, rédigée d'après les pièces originales, publiée par une Société de Littérateurs lorrains. Nanci (Paris) 1795. Un vol. in-8°. 2 fr. 50 c.

VOYAGE de deux Français dans le nord de l'Europe, en Allemagne, Danemarck, Suède, Russie et Pologne, fait en 1790, 91 et 92. Paris, 1796. 5 vol. in-8°. 18 fr.

SIX LETTRES, à L. S. Mercier de l'Institut national de France, sur les six tomes de son Nouveau Paris. 1801. Un vol. in-12. 2 fr. 50 c.

QUELQUES ERREURS de la Géographie de Guthrie, et du Cours de Cosmographie de Mentelle. Marseille, juin 1804. Brochure in-8°. 1 fr.

COUP-D'ŒIL rapide sur l'état présent des Puissances Européennes, considérées dans leurs rapports entr'elles, et relativement à la France, précédé d'Observations critiques sur deux Ouvrages politiques, publiés en l'an V (par MM. Pommereul et Ginguené), 1805. Un vol. in-8°. 5 fr.

Cet Ouvrage n'a pu être mis en circulation qu'en avril 1814.

OMNIANA, ou Extrait des Archives de la Société universelle des Gobe-Mouches, dédié à S. S. le Président, fondateur et général en chef, par C. A. Moucheron, son premier aide-de-camp (avec M. G. D. S. C. Paris, 1808. Un vol. in-12. 3 fr.

QUELQUES RÉFLEXIONS d'un Homme du Monde sur les Spectacles, la Musique, le jeu et le Duel. Paris, 1812. Un vol. in-8°. 2 fr. 50 c.

A BAS LES MASQUES! ou Réplique amicale à quelques Journalistes déguisés en lettres de l'alphabet (suite du précédent). Paris, 1813. Brochure in-8°. 1 fr. 25 c.

SOUVENIRS DE DEUX ANCIENS MILITAIRES, ou Recueil d'Anecdotes inédites ou peu connues (avec M. G. D. S. C.) Seconde édition. Paris, 1817. Un vol. in-12. 2 fr. 50 c.

NOUVEAU RECUEIL d'Anecdotes inédites ou peu connues, suite du précédent, par les mêmes. Paris, 1814. Un vol. in-12. 3 fr.

L'ERMITE du Faubourg Saint-Honoré à l'Ermite de la Chaussée d'Antin. Paris, 1814. Brochure in-8°. C'est la critique des quatre premiers volumes de la Collection de M. de Jouy. 1 fr. 50 c.

L'ERMITE du Faubourg Saint-Honoré à l'Ermite de la Chaussée d'Antin et au Franc Parleur. Paris, 1817. Brochure in-8°. 1 fr. 50 c.

Suite du précédent : comprend les 5, 6 et 7e. volumes.

Il y aura une suite.

QUATRE CONVERSATIONS entre deux Gobe-Mouches. Paris, 1816. Vol. in-8°. 5 fr.

Elles avaient paru séparément en 1814 et 1815. La cinquième a été imprimée en 1816, mais *non-publiée.*

MALTE ancienne et moderne, par feu le chevalier de Boisgelin, imprimée à Londres en anglais, publiée en français par M. de Fortia, 1809. 3 vol. in-8°., avec une très belle carte des îles de Malte et du Goze. 12 fr.

AVANT-PROPOS.

Des trois Ouvrages dont je vais entreprendre l'examen, je ne me suis pas dissimulé que le premier, soit par le fond, soit par la forme, ne méritait pas de sortir de l'oubli où il a été plongé presqu'en naissant. Cependant, comme quelquefois des auteurs fort au-dessous du médiocre se croient à l'abri de la critique, parce qu'on n'a pas daigné s'occuper d'eux, j'ai pensé qu'il était de toute justice de remettre sous les yeux du public un Ouvrage dont il a perdu le souvenir. Si ma censure porte à faux, elle retombera sur moi, et fera ressortir davantage le mérite de M. Chantreau ; si elle est juste, cet écrivain en profitera, dans le cas où il n'aurait pas renoncé à enrichir la littérature de ses productions. S'il n'existe plus, comme je le crois, ses héritiers laisseront dans l'oubli un ouvrage dont la publicité ne pourrait que nuire à la mémoire de son auteur, soit comme littérateur, soit comme moraliste ; car il a quelquefois tenté de le paraître.

L'Histoire de la Révolution de 1762, plus admirée tant qu'elle n'a été que manuscrite, et conséquemmant fort peu connue, a pourtant conservé depuis sa

publication une sorte de célébrité : je l'attribue à l'indulgence des lecteurs, ou plutôt à cette indifférence si commune, à laquelle échappent ordinairement les imperfections et même les erreurs. Si M. Rulhière n'avait laissé que cet ouvrage, le choix de l'Académie française aurait trouvé bien peu d'approbateurs.

Le troisième de ces écrits a obtenu un assez grand succès pour que l'examen même le plus scrupuleux ne paraisse pas déplacé. Il est dû en très-grande partie au genre de l'ouvrage qui fourmille de méchancetés; c'est ce qu'il faut pour être lu. Du choc des opinions naît, dit-on, la vérité; j'ai souvent combattu celles de l'auteur : je l'ai fait avec franchise, sans aigreur, sans animosité. Son personnel m'étant absolument inconnu, je n'ai attaqué, je n'ai jugé que l'Ouvrage ; et si quelquefois mes observations portent l'empreinte d'une sévérité trop marquée, on ne devra l'attribuer qu'à l'indignation qu'ont excitée en moi plusieurs passages des Mémoires secrets, et surtout le ton tranchant et *doctoral* qui y règne généralement.

M. Masson m'a répondu, ou du moins a cru le faire, dans sa Lettre d'un Français à un Allemand, formant le quatrième volume des Mémoires secrets, où il repousse l'amère critique de Kotzebue. On trouvera dans cette nouvelle édition ma réplique à sa ré-

ponse. Mr. M. s'en est tenu là, et ne m'a plus rien dit. Je présume qu'il a passé condamnation sur mes *Quelques Mots*, et qu'il n'a rien trouvé de bon à leur opposer, même en tronquant et dénaturant mes phrases, selon son usage et celui de beaucoup d'autres : comme il est mort, la guerre est forcément terminée entre nous.

Je sais que je pouvais me dispenser de faire part au Public des raisons qui m'ont engagé à publier cette brochure. L'écrivain n'a de compte à rendre à personne, ni de ses motifs, ni de ses opinions. Les trois auteurs que j'ai commentés ont été convaincus de cette vérité, lorsqu'ils ont mis au jour le fruit de leurs veilles. Je n'ignore pas que je m'expose au même danger qu'ils ont voulu courir : je ne solliciterai même pas l'indulgence que je n'ai pas eue pour eux.

J'ai cru pouvoir me servir des matériaux contenus dans mon Voyage au Nord, pour tracer une partie du Coup-d'œil rapide sur la Russie, qui termine ce volume, quoique le Voyage n'ait pas obtenu l'approbation des Russes, et ceux qui le connaissent n'en seront pas surpris. Ils ont pris dans une telle aversion et l'ouvrage et ses auteurs, que le chevalier de Boisgelin, mon compagnon de voyage, ayant passé plus de deux ans à Dresde, n'a pu parvenir à être admis chez

le ministre de Russie : cependant, ayant quitté la France dès 1793, il a été entièrement étranger à la rédaction et à la publication de l'ouvrage : mais on l'ignorait. Si j'avais pu conserver quelques doutes sur la justesse de mes observations, sur la vérité, quelquefois sévère, de mes jugemens, la petitesse du procédé aurait suffi pour les dissiper totalement. Quant aux descriptions matérielles, aux faits contenus dans ce voyage, comme je n'ai affirmé que ce que j'ai *vu* (contre l'usage de *beaucoup* de voyageurs), ou ce que j'ai appris par des témoins irrécusables, leur exactitude n'a jamais été contestée que dans quelques critiques obscures et générales : or, lorsqu'elles ne particularisent rien, je les regarde précisément comme n'existant pas.

Les morceaux du texte placés entre deux astérisques sont ajoutés dans cette édition : toutes les notes sont nouvelles.

Voyage Philosophique, Politique et Littéraire, fait en Russie pendant les années 1788 *et* 1789, *traduit du Hollandais par le citoyen* Chantreau. Paris, 1794, 2 volumes in-8°. de 387 et 381 pages. (Il a paru en juillet 1793.)

J'ai les plus fortes raisons de penser que ces mots, *traduits du Hollandais*, ne sont qu'une charlatanerie de l'auteur ou du libraire : cependant, quoique les principes connus de M.C. soient développés à toutes les pages de son ouvrage, je respecterai sa modestie, et ne le regarderai que comme traducteur. Les bévues sans nombre que je vais relever appartiendront au voyageur hollandais ; il ne restera au traducteur que les fautes contre la langue, et les phrases visiblement ajoutées par lui, que l'auteur n'a jamais pu écrire. Sous tous les rapports, cet ouvrage est du nombre de ceux qui, d'un bout à l'autre, n'offrent que les pitoyables résultats de l'ignorance la plus profonde, et d'une prétention ridicule, que rien, absolument rien, ne justifie : il faut donc en faire justice.

Explications nécessaires. « Le rouble vaut » cinq livres de notre monnaie. » Il n'en vaut

que quatre; autrefois il en valait cinq, parce qu'il était plus large et d'argent plus pur qu'aujourd'hui : les géographies, qui se répètent toutes, ont consacré cette erreur, et M. C. a copié quelque auteur antique; ce qui est beaucoup plus facile que de chercher à connaître la vérité.

« Le vieux style dont se servent les Russes » diffère du nôtre de dix jours; par exemple, » par le 6 janvier, il faut entendre le 16. » Il diffère de *onze*; ainsi on dira le 17 janvier et non le 16 : cette erreur est dans le genre de la précédente. Dans le 17e. siècle, l'ancien style ne différait du nouveau que de dix jours; il en différait de onze dans le 18e. siècle, lorsque le voyage a été écrit; il en diffère aujourd'hui (1817) de douze. Il est clair que l'auteur a voyagé en Russie sans sortir de Paris, manière peu fatigante, et surtout très-économique.

La mauvaise carte placée au commencement du premier volume offre même des inexactitudes. Cronstadt y paraît être sur le continent, quoiqu'il soit dans une île. Au lieu de *Lestonie* province, lisez *Livonie*. Novogorod doit être placée sur l'autre rive du Wolkow; presque tous les géographes la placent de même que M. C. : cependant, le gouvernement, les boutiques, en un mot, la ville proprement dite, se trouvant au-

delà du fleuve en venant de Pétersbourg, je suis fondé à dire qu'ils se trompent tous; au moins doit-on, à la rigueur, la placer sur les deux rives.

T. 1er., *p.* 3. « Au centre de Fridericshamn » (ville de la Finlande russe) est une place à » laquelle toutes les rues aboutissent; ce qui » donne à cet endroit un coup-d'œil UNIQUE. » Toutes, c'est-à-dire quatre : le mot *unique* me paraît fort pour une très-petite ville, entièrement bâtie en bois, et qui n'offre absolument rien qu'on puisse citer. Plus bas l'auteur, en parlant de l'entrevue que Catherine et Gustave eurent ensemble dans cette ville, et de l'assurance positive que le roi y donna de la plus exacte neutralité, ajoute : « Sa conduite ultérieure a fait » voir ce que c'est que l'assurance la plus po- » sitive d'un roi. » Sans doute que l'auteur ou le traducteur étaient présens à cette entrevue pour être aussi bien instruits de ce qui s'y est passé : d'ailleurs, quand un roi aurait manqué à sa parole, serait-ce à un républicain, et même à un républicain français, à s'en étonner, et surtout à s'en scandaliser?

P. 10. « Ainsi que les voyageurs aisés, nous » renouvelâmes nos provisions dans les princi- » pales villes qui s'offrirent sur notre route. »

Il est question des villes entre la frontière de Suède et Pétersbourg : or, ces principales villes se réduisent à deux, bien éloignées pour les ressources, de nos villes du quatrième ordre, Fridericshamn et Vibourg.

P. 13. « On pouvait objecter à Pierre Ier., lors» qu'il fixa sa résidence à Pétersbourg, qu'il quit» tait le climat de Moscou, le plus doux de son » Empire. » Le plus doux, lorsqu'il possédait des provinces plus méridionales de sept et huit degrés? Pierre ne considéra ni la douceur du climat qu'il abandonnait, ni la rigueur de celui qu'il allait habiter : il ne voulait qu'un port et un point de contact avec l'Europe, qui ne pouvait se rencontrer nulle autre part.

P. 20. « Le palais de l'impératrice, qu'on » nomme le palais de marbre, à cause d'une su» perbe colonnade de granit. » Alors on aurait dû l'appeler palais de granit : au reste, cette colonnade ne tient point au palais, mais au jardin d'été.

P. 21. « Pour rendre l'eau de la Néva plus » salubre, il faut la faire bouillir et la *mouiller* » avec du vin ou de l'hydromel. » N'est-il pas plaisant de mouiller l'eau? Si c'est *mêler* qu'on a voulu dire, il fallait un *errata*.

P. 23. « Les inondations de Pétersbourg sont » occasionnées par des vents d'*est*, qui font re-

» fluer les eaux de la Néva. » La plus légère teinture de géographie, ou l'inspection d'une carte, aurait appris à l'auteur que la Néva coulant à l'ouest, ce sont les vents d'ouest et non ceux d'est, qui doivent la faire refluer.

P. 24. Bel éloge de Catherine, qui sera souvent contredit par l'auteur lui-même.

P. 27. Le mot *posuit* n'est pas sur l'inscription qui accompagne la statue équestre de Pierre le Grand, et il y serait fort mal placé : comment l'auteur n'a-t-il pas remarqué que dans cette inscription : *Petro primo Catharina secunda*, le mot *Catharina* est en plus gros caractère que *Petro?* Cette flagornerie, souverainement ridicule, n'aurait pas dû échapper à un observateur aussi attentif que paraît l'être notre voyageur ; et l'impératrice, qui n'a pu l'ignorer, aurait dû ne pas tolérer une telle inconvenance.

P. 29. « Du 10 au 15 décembre, le soleil se lève » à neuf heures et demie, et se couche avant trois » heures. » Il fallait dire à deux heures et demie, parce que, sans être astronome, on ne peut ignorer que l'heure de midi tient toujours le milieu entre le lever et le coucher du soleil, et cette observation pouvait être prolongée jusqu'au 31 décembre.

P. 41. « La richesse et la splendeur de la cour

» de Russie surpassent tout ce qu'on en pourrait » dire. » L'auteur n'ayant pas vu la cour de Versailles les jours de cérémonie, est excusable; mais le traducteur qui l'a sans doute vue, aurait dû trouver des expressions.

P. 42. Exagération ridicule dans l'énumération des diamans et pierreries des seigneurs russes. L'auteur cite comme très-ordinaires des garnitures dont il n'a peut-être pas vu une seule, et pas trois à coup sûr ; quant aux femmes, les princesses romaines en avaient beaucoup plus, au moins avant la visite amicale des Français.

P. 43. « Dans les jours de cérémonie, l'im» pératrice *fait usage* des cordons de St.-André » et de St.-George. » Expression nouvelle et très-curieuse, pour dire qu'elle les porte, et jamais tous à la fois, comme on le prétend plus bas, pour essayer de la rendre ridicule : des tentatives aussi gauches retombent sur celui qui les fait.

P. 44. « L'ordre de Ste.-Anne, créé très» récemment par le grand-duc et à sa disposi» tion. » Cet ordre, créé *très-récemment* et *par lui*, l'a été plusieurs années avant sa naissance.

P. 46. « Les Russes d'un rang inférieur por» tent dans les bals le costume de leur province.» C'est un uniforme, et non un costume ; chaque chose à son nom.

P. 48. En parlant d'une table de confidence qui est à l'ermitage, l'auteur s'écrie : *que de précautions les grands prennent pour être libres et sans valets !* Cette exclamation me paraît appartenir exclusivement au traducteur, et je gagerais qu'il a toujours eu le bonheur de se servir lui-même.

P. 53. « La forteresse de Pétersbourg a six » bastions. » A la page 14 elle n'en avait que cinq : lequel des deux ? Il fallait se décider : le fait est qu'elle en a cinq.

P. 70. « François Le Fort, né à Genève en » 1656, vit le Czar à Moscou pour la première » fois en 1695, il avait alors 39 ans, et le » Czar 19. » Le Fort était né en 1656, et il le faut bien pour qu'il eût 39 ans en 1695 ; mais Pierre, né en 1672, avait 23 ans, et non 19. A la page 72 ce même Le Fort, mort en 1699, *n'avait pas plus de* 53 *ans :* il n'en avait que 43. Le citoyen Chantreau aurait pu, tout en traduisant et sans se compromettre, rectifier des erreurs aussi choquantes : ces corrections sont permises, et non les augmentations ou les suppressions qui dénaturent un ouvrage, et font à l'auteur un tort réel dont le traducteur seul devrait être responsable.

P. 73. Le voyageur a vu (dit-il) fumer les

paysans russes ; il ne les a surement pas vus, ou il est le seul de tous les voyageurs : un principe de religion s'y oppose, et ce n'est pas dans la classe des paysans qu'il a trouvé des gens qui le méconnaissaient.

P. 87. « Biren fut précipité du faîte des » grandeurs dans un souterrain à Bérésow en » Sibérie, sur les rives de l'Oby. » Ce n'est point à Bérésow que Biren a passé le temps de son exil, quoiqu'il le méritât bien, mais à Iaroslaw, ville considérable, située au nord de Moscou, où il jouissait même d'une grande liberté.

P. 113. « En Russie, comme dans tous les » Etats où le chef est despote, le gouvernement » est tout militaire. » Si M. C. est un bon républicain, comme je me plais à le croire (d'après son honorable mission de 1792 en Espagne, à laquelle nous devons le volume des lettres de Barcelone), il a dû bien souffrir en traduisant cette phrase, qui est pourtant très-vraie, mais qui démontre que le roi de France n'était pas despote ; car rien n'était moins militaire que le gouvernement français. Le nombre des garnisons en France était peu considérable : de très-grandes villes, même des capitales (Lyon, Toulouse, Orléans, Dijon, et tant d'autres),

ne renfermaient, d'ordinaire, pas un soldat; les courtisans éloignés de leurs régimens, oubliaient qu'ils étaient au service. L'espèce de mépris qu'entraînait l'uniforme à la cour et à Paris, produisant l'effet d'une prohibition absolue, démontrait évidemment que l'état militaire était considéré comme secondaire, et la richesse de la France, la multitude de ses manufactures, s'opposaient à ce qu'il en pût être autrement. Il faudra donc de deux choses en accorder une, ou que le gouvernement n'est pas toujours militaire sous un despote, ou que Louis XVI ne l'était pas (1).

P. 121. Quoi qu'en dise l'auteur, ce n'est pas Catherine qui a pris le bien des moines, mais Pierre III: Catherine s'est contentée d'en profiter, et a fort bien fait. Le souverain qui trouve consommée une opération bonne en elle-même, ou seulement dont il doit retirer quelque avan-

---

(1) C'est là ce dont on est forcé de convenir : sous le règne despotique de Bonaparte, tout était militaire en France; sous le règne actuel, il n'y a de militaire que la faculté de porter l'uniforme à la cour et dans le monde; mais cette faculté tient à une habitude de 25 ans, pour une classe d'individus, et à l'état de pénurie, on pourrait presque dire de misère, de l'autre classe.

tage, est trop heureux, puisqu'il dépend de lui d'en laisser l'odieux à son prédécesseur : n'en profitant pas, défaisant son ouvrage, il devient seul responsable des malheurs qu'il appelle sur sa tête. Si Louis XVI avait été imbu de cette vérité si palpable, il n'aurait pas rétabli les anciens parlemens ; le chancelier Maupeou, apprenant ce rappel si impolitique, dit : *Je lui avais fait gagner un bon procès, il veut le perdre ; c'est son affaire* : prédiction qui s'est vérifiée d'une manière bien affreuse. En dernière analyse, ce n'était, comme on l'a très-bien observé, qu'une génération mal jugée : aujourd'hui les enfans des anciens magistrats rempliraient tous les parlemens ; le cours des choses serait rétabli, et nous aurions, peut-être, évité ces violentes secousses qui ont ébranlé toute la machine politique, et pour long-temps (1).

(1) Le chancelier Maupeou avait dit une grande vérité ; ce rappel, ouvrage de Maurepas, le plus inhabile, le plus nul des ministres, avait donné aux anciens parlemens une idée exagérée de leur puissance, et ils regardèrent cet acte de bonté mal entendue, comme une obligation dont ils ne surent aucun gré ; leur conduite en 1788, leur résistance criminelle aux volontés du roi, prouva qu'ils se croyaient dispensés de la reconnaissance. Depuis 1790 jusqu'en 1814, voilà cette génération si mal jugée ; espérons que les suivantes le

P. 139. « Un paysan est libre du moment » qu'il est enrôlé. » Non ; il devient serf de la couronne, au lieu de l'être d'un particulier.

P. 152. Il est question du knout : les détails sont copiés de Coxe, et contiennent les mêmes erreurs : l'exécuteur n'avance ni ne recule ; il reste en place : le fer dont on marque le visage des criminels est garni de pointes et *froid.*

P. 162. N'en déplaise à l'auteur, les Moraves et les Quakers ne sont pas la même chose.

P. 175. « C'est surtout loin des capitales, » que le *stupide crédule* se laisse duper. » Oserais-je demander lequel de ces deux mots est l'épithète ?

P. 177. « Le gouvernement russe ne tolère » pas les juifs. » Ils sont plus que tolérés dans les gouvernemens de Polotzk et de Mohilow,

---

seront mieux. La composition des tribunaux, dits *Maupeou*, valait bien au moins celle des tribunaux d'aujourd'hui ; et le chancelier convenait qu'ils étaient loin de remplacer ceux auxquels ils succédaient. Il serait trop long d'entamer une discussion, qui d'ailleurs ne serait point ici à sa place, pour justifier les craintes que la composition actuelle des juges, que les codes eux mêmes peuvent faire naître pour l'avenir. Il faudrait parler de tant d'avocats devenus juges, de l'instruction criminelle, du jury, objets étrangers au sujet que je traite !

qui en fourmillent. Aujourd'hui, il faut ajouter la Lithuanie qui en est peuplée, où ils font tous les métiers, et où ils se distinguent comme partout par l'avidité la plus révoltante et la plus impudente usure, sur laquelle il semble que tous les Gouvernemens soient convenus de fermer les yeux.

P. 182. « Le maximum de la taille ou capi-» tation est de 70 copecks par tête, et de 5 pour » le *minimum*. » Faux; le *minimum* de la taxe est de 70 copecks pour tous ceux qui y sont soumis, sans distinction, hors les classes libres qui paient davantage.

P. 183. « Les droits d'entrée et de sortie pro-» duisent 1,675,000 livres. » Ils ont produit plus de dix fois cette somme en 1791, et plus de vingt fois depuis.

P. 187. « On a créé des billets de banque de » 50, 60, 100 roubles. » L'auteur, qui a vu beaucoup de choses, n'a surement jamais vu des billets de banque de 60 roubles : il y en a de 100, 50, 25, 10, 5, et pas d'autres.

P. 188. « Les billets de banque perdaient en » 1791, 38 pour cent. » Ils perdaient 25, et n'ont jamais perdu au-delà de 30 cette année-là; je dis contre l'argent; car contre le cuivre ils ne perdaient que 4 ou 5.

P. 189. « Les Hollandais ont prêté une » soixantaine de millions à quelques aventu- » riers, qui n'ont, pour s'acquitter envers eux, » qu'un grand nom et des projets de paladins. » Ils est vrai qu'ils auraient prêté bien plus solidement à la république française de 1793, et avec la caution du traducteur.

P. 195 *et suiv.* La composition de l'armée est entièrement inexacte; il serait trop long de la rectifier : l'élégance du style ne se dément pas; on lit (*page* 199) que les sergens aux gardes sont *gradués* de lieutenans. « Dans le régiment » de Préobagenski, on est de service de quatre » jours l'un : dans les autres, le soldat a trois » nuits. » Quelle distinction ! comme si ce n'était pas dire la même chose en termes différens.

P. 224. « Cronstadt a un port pour les vais- » seaux de guerre, et un autre pour la marine » marchande. » Et un troisième qui est resté au bout de la plume.

P. 258. « Le voyageur qui a admiré le cours » majestueux du Rhin et du Danube, est bien » autrement surpris lorsqu'il parcourt les rives » du Don et du Dniéper. » J'ai de la peine à concevoir comment celui qui a vu le Danube peut être aussi surpris en voyant deux fleuves moins considérables.

P. 259. « Du Volga au Don, il n'y a plus » qu'un trajet de 18 verstes) ; » c'est-à-dire, de 80. « Le cours du Dniéper est de 530 verstes » ; c'est-à-dire de 300 lieues au moins, qui font au-delà de 1200 verstes.

P. 263. « D'Astracan à Saint-Pétersbourg » (par eau), il y a plus de 950 verstes. » En effet, il y a davantage, plus du double : quelles erreurs, et combien elles sont répétées !

P. 266. « Les mines sont un objet *consé-* » *quent* dans les revenus de l'Etat ; (*page* 271) » les autres mines de Russie sont moins *consé-* » *quentes* que celle-ci. » J'aurais été bien surpris qu'une expression aussi ridicule, que la révolution semble avoir naturalisée en France chez les *écrivailleurs*, n'eût pas figuré dans cet ouvrage, dont le style n'est pas la partie la moins curieuse (1). Plus bas, une longue phrase sur la minéralogie, prouve chez l'auteur la plus complète ignorance sur cet objet, comme sur beaucoup d'autres.

P. 277. « Ces bains sont excellens pour toutes » les maladies *pédiculaires*. » Oh ! pour le

---

(1) Cet homme a été professeur d'histoire à l'école impériale de Fontainebleau ; on aurait dû le faire aussi professeur de langue française.

coup, ceci est trop fort, et cette bévue si plaisante appartient exclusivement au traducteur. M. C. a voulu parler des maladies *de peau* (le mot *toutes* le prouve clairement), et il met à la place.... quoi! la maladie DES POUX. Je ne connais rien au monde de plus burlesque qu'un faiseur de livres aussi platement ignorant. Il faut avouer que la prétention, la morgue, la présomption sont bien placées chez un auteur de cette trempe. Eh bien! en lui-même et dans ses coteries, il accusera de méchanceté, d'injustice, celui qui aura relevé de pareilles sottises. Hélas! M. C., si vous n'êtes pas meilleur espion qu'écrivain, vous avez indécemment volé l'argent du gouvernement dans vos missions diplomatiques, et vous êtes tenu à restitution.

P. 278. « Les voleurs de tout genre doivent » être infiniment plus communs dans les pays » gouvernés despotiquement. » Conséquemment, il est tout simple que la France étant devenue libre, on y trouve aussi peu de voleurs, comme la chose est indubitable depuis quelques années. En effet, jamais les receveurs des deniers publics n'ont rendu leurs comptes avec plus de rigidité; jamais les fournisseurs en tout genre n'ont été plus fidèles; jamais les routes

n'ont été plus sûres ; jamais on n'a moins entendu parler de vols dans les villes et dans les campagnes.... *Risum teneatis.*

P. 282. Le caviar qu'on mange en Russie est *frais*, et non d'œufs d'esturgeon *marinés* ou *séchés.*

P. 287. En parlant des femmes russes, l'auteur leur donne une taille svelte, qualité pour laquelle on ne les a jamais citées : il oublie de parler du fard, dont elles usent plus que dans tout autre pays, sans comparaison. Ces fautes sont inexcusables pour un homme qui prétend avoir séjourné en Russie.

P. 291. L'auteur fait un mauvais conte pour prouver que les femmes russes veulent être battues ; ayant été témoin, à ce qu'il dit, d'une opération de ce genre, il en conclut que c'est le goût général : conclusion aussi lumineuse que celle du voyageur anglais passant à Blois, qui, trouvant son hôtesse rousse et acariâtre, écrivit sur ses tablettes que toutes les femmes de cette ville étaient ainsi.

P. 296. « Aujourd'hui les longues barbes » sont moins fréquentes. » Cependant tout ce qui n'est pas libre la porte, ainsi que les prêtres et les moines, et cela fait au moins les neuf

dixièmes

dixièmes des individus mâles de l'Empire, ce qui est bien quelque chose.

P. 324. Selon l'auteur, l'Espagne est le seul pays en Europe qui puisse se glorifier d'avoir une grammaire : cette décision est bien sévère ; par bonheur elle n'est pas sans appel. « Ainsi, » les gens qui, en France, croient que le grec » est la langue des Russes, sont fortement dans » l'erreur. » Les gens qui ont le sens commun ne le croient pas ; c'est à peu près comme si l'auteur nous disait : *Les Russes, qui croient que le français est la langue des Espagnols, sont des sots;* il aurait raison, mais il pourrait se dispenser de cette confidence.

P. 335. « Krasnoyark est située au 66e. de- » gré de latitude septentrionale ; » c'est-à-dire au 56e., ce qui fait quelque différence ; et les détails du froid rigoureux qu'y éprouva M. Pallas prouvent que ce n'est pas une faute d'impression, et que l'auteur s'est réellement et très-lourdement trompé.

P. 355. « La bibliothèque de l'académie de » Pétersbourg contient peut-être une plus » grande quantité de livres chinois qu'aucune » autre collection connue en Europe. » Si l'auteur l'eût vue, il aurait dit *à coup sûr*, au lieu de peut-être. *Même page*. Il veut qu'on ne s'en fie

qu'aux Russes sur la Chine, parce que tous ceux qui ont écrit sur ce pays sont des moines et des jésuites; comme si ces gens-là, incontestablement plus éclairés, n'avaient jamais pu vouloir dire la vérité. Que cela est philosophique et impartial! Ah! M. C., le bout d'oreille!

P. 374. Il est question du globe dit de Gottorp, qu'on voit à Pétersbourg; l'auteur y loue les observations de géographie qui manquaient à la sphère précédente. Hélas! elles manquent encore à celle-ci, et notre voyageur n'y a pas bien regardé.

Je vais maintenant récapituler les pages du premier volume, copiées *mot à mot* de M. Coxe: je n'ose me flatter de n'en avoir omis aucune; je sais même que j'ai négligé de noter une énorme quantité de phrases isolées, souvent de demi-pages, mais je ne désignerai que celles que j'ai vérifiées moi-même. Cette manière de faire des livres est trop curieuse pour que le public ne soit pas empressé de connaître quel degré de reconnaissance méritent de sa part deux écrivains aussi laborieux que l'auteur et le traducteur de cet ouvrage. Ainsi que moi, on admirera comment il a pu se faire que sur deux volumes de grosseur ordinaire, il se soit trouvé environ 400 pages tirées, *mot à mot*,

d'un voyage publié *sept* ans auparavant. On peut sans doute voir les choses du même œil qu'un autre, les décrire à peu près comme lui ; mais ne pas différer d'un mot, c'est un phénomène dont il est réservé à M. C. de nous donner l'explication.

Pour que le lecteur puisse vérifier les impudens larcins faits à M. Coxe, je cite la page correspondante de son voyage ; j'ai préféré l'édition en quatre volumes *in*-8°., qui se trouve partout.

CHANTREAU.		COXE.	
Pag.	14 - 24	*T.* 2, *p.*	6 - 16
—	24 - 36	— —	17 - 35
—	37 - 52	— —	35 - 65
—	53 - 58	— —	66 - 71
—	116 - 121	— —	315 - 320
—	121 - 131	— —	320 - 332
—	151 - 152	— —	285 - 286
—	154 - 157	— —	287 - 295
—	181 - 188	— 3, —	48 - 55
—	221 - 226	— —	56 - 61
—	226 - 228	— 2, —	88 - 90
—	254 - 261	— 3, —	102 - 109
—	306 - 318	— —	25 - 37
—	327 - 329	— 2, —	348 - 350

Pag.	333 - 351	T. 3,	p. 1 - 15
—	353 - 374	— 2,	— 356 - 386
—	375 - 386	—	— 386 - 397

Il y a dans ces citations quelques lacunes, en fort petit nombre, et quelquefois on devra prendre la peine de chercher dans les pages indiquées, M. C. ayant de temps en temps sauté deux ou trois pages de Coxe, pour dérouter l'espion ; mais avec un peu de patience, on trouvera tout. Passons au second volume.

P. 2. Je ne sais où l'auteur a pris que Schlusselbourg (qui est estropié comme beaucoup d'autres noms propres) était une maison de plaisance ; pour que le lecteur puisse sentir l'énormité de cette bévue, je lui dirai que c'est précisément comme si un voyageur en France eût écrit que la Bastille était une maison de plaisance du souverain.

P. 23. « Ses ennemis provoquaient contre lui » la colère d'un jeune homme. » Il est question de Pierre II, et comme il n'avait alors que douze ans, il fallait dire d'un enfant.

P. 30. « A quelques journées avant d'arriver à » Iakutzk, Menzicoff fit une rencontre. » Il est constant que cet illustre proscrit a passé le temps de son exil, jusqu'à sa mort, à Bérézow.

au nord de Tobolsk, et à une distance énorme d'Iakutzk (50 à 60 degrés de longitu e).

P. 43. « Les eaux de Péterhof ne tarissent » pas, c'est-à-dire jouent toujours. » Cela est faux, quoique copié de Coxe : elles jouent très-rarement, et lorsqu'on les fait jouer pour quelques curieux, ils voient s'arrêter les eaux du bassin qu'ils quittent pour aller à un autre.

P. 46. Description de la montagne volante, copiée de Coxe : l'un et l'autre la placent à Péterhof, tandis qu'elle est à Oranienbaum ; ce qui est aussi ridicule que de placer à Meudon ce qui serait à Choisy (1).

P. 47. « Le comte Naryskin. » Aucun des Naryskin ne porte de titre (2).

P. 48. « Schlusselbourg est à 40 verstes de » Pétersbourg, en suivant la Néva. » Il y en

---

(1) Ces montagnes ont donné l'idée de toutes celles qu'on a construites à Paris en 1817 ; mais il y a entr'elles de grandes différences. Les montagnes en bois permanentes sont très-rares en Russie : on se dédommage en hiver avec les montagnes de glace qu'on élève partout, mais qui offrent des risques à courir lorsqu'on n'en a pas l'habitude, ou qu'on ne s'abandonne pas entièrement au conducteur.

(2) Je crois qu'ils en ont pris un depuis mon voyage en Russie ; mais ils n'en avaient point alors : car

a plus de 60 par ce chemin, et 40 en ne la suivant pas. *Idem.* « Schlusselbourg a 2,800 ha-» bitans, et est situé sur les deux côtes de la » Néva. » Il n'en a pas 2,000, et n'est situé que sur la rive gauche ou méridionale : il n'y a pas une maison sur l'autre.

P. 50. Le fait raconté sur Catherine Iere. ne se trouve qu'ici et dans Coxe. L'auteur dit qu'en 1702, elle était dejà maîtresse de Pierre le Grand : à la *page* 61, il dit « qu'elle appartint à Menzicoff jusqu'en 1704 » ; lequel des deux?

P. 56. « La bataille de Pultava dura deux » jours. » Voilà un fait qui a au moins le mérite de la nouveauté : je défie qu'on le lise ailleurs.

Même page. « Pierre imputait à Piper la » guerre qu'il avait avec la Suède. » Il devait bien savoir le contraire, puisque ce fut lui qui attaqua Charles XII en 1700, et sans aucun motif. Ce prince n'avait pas besoin de conseils pour repousser une agression injuste.

P. 57. « Pierre III séjourna aussi à Schlus-» selbourg. » Jamais Pierre III n'y a été. C'est

---

Léon Naryskin lui-même dit devant moi, à souper, à un abbé français qui le traitait de prince ou de comte : *Monsieur, je ne suis ni comte, ni prince ; je suis Léon Naryskin tout court.*

un fait que l'auteur seul ignore, et qui suffirait pour prouver qu'il n'a pas mis le pied en Russie, ou qu'il s'y est peu occupé d'y prendre les renseignemens nécessaires à un homme qui veut faire part au public de ce qu'il a vu.

P. 59. « Catherine, en 1701, allait atteindre » sa dix-septième année. » A la page précédente, elle est née en 1689. Quel calculateur!

P. 66. « L'ordre de Sainte-Catherine fut ins- » titué en 1711 pour perpétuer le souvenir de » la campagne du Pruth. » Cet ordre ne fut institué qu'en 1715, c'est-à-dire quatre ans après la paix avec les Turcs.

P. 112. « Elisabeth mourut le 25 décembre » 1761, et Pierre III monta sur le trône le 5 » janvier 1762. » On ne se douterait pas que ces deux dates sont la même chose; l'auteur se sert tantôt du vieux style, tantôt du nouveau; il me semble qu'il devait adopter toujours l'un des deux, et surtout dans la même phrase.

P. 113. « Pierre III rendit le duché de Cour- » lande à Biren, et Biren, à Mittau, se ressou- » vint du souterrain de Bérézow. » C'est Catherine, en 1765, et non Pierre III, qui a rendu la Courlande à Biren, lequel n'a pu se

ressouvenir de Bérésow, où il n'avait jamais été, ayant passé les vingt ans de son exil à Iaroslaw.

P. 120. « Aussitôt que Munich apprit l'avénement au trône de Pierre III, il passa plusieurs semaines entre la crainte et l'espérance; enfin, le 11 février 1762 arriva cette nouvelle si attendue. » Elisabeth mourut le 5 janvier; Munich reçut son rappel le 11 février, c'est-à-dire le trente-septième jour, en supposant que le courrier partît dès le lendemain de l'avénement de Pierre III; comment put-il être *plusieurs semaines* dans l'anxiété, et sachant le changement de souverain? Le courrier n'eut que le temps d'arriver; avant d'écrire, il fallait compter.

P. 140. « Le prince Léon Naryskin. » J'ai déjà remarqué qu'aucun des Naryskin ne portait de titre, au moins quand l'auteur a écrit.

P. 168. L'auteur cite une anecdote qu'il dit lui avoir été racontée à Pétersbourg. Puisqu'il a déjà parlé des mémoires du comte de Hordt, il devait avouer franchement qu'il y avait puisé cette anecdote; avec la différence, qu'au lieu de se passer entre Potemkin et Galitzin, elle s'est réellement passée entre Potemkin et Orlow, ce qui est beaucoup plus naturel, parce que Po-

temkin n'a rien été auprès de Catherine que plusieurs années après la révolution de 1762, et la faveur de Galitzin auprès de Pierre III était alors oubliée depuis long-temps.

P. 236. « On ne trouve de relais en Russie » que de 50 en 50 verstes. » Si le voyageur avait seulement pris la peine de feuilleter le livre des postes, il aurait vu que les plus forts relais en ont rarement 30, et presque jamais 40 (1).

P. 247. « Novogorod a 3,000 boutiques, et » (*page* 245) 7,000 habitans. » Cela fait ou peu d'habitans, ou beaucoup de boutiques; aussi faut-il retrancher au moins la moitié de ces dernières.

---

(1) Les chevaux font en Russie des courses qu'ils ne font dans aucun pays : une voiture de remise, à Moskou, reste attelée de neuf heures du matin à minuit, et fait quelquefois 8 et 10 lieues dans la journée. Je suis parti pour Trotzkoï (à 63 verstes, près de 16 lieues de poste) à minuit, en traîneau à trois chevaux. Arrivé à sept heures, j'y suis resté jusqu'à quatre; j'étais de retour à Moskou à dix heures du soir. Il était convenu qu'on se reposerait deux fois en route; le froid était si vif, que le conducteur, au retour, ne s'arrêta qu'une fois : ainsi, ces trois chevaux ont fait plus de 30 lieues en vingt-deux heures, et toujours au grand trot ou au galop.

P. 254. « On vit descendre des bâtimens » d'Astracan pour Saint-Pétersbourg. » Il est plaisant de voir descendre des bâtimens d'Astracan pour aller ailleurs que dans la mer Caspienne : dirait-on qu'on a vu des bâtimens descendre d'Arles pour Rouen ou le Havre ? C'est absolument la même chose.

P. 264. « Moscou est certainement la ville la » plus vaste de l'Europe. » Paris, depuis sa nouvelle enceinte, l'est au moins autant.

P. 318. « L'entrée de chaque rue de Moscou » a une porte qui se ferme en cas de tumulte » ou d'incendie. » D'autres voyageurs parlent aussi de ces portes ; et, quoique prévenu qu'elles devaient y être, je n'ai jamais eu le bonheur de les apercevoir.

Pages copiées de Coxe.

CHANTREAU.		COXE.	
Pag.	3 - 6	*T.* 2, *p.*	92 - 96
—	38 - 47	—	— 98 - 107
—	48 - 55	—	— 107 - 113
—	58 - 61	—	— 116 - 119
—	62 - 63	—	— 119 - 120
—	71 - 0	—	— 130 - 141
—	89 - 106	—	— 144 - 172

Pag.	108 - 113	*T.* 2,	*p.*	176 - 181
—	113 - 120	—	—	261 - 266
—	125 - 138	—	—	181 - 192
—	143 - 168	—	—	192 - 220
—	170 - 191	—	—	267 - 284
—	193 - 227	—	—	221 - 260
—	230 - 238	— 1,	—	347 - 358
—	239 - 249	—	—	360 - 370
—	264 - 284	—	—	233 - 282
—	297 - 309	—	—	283 - 292
—	310 - 326	—	—	307 - 322
—	329 - 333	—	—	220 - 225
—	333 - 336	—	—	207 - 210
—	337 - —	—	—	202 - - —

Ainsi voilà au moins 400 pages sur deux volumes, exactement copiées de Coxe, et avec toutes ses erreurs, que ni l'auteur ni le traducteur n'étaient en état de reconnaître, et encore moins de rectifier : l'impudence de M. Chantreau, soit comme traducteur, soit comme auteur, mérite d'être dénoncée: un voyage comme le sien se fait sans quitter son cabinet; et c'est tromper la bonne foi publique, c'est attenter aux droits d'un écrivain, que de publier sous son propre nom, un ouvrage si visiblement et si indécemment pillé d'un autre. Je prie ceux de

mes lecteurs qui en auront le temps, de prendre la peine de vérifier, sinon en totalité, au moins en partie, mes citations sur les deux voyages.

(*) Est-il concevable que ce voyage, ayant paru en 1793, *sept* ans après celui de Coxe, qui était entre les mains de tout le monde, comme le seul moderne pour les pays du Nord, je soye le premier qui, en 1802, ait relevé cet impudent plagiat, qui n'a point d'exemple? Aucun journaliste ne l'a reconnu; et M. la Richarderie, dans sa *Bibliothèque universelle des Voyages*, n'en a fait aucune mention; il donne même à ce pitoyable ouvrage quelques éloges, tout en convenant que le *Voyage de deux Français* est beaucoup plus exact: aveu dont je ne me trouve pas assez flatté, pour lui en faire mes remercîmens.

Ce misérable voyage a été traduit en allemand et en anglais dans l'année même de sa publication: comment, après cela, un écrivain peut-il s'honorer d'une distinction pareille? Quoi, le traducteur anglais ne connaissait pas l'ouvrage de Coxe, son compatriote? Il n'a pas reconnu qu'il transportait dans sa langue, 400 pages qui existaient déjà sous un autre nom? Cette ignorance est inexcusable.

M. Chantreau n'est pas le seul à qui on puisse reprocher d'impudens plagiats ; M. V. C.... (Victor Comeiras) a publié, en l'an 10, un tableau de la Russie moderne, en deux gros volumes in-8°., où l'on trouvera difficilement 40 pages qui lui appartiennent en propre : le tout est copié *mot à mot* de l'*Histoire de Russie*, par le Clerc, du *Voyage* de Coxe, et du *Voyage de deux Français;* cependant il ne cite personne. Choqué d'un procédé aussi étrange, j'adressai au rédacteur du *Moniteur* la lettre suivante, qui fut insérée dans le n°. du 19 fructidor an 10 :

Au Rédacteur.

« Permettez-moi, citoyen, de consigner quelques réclamations dont la publicité m'intéresse.

» Je viens de lire dans le 3me. n°. de la 3me. année de la *Bibliothèque française*, un extrait du tableau général de la Russie moderne, par le cit. V. C......., continuateur de l'*abrégé de l'Histoire générale des voyages*. L'auteur de cet extrait donne à celui du tableau les plus grands éloges, et prétend que cet ouvrage est plus étendu, plus complet que tous les voyages

publiés depuis vingt ans, et qu'il est le résultat des recherches les plus pénibles et des méditations les plus profondes. Il ne faut ni recherches *pénibles*, ni méditations *profondes*, pour copier à tour de rôle, et mot à mot, *Leclerc*, *W. Coxe* et *moi*. Or, il me serait aisé de démontrer que les trois quarts, au moins, de cet ouvrage sont pillés de nous trois. Je ne me constitue le champion de personne ; ainsi je ne citerai pas les innombrables passages dérobés à ces deux premiers écrivains ; je me contenterai de relever ceux que le cit. V. C...... a cru pouvoir s'approprier dans mon voyage.

» Tome Ier. du Tableau, page 56, sur le climat de Russie, deux pages. — P. 182, sur le plan proposé aux souverains russes de renoncer à la partie orientale de leur empire en Asie, et sur la fécondité des femmes, trois pages. — P. 232, description matérielle de Pétersbourg, quatre pages. — Tome II, p. 159, sur le gouvernement de Russie, deux pages. — P. 241, sur le soldat russe, trois pages. — P. 252, sur Cronstadt, deux pages. — P. 273, sur les corps des cadets grecs et des mines, trois pages. — P. 300, sur l'éducation et le luxe des seigneurs russes, cinq pages. — P. 315, sur le jeu et les bals, deux pages. — P. 318, sur les bals et la

musique, trois pages. — P. 333, sur le paysan russe, une page. — P. 336, sur le même, ses maisons, ses usages, etc., neuf pages.

» Ainsi voilà une quarantaine de pages copiées *mot à mot* de mon voyage, et j'ai négligé beaucoup de phrases isolées, même des demi-pages, également transcrites. Je sais qu'un ouvrage tel que le Tableau de la Russie moderne, a dû se composer d'après les voyages et relations déjà publiés; mais je sais encore que dans ce cas on ne se plaint pas (comme fait l'auteur dans sa préface) de l'inexactitude des voyageurs, quand c'est dans leur récit que l'on puise tout ce dont on gratifie le public. J'ai lieu de me féliciter du choix du cit. V. C.... pour les objets matériels, décrits par tous les voyageurs, dont ma relation lui a sans doute paru la meilleure; il n'en est pas de même des réflexions sur le luxe, l'éducation, le soldat, et notamment sur le plan proposé à l'empereur, page 181 du tableau, tome 1er. L'auteur se sert très-plaisamment de l'expression : *Nous allons développer notre idée,* pendant que c'est la mienne qu'il développe et précisément dans les mêmes termes que moi.

» Pour finir, j'observerai que le cit. V. C..... ayant avoué que le portrait du prince Potemkin était pris de M. de Ségur, il aurait dû avouer

avec la même franchise ce qu'il avait emprunté des autres.

» J'ai l'honneur de vous saluer.

» F. DE P., *auteur du Voyage de Deux Français au nord de l'Europe*, publié en 1795, en 5 vol. in-8°.

» Marseille, le 5 fructidor an 10. »

Cette lettre m'en valut une très-longue de M. Victor Comeiras, où il me fit beaucoup d'excuses de m'avoir copié sans me citer, et il m'assura qu'il ne commettrait plus la même faute dans sa continuation de l'ouvrage de La Harpe. Effectivement, il prit plusieurs de mes chapitres sur la Suède et la Russie; mais il me cita au commencement du volume; je n'eus plus rien à dire.

Lorsque l'auteur du tableau de la Russie cesse de copier, il tombe dans les erreurs les plus grossières; en voici quelques-unes:

T. 1er., *p.* 41. « La Russie et l'Amérique ne » sont séparées que par un détroit de 175 milles » anglais (près de 60 lieues) ». D'après Cook, il n'y a que 13 lieues; car en temps serein, il est possible d'apercevoir les deux continens.

P. 43. « A Ostroug-Wéliki, le thermomètre » de Réaumur marquait 40 degrés de froid le

1er

» 1er. décembre 1786; le même jour, il fut à » 51, et le 7 décembre à 60 ». Le mercure gelant à 32 degrés, l'esprit de vin à 36 et demi, comment s'y prit-on pour calculer précisément ce froid-là ?

P. 67. « Dans les pays plus septentrionaux, » on ne voit pas le soleil pendant toute la durée » de l'hiver. » Ces pays seraient sous le pôle, et par conséquent inhabités.

P. 236. « La longueur de la ville, en suivant » la Néva, est de quatre verstes, sur seize de » largeur ; ce qui forme 80,000 sagènes car» rées, ou 81,250 toises. » En ne comptant que 500 toises par verste, ce serait 2,000 sur 8,000, et conséquemment 16 millions de toises carrées ; ce qui est un peu différent.

T. 2, *p.* 320. « Le régiment des gardes a » une musique de cors de chasse. » Qu'est-ce que cela signifie, lorsqu'il y a quatre régimens ? il ne fallait que copier littéralement, et dire : Le régiment de Séménowski.

P. 333. L'auteur, écrivant en républicain, s'est permis de tronquer mes phrases ; ce qui est un tort de plus : il me fait dire, par exemple : Cette liberté précieuse, *à laquelle tous les hommes sont appelés*. Je pense le contraire, je l'ai dit, et voici sur quoi je me fonde :

Lors du premier partage de la Pologne, en 1773, la Gallicie passa sous la domination de l'empereur : ses possessions eurent alors la Vistule pour limite. Il fut obligé d'établir un cordon de troupes pour empêcher la désertion de ses nouveaux sujets. Ils repassaient le fleuve en foule, pour rentrer en Pologne, s'y vendre à des seigneurs, et reprendre les chaînes de l'esclavage. Ces malheureux disaient : *Si ma chaumière brûle, on me la reconstruit; si ma vache meurt, on m'en donne une autre; si ma famille, ou moi, sommes malades, on nous soigne, parce que l'intérêt du maître est de nous conserver : libres, en Autriche, on nous laissera mourir de faim et de misère.* Ce raisonnement est pitoyable, absurde, contraire à la dignité de l'homme : je conviens de tout ce qu'on voudra; mais il n'y a rien à opposer à des *faits* (*).

Histoire ou Anecdotes sur la Révolution de Russie en 1762, *par M. de Rulhière*. Paris, an 5 (1797). Volume *in*-8°. de 186 pages.

Cet ouvrage, colporté en manuscrit par l'auteur, pendant plus de vingt ans, prôné dans les sociétés particulières, comme tous ceux qui n'ont pour juges que des amis ou des complaisans, a vu enfin le jour en 1797. Alors seulement le public a pu lui assigner le rang qu'il doit occuper dans la littérature et dans l'histoire. Quelque mérite qu'un ouvrage historique puisse emprunter du style, cependant l'événement qu'a retracé M. de R., est trop important, d'un intérêt trop majeur, pour s'y arrêter. Je n'examinerai pas s'il a toujours employé celui qui convenait à son sujet; s'il a dû mêler à un récit aussi sérieux, des détails et des réflexions que proscrit la sévérité de l'histoire, et si des intrigues de cour ont pu être écrites avec le ton de la légèreté, quand elles ont préparé ou accompagné une aussi étonnante catastrophe.

J'attaquerai en masse la narration elle-même ; je ne m'adresserai pas à l'auteur, puisqu'il n'existe plus ; j'écris pour ses partisans, pour cette tourbe de lecteurs, qui, sur la réputation du manuscrit, dont ils entendaient parler confusément depuis tant d'années, ont dévoré l'ouvrage devenu public, et l'ont admiré comme un monument historique, pendant que ce n'est qu'un monument de méchanceté, d'audace et de vanité.

Cette opinion sera regardée comme étrangement sévère, si je ne l'appuie sinon sur des preuves irréfragables, au moins sur de grandes probabilités ; mais, je ne puis que citer et combattre les assertions hasardées de l'auteur : les événemens qu'il raconte sont pour moi, comme ils l'ont été pour lui, enveloppés d'une obscurité impénétrable. Il me suffira donc de démontrer qu'il n'a pas dû connaître, et moins encore approfondir les anecdotes consignées dans son ouvrage avec autant d'impudence que de légèreté.

M. R. se prévaut de son courage, tire vanité d'avoir résisté aux demandes réitérées de livrer son manuscrit, d'avoir méprisé les menaces des agens du gouvernement. Sans doute cette fermeté courageuse est louable ; mais a-t-il pu

croire, qu'il remplissait strictement le devoir d'honnête homme, en se contentant de promettre que sa relation ne verrait le jour qu'après la mort de Catherine? Quoi! il suffit donc que l'individu qu'on veut déshonorer n'existe plus, pour qu'il soit permis d'entacher sa mémoire? quelle affreuse doctrine! ce sont là les principes de M. R.; il les établit formellement dans sa préface; ses héritiers ont suivi ses intentions avec une ponctualité aussi peu honorable pour eux que pour l'auteur lui-même; et ils n'ont pas perdu de temps, Catherine étant morte en novembre 1796.

La réflexion sur la liaison de M. Williams et du comte Poniatowski, est du plus mauvais ton, surtout dans un récit uniquement destiné à une femme pour laquelle on affiche un profond respect, et les égards les moins équivoques. Il paraît par la seconde lettre (1) à Madame

(1) M. l'abbé de Bausset, depuis évêque d'Alais, aujourd'hui cardinal et pair de France, se trouvait chez le comte de Caraman, au château de Roissy (dont, ainsi que de tant d'autres, il n'existe plus que la place): M. de R. y fit la lecture de son histoire de la révolution de Russie, qui dura environ une heure. M. de Bausset se retira dans son appartement, et l'écrivit en entier, aussi exactement que sous la dictée de l'auteur.

d'Egmont (page 164), que je ne suis pas le premier que cette phrase ait choqué : la réponse de l'auteur est loin de me satisfaire, et je persiste dans mon opinion.

Celui-ci ne put ignorer long-temps qu'il existait une copie de son ouvrage; il témoigna ses craintes à M. de B., si le manuscrit tombait en des mains moins pures, moins fidèles que les siennes; lui fit sentir que son honneur, sa sureté même étaient intéressés à ce que cet ouvrage ne pût absolument paraître du vivant de l'impératrice. Enfin, il en exigea le sacrifice, auquel M. de B. eut la bonté de consentir, et il le brûla en sa présence; mais l'ayant lu à quelques personnes, il était demeuré gravé dans sa mémoire, et il le récrivit. Cette copie est demeurée entre ses mains, jusqu'à sa publication, qui n'aurait jamais eu lieu si S. E. en avait été seul possesseur ; sa délicatesse et sa probité ne lui auraient pas permis de borner à la mort de Catherine, une discrétion *srictement et éternellement* obligatoire pour l'homme de bien. Cet effort de mémoire m'a paru assez extraordinaire pour mériter d'être consigné ici, quoiqu'il soit généralement connu : ce don de la nature est bien précieux lorsqu'il se trouve uni à un talent reconnu et à de vastes connaissances : l'Histoire de Fénélon, et surtout la Vie de Bossuet, ont acquis à M de B. une grande et juste célébrité. La modestie de S. E. ne s'offensera pas, j'espère, de l'hommage que se plaît à lui offrir l'un de ses plus sincères et de ses plus zélés admirateurs.

Il est sans doute physiquement possible que M. R. ait appris quelques anecdotes secrètes sur la révolution de 1762 : mais il en est de telles, que je regarde comme impossible, ou comme tellement invraisemblable, que cela revient au même, qu'il en ait été instruit : de ce nombre est celle qui regarde le rendez-vous donné à Soltikow (page 9) chez Catherine, alors grande duchesse. On ne peut guères tenir ce fait que du grand chancelier, qui, selon M. R., porta la parole au jeune homme, de la grande duchesse, ou de Soltikow ; il est permis de douter qu'aucun de ces trois personnages ait fait une pareille confidence à l'auteur, petit secrétaire de légation, et même au baron de Breteuil, notre envoyé (1). La chose est donc bien loin d'être certaine, et je crois qu'il eût été plus sage, plus décent, de ne pas raconter une anecdote aussi dépourvue de vraisemblance, sur laquelle, si on eût demandé à l'historien de qui il la tenait, il eût, à coup sûr, été fort embarrassé de répondre.

---

(1) On n'est pas obligé de croire que M. de R. (quoiqu'il l'affirme à madame d'Egmont dans sa première lettre) ait été le confident de tous les grands de de ce temps-là, et qu'ils n'aient rien eu de caché pour lui.

Mais si l'on a bien voulu attendre la mort de Catherine, pour publier des anecdotes qui attaquent aussi cruellement sa mémoire, le motif qui a déterminé cette indulgence, quel qu'il soit, n'aurait-il pas dû en reculer la publication jusqu'à la mort de Paul, qui est démontré ou au moins déclaré n'être pas fils de Pierre III, et qui ne pouvait voir avec indifférence dévoiler ce mystère d'iniquité? Paul étant mort, son fils Alexandre n'aurait-il pas eu aussi quelques droits à des ménagemens, et par conséquent, une diatribe pareille ne devait-elle pas être vouée à un oubli éternel? Je n'y mets aucun doute.

Richer-Serisy, dans sa violente réfutation de cet ouvrage, insérée à la fin du second volume du voyage de Swinton dans le Nord, observe avec raison, que Paul tenait beaucoup de son père (il en tenait au physique et au moral), et que Catherine et le beau Soltikow auraient donné le jour à un être plus favorisé des dons de la nature. Si ce n'est là qu'une présomption, n'est-elle pas aussi forte que tout ce qu'il a plu à M. R. de nous donner comme des certitudes?

La mort de Pierre III est le second événement sur lequel on peut ne pas s'en rapporter

aveuglément à l'auteur. Je sais qu'en Russie, on ne forme aucun doute sur le genre de mort ; il est constant qu'elle a été violente ; mais rien ne démontre mieux combien est épais le voile qui enveloppe cette affreuse catastrophe, queles différences qui existent dans les récits de tous les écrivains : aucun ne s'accorde avec un autre sur le nom des meurtriers, et les citations suivantes vont venir à l'appui de mon assertion.

Les mémoires secrets sur la Russie, dont je rendrai compte tout à l'heure, désignent Alexis Orlow, Passek, et le jeune Bariatinski. L'histoire de Pierre III (beaucoup plus un libelle qu'une histoire) nomme Alexis Orlow, le jeune Bariatinski et Potemkin ; il ajoute que le poison fut apporté de Pétersbourg, et présenté par un médecin nommé Krouse, fait que n'appuie aucune relation. L'auteur de la vie de Catherine, fort mal instruit sur beaucoup d'objets, accuse Alexis Orlow, le jeune Bariatinski et Téplof. M. R. est d'accord avec l'histoire de Pierre III, à l'exception du médecin Krouse, dont il ne dit mot, et qui joue pourtant dans cette affaire un rôle assez important pour mériter d'être cité. Moi-même, dans mon voyage au nord de l'Europe, je ne suis d'accord avec personne, puisque j'attribue l'assassinat à Orlow et aux deux frères

Bariatinski. On peut donc conclure de ces diverses relations que si des présomptions très-fortes doivent servir de preuves dans un événement qui ne sera jamais élairci, Orlow et le jeune Bariatinski sont coupables; quant au troisième, c'est assurément Potemkin, Téplof, Passek ou Bariatinski l'aîné : mais lequel de ces quatre ? nous l'ignorerons toujours; l'un de nous a peut-être trouvé la vérité; peut-être aussi nous trompons-nous tous.

M. R. dit qu'on ne sait pas avec *certitude* quelle part eut l'impératrice à cet événement; non sans doute, et on ne le saura jamais. La voix publique s'est plue à charger cette princesse d'un forfait abominable, et la seule raison plausible qu'on puisse apporter d'une accusation aussi atroce, c'est qu'ayant profité du crime, elle a dû le commettre. Ce principe est ordinairement vrai, cependant il souffre des exceptions. Catherine peut avoir fait assassiner son mari; donc elle l'a fait assassiner : cet argument est bien faible, quand on lui oppose la conduite de l'impératrice pendant plus de trente ans de règne; sa bonté, sa clémence, toutes les qualités qui illustreront à jamais sa mémoire, malgré les diatribes virulentes de quelques écrivains qui survivront à leurs libelles.

Je sais que Catherine a profité de la mort de son époux, que la réflexion a pu l'en consoler promptement, qu'elle a reconnu, sans doute, que sa tranquillité future datait de cette époque : mais profiter d'un crime, est-ce le commettre? En un mot, aucune preuve matérielle ne vient à l'appui de l'opinion de ceux qui proclament Catherine meurtrière de son époux : je suis donc fondé à croire qu'elle fut innocente ; je l'ai dit, et je le dis encore. L'ouvrage de M. R. est un libelle calomnieux : ce n'est pas avec des productions pareilles qu'on passe à la postérité. Cette histoire écrite pour madame d'Egmont, devait être ensevelie dans son cabinet, et l'appât de quelque pistoles n'aurait jamais dû porter les héritiers de l'auteur à déshonorer sa mémoire (1). Je vais actuellement relever plusieurs

---

(1) L'éditeur, dans une note placée à la tête de l'ouvrage, raconte toutes les tentatives faites auprès de M. de R. pour lui arracher son manuscrit : il a également résisté aux offres pécuniaires et aux menaces de M. d'Aiguillon, ministre, et de M. de Sartine. On fait ensuite paraître en scène M. de Choiseul, qui l'envoie en Pologne ; or, personne, excepté l'éditeur, n'a pu ignorer que le ministère de M. de Choiseul avait précédé celui de M. d'Aiguillon.

Le frère de M. de R. fut fidèle aux engagemens de

inexactitudes impardonnables dans un homme qui a tout su, tout vu par lui-même, et qui se trompe sur les choses le plus généralement connues.

P. 6. « Épouse du grand duc à l'âge de qua- » torze ans, elle sentit dès-lors qu'elle gouver- » nerait les Etats de son mari. » La grande duchesse, née en mai 1729, et mariée en septembre 1745, avait *seize* ans révolus ; deux ans à cet âge sont quelque chose ; d'ailleurs l'exactitude dans un fait historique ne gâte rien : l'auteur néglige beaucoup trop ce qu'il regarde ap-

---

l'auteur, et attendit la mort de Catherine pour disposer du manuscrit. Il a cru remplir dans toute leur rigidité les devoirs de l'honnête homme ; le *libraire* éditeur n'a pas manqué, sans doute, de le confirmer dans cette opinion, pour acquérir ce chef-d'œuvre et le publier. Ces messieurs n'ont jamais balancé entre leur profit et le déshonneur de qui que ce soit. On peut en juger par ce volumineux *fatras*, appelé *Correspondance de Grimm* (qui écrit tout seul), et par tant d'autres libelles publiés depuis vingt ans. S'ils se sont bien vendus, tant pis pour ceux qui s'y sont trouvés calomniés ou qui y ont trouvé leurs parens. L'ouvrage a valu de l'argent, la spéculation a réussi : tout est excusé. Eh bien, ces *éditeurs* se croyent les plus honnêtes gens du monde, et le disent plus haut que personne : c'est la probité du métier.

paremment comme des minuties indignes de son attention. Ce serait ici le cas d'observer que bien des gens en Russie croyent Catherine née en 1727, et sont persuadés qu'on recula sa naissance de deux ans, pour que, selon l'usage de l'église grecque, elle fût plus jeune que son mari, né en 1728. Sans adopter cette opinion, dont rien n'a démontré la réalité, je m'en tiens à l'âge connu, et M. R. est en défaut de deux ans.

P. 27. « Pierre III accorda à la noblesse » russe les droits des peuples libres, comme » si en effet les droits des peuples dépendaient » de pareilles concessions. » Oui, sans doute, les droits des peuples dépendent de pareilles concessions; c'est une vérité éternelle qui ne trouvera jamais de contradicteurs de bonne foi. Si l'auteur a prétendu dire que ces droits ne *devraient* pas en dépendre, je suis de son avis; mais alors il s'est mal expliqué : la suite de sa phrase le prouve. « La volonté du souverain, » sans aucune forme, continua d'être l'unique » loi. » Le souverain était donc le maître de fixer des bornes à sa volonté : la liberté des nobles dépendait donc uniquement de lui. M. R. s'est donc trompé; et, croyant avoir consacré un principe philosophique, il n'a

énoncé qu'une erreur, qu'une opinion *révolutionnaire*.

P. 76. « L'empereur était à une campagne » éloignée de douze lieues. » Il était à Oranienbaum, à 35 verstes de la capitale, c'est-à-dire à moins de 9 lieues, puisqu'il y a 104 verstes au degré : cela est égal pour le fait ; mais il faut de l'exactitude.

P. 80. « La princesse Daschekow, âgée de » dix-huit ans. » La princesse Daschekow avait, en 1791, plus de cinquante ans, conséquemment plus de dix-huit en 1762, vingt-neuf ans auparavant : cette erreur est inexcusable dans un témoin oculaire ; s'il s'agissait de trente à trente-trois ans, elle serait indifférente ; elle ne l'est pas de dix-huit à vingt-un ou vingt-deux, et dans la circonstance ; le lecteur en sentira la raison.

(*) *P.* 91. « Par la protection de Villebois, » Français, quelque temps aimé de Catherine, » Orlow avait obtenu la charge de trésorier de » l'artillerie. » Comment le frère d'un favori, du trésorier de l'artillerie, pouvait-il être encore *soldat* à 25 ans au moins, comme cela est consigné dans cet ouvrage, pages 80 et 143 (*) ?

P. 105. « La rivière de Néva tombe dans la » mer à l'extrémité du golfe de Finlande, et

» semble le prolonger ; à douze lieues ayant son
» embouchure, est depuis soixante ans bâtie
» la ville de Pétersbourg ».

S'il était possible d'élever des doutes sur le séjour de l'auteur en Russie, cette phrase serait capable de les faire naître. Il est le premier qui ait imaginé de placer ainsi Pétersbourg, qu'on sait être à l'embouchure même de la Néva. M. R. regarde le golfe de Finlande, comme la continuation du fleuve, jusqu'à Cronstadt : c'est une opinion neuve ; mais il n'y aura jamais douze lieues de distance, Cronstadt étant à 29 verstes, un peu plus de *sept* lieues de Pétersbourg (14,500 toises).

P. 145. Un nommé Potemkin, âgé de *dix-sept* ans, figure parmi les assassins de l'empereur ; comme il ne peut être question que du fameux Potemkin, je reprocherai encore à l'auteur une grande erreur. Potemkin est mort en 1791, âgé de 53 ans révolus ; il avait donc, en 1762, 24 ans et non 17. Or, M. R. qui a connu toute la cour de Pétersbourg, qui a puisé dans les meilleures sources, a été bien mal informé cette fois-ci : le développement d'un jeune homme, soit au moral, soit au physique, n'est pas le même à 17 et à 24 ans. Il fallait donc s'informer plus scrupuleusement de la vérité.

P. 145. « Le jour même de l'assassinat, » l'impératrice commençant son dîner avec » beaucoup de gaieté, on vit entrer Orlow, » couvert de sueur et de poussière, ses habits » déchirés, sa physionomie agitée, pleine d'hor- » reur et de *précipitation* (quel style pour un » académicien!); en entrant, ses yeux étince- » lans et troublés cherchèrent ceux de l'Impé- » ratrice. » Il faut convenir qu'une pareille entrée était capable de faire naître d'étranges soupçons, et démontrait au moins dans Orlow une imprudence bien étonnante. Comment, dans un trajet de plusieurs lieues, n'avait-il pas eu le temps de composer son visage, de calmer cette agitation extrême, à peine pardonnable dans les premiers momens? N'était-il pas plus naturel, surtout plus sage, de faire avertir l'impératrice, sans se montrer à tous les courtisans, à tous les valets, dans un état aussi extraordinaire? Au reste, la relation de M. R. est la seule où soit consignée l'entrée d'Orlow, au moins avec ces détails; ainsi, je me permettrai de la révoquer en doute.

P. 147. « Le corps de Pierre III fut exposé » à Pétersbourg; le visage était noir, et le cou » déchiré : malgré ces horribles marques, pour » assoupir les mouvemens qui commençaient à

» se faire craindre, et prévenir que des imposteurs n'agitassent un jour l'Empire sous son nom, on le laissa trois jours exposé à tout le peuple. » Plusieurs personnes qui ont vu de près le corps exposé de ce prince, m'ont dit, à Pétersbourg, que ces marques de violence n'existaient pas : j'accorde néanmoins que l'empereur a péri par un assassinat; mais n'eût-il pas été bien imprudent d'offrir son corps en spectacle pendant trois jours, s'il eût porté ces indices irrécusables de meurtre? Quel étrange moyen d'assoupir les mouvemens qui commençaient à se faire craindre! Cette vue aurait été plutôt capable de les faire naître. La révolte de Pugatscheff a prouvé qu'on s'était trompé en croyant, par cette exposition, prévenir des troubles dans l'Etat. En effet, le peuple de Pétersbourg a pu s'assurer seul de la mort de Pierre; et dans un Empire d'une aussi vaste étendue, ce n'était pas au centre de la capitale qu'un imposteur devait prendre le nom d'un prince qui n'existait plus.

P. 150. « Tous les souverains s'empressèrent » de reconnaître Catherine; un seul, l'empereur » de la Chine, refusa de recevoir ses ambassadeurs, et fit répondre qu'il ne voulait avec » elle, ni alliance, ni commerce, ni aucune

» communication. » Ce prince s'est humanisé depuis : car le commerce avait repris, en 1791, une grande activité entre les deux Etats ; l'empereur avait reçu des ambassadeurs de Catherine, et l'on observera que c'était le même qu'en 1762.

Idem. « Elle punit sans rigueur le Français » Bressan, qui avait averti l'empereur. » L'impératrice avait l'ame trop grande, pour punir autrement que par la privation d'un cordon, celui qui avait voulu se rendre utile à son maître. Munich, de qui il n'avait pas dépendu que l'empereur ne l'emportât sur son épouse, n'a reçu d'elle que des honneurs, des bienfaits, et il les méritait. Un souverain qui méconnaît les services rendus à ses ennemis, par ceux dont il ne doit rien attendre pour lui-même, commet une grande faute en politique. C'est annoncer à ses créatures, à ses amis, s'il est assez heureux pour en avoir, que si jamais il succombe dans une lutte toujours possible, le vainqueur les punira d'avoir fait leur devoir. On sent combien une telle idée serait décourageante, et quelles suites funestes elle pourrait entraîner.

P. 165. « Gustave III m'a dit à Paris, en » présence de M. le comte de Creutz, encore » aujourd'hui son ambassadeur en France, et

» de M. le comte de Levenhaupt, que la re-
» lation envoyée au sénat de Suède était ab-
» solument conforme à mon récit. »

M. R. trouve l'opinion du roi de Suède d'un très-grand poids, et je suis entièrement de son avis. Il est donc avéré que la relation de la révolution de 1762 a été envoyée au sénat de Suède. Observons d'abord que cette phrase, faisant partie de la seconde lettre à Mme. d'Egmont, datée de 1773, il est question du premier voyage de Gustave en France, qui a eu lieu en 1771; il était alors prince royal. Le sénat, à cette époque, réunissait la toute-puissance : le père de Gustave, revêtu du seul titre de roi, gémissait sous le despotisme le plus absolu. Or, si son fils a eu connaissance de la relation envoyée par la Russie, il n'est pas douteux que tous les sénateurs, sans exception, ne l'aient connue, n'aient pu en tirer des copies, s'ils l'ont voulu. Cela posé, comment une histoire confiée à trente ou quarante personnes, qui n'avaient pas promis le secret, n'a-t-elle pas transpiré ? A quoi bon ces offres brillantes, ces menaces faites à M. R., pour anéantir un manuscrit dont il pouvait exister tant de copies ? Comment cette relation n'a-t-elle pas été publiée en Suède lors de la guerre avec la Rus-

sie? Tout cet échafaudage de l'auteur devient encore plus invraisemblable par sa conversation avec Gustave.

P. 174. La princesse Daschekow y est encore représentée à dix-huit ans; j'ai relevé plus haut cette inexactitude.

L'auteur termine son récit en disant : « Que » rien ne pourra convaincre ceux qui ne sont » pas convaincus par tout ce qu'il a dit, et » qu'il croit avoir suffisamment justifié aux » yeux de Madame d'Egmont un ouvrage qui » n'a été conçu que sous ses auspices. » Il a raison; ceux qui ne sont pas convaincus par tout ce qu'il a dit, et je suis de ce nombre, ne le seront jamais. M. R. écrit des anecdotes dont il se dit sûr, y ajoute le témoignage de gens irréprochables, et prétend nous forcer à les croire aveuglément, pendant que ni lui, ni les témoins qu'il cite, n'ont pu connaître ces événemens que par la voix publique : il y aurait de la part de ses lecteurs trop de complaisance ou trop de légèreté. Je suis fort éloigné d'accorder à l'auteur que son ouvrage, quoique conçu sous les auspices d'une grande dame, ait été justifié à ses yeux : je ne l'ai pas connue personnellement; mais la réputation dont elle a joui toute sa vie m'assure que si cette histoire a été jugée sans

prévention, l'hommage de M. R. aura été reconnu complètement indigne de Madame d'Egmont.

(*) M. de R. est mort en 1791, laissant la réputation d'un homme de beaucoup d'esprit; il n'avait pourtant publié aucun ouvrage marquant, lorsqu'il fut reçu de l'Académie française. Son *Histoire de l'Anarchie de Pologne* n'a paru que plusieurs années après sa mort, tronquée, mutilée par ordre du gouvernement; ce qui rend cet ouvrage au moins médiocre, quand l'auteur aurait pu tirer un grand parti de ce sujet intéressant, et digne d'occuper une plume même plus exercée que la sienne. Le style de plusieurs morceaux, mérite cependant des éloges, on ne peut le nier; mais la vérité des faits se ressent de la censure que le gouvernement a exercée beaucoup trop despotiquement sur cet ouvrage (*).

Mémoires secrets sur la Russie, *et particulièrement sur la fin du Règne de Catherine II, et sur celui de Paul* Ier. Amsterdam, 1800, et Paris, 1802; trois volumes *in*-8°. de 355, 295 et 444 pages.

(Les deux premiers volumes sont de l'édition où les notes sont séparées du texte; le troisième, de celle de Bertrandet, à Paris.)

Quoique l'auteur de ces mémoires n'y ait pas mis son nom, personne n'ignore que c'est un M. Masson, Français, ou plutôt de la principauté de Montbéliard, ci-devant au service de Russie : il les avoue, et conséquemment je suis dispensé de respecter le voile de l'anonyme sous lequel il avait d'abord paru vouloir s'envelopper. Cet ouvrage a fait une assez grande sensation, qu'il faut attribuer à l'importance et à l'intérêt du sujet; à beaucoup d'égards, il me paraît ne pas la justifier. Au travers de quelques détails curieux, percent l'injustice et la malignité les moins équivoques. Kotzebue, dans le second volume de son ouvrage, ayant pour

titre : *L'Année la plus remarquable de ma Vie*, l'a critiqué sévèrement, peut-être même un peu brutalement. Il est permis de suspecter la franchise de cet écrivain, qui, rappelé par Paul de Sibérie, dédommagé amplement, par sa générosité, de tout ce qu'il avait injustement souffert, a oublié des torts aussi loyalement réparés; il a pu être emporté par la reconnaissance, comme M. M. l'a été par la vengeance et l'animosité. Mais, en les accusant l'un et l'autre d'avoir donné quelques atteintes à la vérité, combien le rôle de l'auteur des mémoires est au-dessous du rôle de Kotzebue ! Le sentiment qui a égaré celui-ci porte avec lui son excuse.

P. 3 de la Préface. « J'ai déjà publié quel-
» ques petits ouvrages, où je ne me suis pas
» nommé, parce qu'ils étaient purement litté-
» raires, et n'intéressaient que ma vanité. Mais,
» aujourd'hui que j'ose parler avec hardiesse et
» franchise d'une grande nation, d'une cour
» pompeuse, d'une souveraine presque déifiée,
» et surtout d'un tyran aussi vindicatif que
» puissant, je me ferai connaître. » Qui ne croirait, en lisant cette phrase, que l'auteur est l'homme du monde le plus modeste et le plus courageux? Modeste, parce qu'il a publié, sous le voile de l'anonyme, quelques opuscules qui

lui auraient fait honneur; courageux, parce qu'il s'est nommé en insultant une nation entière et ses souverains. J'ai le malheur de voir dans cette conduite précisément l'opposé de ce que M. M. voudrait qu'on y vît. La vraie modestie ne consiste pas toujours à garder l'anonyme, en mettant au jour ses productions : il faut, pour mériter le titre qu'ambitionne l'auteur, que ces ouvrages anonymes soient bons, sans quoi la modestie consiste à ne pas se nommer. Or, qu'a fait M. M.? Quelles sont ces productions littéraires qui intéressaient uniquement sa vanité? Quant au courage, c'est donner une étrange preuve du sien que d'écrire trois volumes pour déchirer une nation, estimable à plusieurs égards, dont on peut dire même que presque tous les vices sont dus à la forme de son gouvernement. Il y aurait eu un grand courage à publier les mémoires secrets à la cour de Paul Ier. ; ce courage, il est vrai, aurait tenu de la sottise, et personne n'aurait plaint l'imprudent écrivain traîné dans les déserts de la Sibérie. Mais, de bonne foi, écrire ce ramas d'invectives à cinq cents lieues du peuple qu'on dénigre, hors de la portée du souverain qu'on veut déshonorer, n'est-ce pas l'opposé du courage? Que conclure? Que les mémoires secrets ne devaient

paraître ni en Russie, ni hors de Russie; l'examen que je vais en faire convaincra tout lecteur impartial de cette vérité.

P. 4. « La proscription dont j'ai été victime » en Russie ne m'a point inspiré ces mémoires; » mais c'est peut-être l'indignation qui me » donne le courage de les publier. » A qui espère-t-on persuader que cette proscription n'a influé en rien sur ces mémoires? Le ton seul qui y règne suffit pour démontrer le contraire. L'auteur s'abuse; dans sa position, ce n'est jamais l'indignation qui donne le courage de publier de tels ouvrages : c'est toujours un motif de vengeance particulière, le désir d'atteindre avec la plume celui qu'on ne peut atteindre avec d'autres armes.

P. 5. « Il ne faut pas moins que le plus juste » ressentiment pour m'enhardir à parler, pen- » dant que j'erre encore sans patrie et sans » asile. » C'est donc le ressentiment qui a dicté ces mémoires; l'auteur est donc suspect, par cela seul : errer sans patrie, n'est pas un obstacle; il suffit de n'être pas en Russie.

Idem. « Les despotes peuvent enchaîner et » faire mourir; moi, je puis penser et écrire. » Les despotes n'enchaînent pas à la distance qui sépare M. M. de Pétersbourg; ne rirait-il pas

d'un homme qui dirait à deux lieues d'un champ de bataille : *Les boulets et les balles peuvent tuer, mais je ne les crains pas?* Voilà pourtant son raisonnement. S'il eût pu redouter les effets de la colère de Paul, il se serait contenté de penser et n'aurait point écrit ; j'ajoute même qu'il aurait bien fait. Je ne lui accorderai pas que ce droit (d'écrire) soit très-*innocent*, comme il l'assure dans la même phrase ; jamais la calomnie n'a été innocente, et je prouverai tout à l'heure que cet écrivain s'en est rendu coupable à plusieurs reprises.

P. 8. « C'est bien mal reconnaître l'hospita-
» lité dont on a joui dans un Empire, que d'en
» dénigrer les habitans. » On verra comment a été suivi ce principe, qu'on ne saurait contester.

P. 9. Rien de plus plaisant que l'avis de l'éditeur ; il s'excuse de ne pouvoir offrir à ses lecteurs le récit intéressant qui suivait l'introduction ; ils auraient connu le rôle qu'a joué l'auteur à la cour de Russie, les postes qu'il a occupés, son caractère, ses principes. Selon lui, chaque ligne des mémoires doit convaincre de leur véracité. Enfin, pour nous faire attendre moins impatiemment cette importante relation, il nous l'annonce très-positivement dans le troi-

sième volume des mémoires secrets. Ce troisième volume a paru, et nous n'en savons pas davantage sur M. M. Il faut que les considérations *de la dernière importance* et les *circonstances extraordinaires* subsistent encore. Que faire ? nous résigner et prendre patience.

P. 4. « Les plans de Catherine n'étaient rien » moins que d'envoyer Gustave, à la tête de ses » Suédois, jouer en France le rôle qu'avaient » jadis joué en Allemagne et en Pologne, Gus- » tave-Adolphe et Charles XII, dans l'espé- » rance qu'il y trouverait la même fin. » Il eût été glorieux pour Gustave III de jouer en France le rôle que ces deux rois ont joué en Allemagne et en Pologne. Rien ne lui manquait pour obtenir les mêmes succès ; seulement il eût trouvé plus de difficultés que ses prédécesseurs, et sa gloire en eût été d'autant plus entière. Toujours victorieux, Gustave-Adolphe périt au milieu de ses triomphes ; quant à Charles XII, M. M. ne peut ignorer que ce n'est dans aucun de ces pays qu'il a trouvé la fin que Catherine voulait, dit-il, procurer au roi de Suède. Mais comment un homme si profondément versé dans le secret des cours, pour qui les cabinets n'ont rien eu de caché, ignore-t-il que Catherine fournissait à Gustave un

nombre de vaisseaux égal aux siens, et un corps de troupes plus considérable que ses Suédois? Comment ne sait-il pas que le traité conclu entre ces deux puissances en 1791 (quoique pour huit ans), n'avait pas d'autre but; que dès le mois d'avril de cette année (1791), le général russe qui devait commander sous Gustave était désigné et connu (1). Or, était-il naturel que l'impératrice désirât la défaite et la mort de celui avec qui elle se coalisait, à qui elle fournissait des secours effectifs? Peut-être en sais-je là-dessus un peu plus que l'auteur des

(1) Ce général était le baron de Pahlen. J'ai passé avec lui, à Stockholm, l'hiver de 1791, et je le voyais journellement : il remplissait auprès de Gustave les fonctions de ministre de Russie, mais sans titre; car il n'aurait pu être de la société du roi, ni manger avec lui, selon l'usage de cette cour. Il fut remplacé en mai par le fameux comte de Stackelberg, qui avait gouverné la Pologne au nom de Catherine; mais il ne trouva pas dans Gustave un second Stanislas. J'étais bien loin de prévoir que ce général Pahlen, en qui je n'avais jamais reconnu d'autres principes que ceux d'un loyal et brave militaire, porterait un jour les mains sur son souverain, et partagerait le forfait exécrable de Zoubow et des autres assassins de Paul Ier., qui l'avait cependant comblé de grâces et d'honneurs!!!

mémoires : plus prudent que lui, je m'en tiendrai là, et n'affirmerai pas des choses que je n'ai ni la volonté, ni la possibilité de prouver.

P. 6. Tout ce que M. M. se permet contre Armfelt est démenti par la conduite du roi de Suède à son égard : s'il eût été coupable de ce dont on l'accuse, d'avoir conspiré contre son gouvernement, d'avoir voulu vendre son pays à une puissance étrangère, le jeune monarque lui eût-il rendu ses bonnes grâces? Au reste, la conduite du régent avec toutes les personnes attachées à son frère devait préparer Armfelt à sa disgrâce ; il avait trop aimé Gustave pour plaire à un prince qui affichait des principes aussi diamétralement opposés. Que la Russie l'ait accueilli, protégé, la chose est simple, et n'a pas besoin d'une trahison pour être légitimée.

P. 88. « Frédéric, ce grand homme, dicta-
» teur des rois de l'Europe, venait en mourant
» de la laisser doyenne des têtes couronnées. »
Cela n'est point exact : Charles III a vécu encore deux ans ; il était beaucoup plus âgé que Catherine, et plus anciennement souverain.

P. 89. « Mais la révolution française, cette
» révolution si funeste aux rois, le fut surtout
» à Catherine. » Parmi les têtes couronnées,

cette princesse était celle qui devait le moins redouter notre révolution. L'éloignement extrême de son Empire suffisait pour calmer ses craintes ; le torrent destructeur aurait dû traverser d'autres royaumes pour parvenir jusqu'à elle, et la nature de son gouvernement lui offrait d'infaillibles moyens de l'arrêter. Que lui a coûté cette révolution si funeste? Quelques millions de roubles semés çà et là, pas un seul homme. Si l'on compare ces légères pertes à celles qu'ont essuyées les autres souverains, de quel côté sera l'avantage? Le roi de Prusse perd dans une campagne le tiers de son armée, et peu après conclut la paix avec un gouvernement qui n'a aucune stabilité ; l'Empereur sacrifie ses trésors et ses soldats ; l'Espagne est forcée, non-seulement de faire sa paix, mais de s'allier avec une nation encore fumante du sang de ce monarque, à l'un des ancêtres duquel son roi doit sa couronne ; le Pape renonce à la plus belle partie de ses Etats. Le roi de Sardaigne, chassé du continent, est réduit à une île sauvage. Voilà ceux pour qui notre révolution a été plus ou moins funeste. Ce sont là des faits (1). Peut-on mettre

(1) Depuis la première édition de cet ouvrage ; combien d'événemens ont achevé de prouver mon

en balance les vaines terreurs de l'impératrice, et les *frémissemens* que l'auteur des mémoires se plaît à retracer, et qui, peut-être, ont pris naissance dans sa propre imagination? Que cette princesse ait usé de précaution, ait employé sa puissance pour fermer à nos principes révolutionnaires l'entrée de ses Etats, on ne saurait

---

assertion! Le roi de Prusse a perdu la moitié de son royaume; le roi de Naples a été forcé d'abandonner ses possessions continentales, pour les voir gouvernées par le fils d'un aubergiste; le Pape a cessé d'être souverain, et s'est vu traîner en France comme prisonnier, malgré ses *grands*, ses *incroyables* sacrifices; l'empereur d'Autriche, après avoir vu deux fois sa capitale envahie, se voit forcé, en donnant sa fille à un aventurier couronné, de dévorer la plus affreuse des humiliations; le prince de Portugal n'a d'autre ressource, pour éviter une honteuse servitude, que de se transplanter en Amérique; le roi d'Espagne, qui aurait dû donner lui-même cet exemple depuis bien des années, perd son royaume, sa liberté, vient en France pour y changer de prison plusieurs fois : son fils éprouve un traitement encore plus rigoureux, et pendant sa captivité, l'Espagne a pour roi un frère de l'usurpateur du trône de France, qui cependant, grâce à l'énergie de cette nation *si reculée*, n'a jamais été tranquillement assis pendant un mois de suite sur ce trône, si peu fait pour lui; car ce malheureux Corse n'avait ni talens, ni courage. On n'oubliera jamais les conseils

l'en blâmer ; et dans ce sens, il a été fort heureux pour elle que des craintes, même exagérées, l'aient empêchée de s'endormir dans une trompeuse sécurité. La confiance doit avoir ses bornes ; le vieux proverbe que *la défiance est mère de la sureté*, s'est vérifié bien des fois depuis vingt-cinq ans.

P. 91. « Si la démence de Catherine ne l'eût » point emportée à se jeter ainsi sur la malheu» reuse Pologne, et à fomenter ensuite des » factions en Prusse et en Suède, elle n'eût » point révolté l'Europe contr'elle et le parti » des rois. » M. M. affirme positivement que l'impératrice a avancé et affermi notre révolution ; comme il n'est pas d'idée neuve, extraordinaire, que ce grand événement n'ait mise au jour, je suis moins étonné de celle-là. En quoi l'invasion de la Pologne a-t-elle pu conso-

perfides qu'il donnait aux Parisiens le 30 mars 1814, pendant qu'il fuyait à tire d'aîle, comme le plus lâche et le plus méprisable des hommes.

Voilà bien ceux que la révolution française a frappés ; les souverains russes ont-ils vu leur trône chanceler ? Nous avons voulu, à la vérité, les traiter comme les autres ; nos armées ont pénétré jusqu'à leur capitale en 1812 : mais cette *visite* a été payée un peu cher.

lider

lider la révolution française ? Parce qu'elle a forcé le roi de Prusse à faire sa paix, pour être en mesure vis-à-vis d'elle : quelle pitoyable raison ! La conduite postérieure de la Prusse, lorsque le partage de la Pologne, bien consolidé, ne pouvait laisser aucune crainte à Frédéric-Guillaume, a démontré qu'elle était le résultat d'un systême suivi, et non l'ouvrage éphémère des circonstances. L'Espagne a été indignée, dit M. M., des injures de Catherine; hélas ! l'Espagne, n'eût-elle reçu que des complimens de l'Europe entière, n'en eût pas moins fait sa paix, sous peine de nous voir à Madrid avant deux mois (1).

P. 125. L'auteur gratifie M. de Cobentzel, ambassadeur de l'empereur à Pétersbourg, de près de soixante ans ; c'est au moins *dix* de trop, et pour un homme qui l'a beaucoup connu, *passant sa vie* à la cour, l'erreur est trop grossière.

P. 169. « Si, dans ces mémoires, on ne parle

(1) Elle nous y a vus malgré tous ses sacrifices, par la plus révoltante des trahisons, qui, par bonheur, a contribué puissamment à la chute du plus vil des tyrans, à l'anéantissement du fléau le plus destructeur qui ait jamais désolé le monde.

» plus de la révolution de 1762, c'est que l'Eu-
» rope en est suffisamment instruite par l'his-
» toire qu'en a laissée Rulhière, et qui est, en
» tout, conforme à ce que tout le monde sait et
» croit maintenant. » On a vu plus haut dans mon examen de cette histoire, que la relation de M. M. en différait en un point bien essentiel, le nom des meurtriers ; n'est-il pas plaisant de voir actuellement l'auteur des mémoires, prôner l'exactitude de R., en ne disant pas comme lui ?

P. 179. « Après le meurtre de son mari, le
» massacre d'Ivan, et l'usurpation du trône, le
» plus grand crime de Catherine fut, peut-être,
» sa conduite avec son fils. » De ces crimes, les deux derniers seulement sont prouvés; quoique plusieurs écrivains se soyent plûs à affirmer que cette Princesse fût coupable de la mort de Pierre et de celle d'Ivan, rien n'est moins sûr. Je ne répéterai pas ce que j'ai dit à ce sujet ; quels motifs me font regarder Catherine comme incapable de ces meurtres : il me suffit que les crimes ne soient pas prouvés, pour que ceux qui l'accusent, méritent d'être rangés parmi les calomniateurs. C'est ici, plus que jamais, le cas d'appliquer l'axiome de droit : *que les négatives ne se prouvent pas.* M. M.

ajoute que l'impératrice a long-temps balancé si elle devait se défaire de son fils ; je n'y mets aucun doute : après l'assassinat de son époux, celui d'Ivan, quel motif pouvait la porter à laisser vivre l'héritier légitime d'un trône usurpé ? Aucun : sans ce nouveau forfait, jamais elle ne devait jouir d'une tranquillité stable : pourquoi donc ne l'a-t-elle pas commis ? La mort d'Ivan était moins nécessaire que celle de Paul ; et après une telle série de crimes, on ne s'arrête pas en si beau chemin.

L'auteur des mémoires prétend que Catherine a tué moralement son fils ; qu'elle a étouffé, par ses mauvais traitemens, toutes les qualités qu'il annonçait dans son enfance. Je me permettrai d'observer qu'il est à peu près impossible qu'un prince qui a été élevé, comme l'a été Paul, s'il a eu effectivement *de l'esprit, de l'activité, des dispositions pour les sciences, des sentimens d'ordre et de justice*, ait pu changer au point de justifier l'affreux portrait que fait de lui M. M. Je dois donc approuver la conduite de Catherine qui, reconnaissant son fils incapable de gouverner un grand peuple, a voulu qu'après elle son trône fût occupé par un souverain plus digne de lui succéder, ou révoquer en doute la véracité des mémoires

secrets, et croire que l'auteur, en parlant de Paul, n'a écouté que son ressentiment. Un prince qui a mérité les titres odieux que lui prodigue M. M., n'a pu, dans aucun temps, déployer des qualités estimables; et sa mère devait à sa propre gloire, à sa nation, à l'Europe, de le priver d'une couronne qu'il ne pouvait porter.

P. 234. Grande récapitulation de tous les forfaits de la cour de Russie, d'une cour qui venait de voir un père exécuter son fils (anecdote sur Pierre le Grand, prouvée comme tant d'autres); de cette impératrice souillée du sang de deux empereurs, dont l'un était son époux et l'autre un enfant (de 24 ans). L'auteur ne se lasse pas de répéter les mêmes accusations; je ne me lasserai donc pas de lui dire que tout écrivain qui affirme des faits atroces, sans preuves, est un calomniateur. Or, jusqu'à présent, rien n'est démontré que la mort violente des deux princes; les meurtriers sont aussi connus, ou à peu près: c'est tout ce que nous en savons; l'homme juste et sage s'en tient là, et n'ajoute rien.

Idem. « Au moins observa-t-on quelques » formes envers le malheureux roi (Louis XVI): » mais Pierre, mais Ivan, l'innocent Ivan! »

Oser rappeler le jugement de Louis XVI, pour y trouver l'observation des formes, c'est une dérision insultante dont je n'aurais pas cru capable l'auteur des mémoires, quelque misérable idée que j'eusse de lui, quelque accoutumé que je fusse à ses réflexions ridicules ou absurdes; mais celle-ci passe toutes les bornes : *elle est atroce.*

P. 245. « Un Anglais fut rencontré par un » officier de police qui lui prit son chapeau » rond (ils étaient prohibés par l'empereur). » L'Anglais croisant les bras, lui dit d'un air » de compassion : *Mon ami, que je te plains* » *d'être Russe!* Cet Anglais-là était sans doute » depuis dix ans à Pétersbourg, et n'avait » point de nouvelles de son pays. » L'exclamation de l'Anglais me paraît naturelle : cet abus de pouvoir, cette vexation étrange et puérile, devaient exciter la pitié dans un citoyen d'un pays libre, soumis à des lois immuables et protectrices, dont les abus même font l'éloge; parce qu'ils prouvent qu'elles ne sont jamais interprétées par l'ignorance ou le caprice. M. M. a cru lancer une épigramme sanglante, en supposant que l'Anglais n'avait pas de nouvelles de son pays depuis long-temps : il a voulu faire un acte de républicanisme, en insultant une

nation en guerre avec la France : actuellement il dirait le contraire, parce que la paix ne lui permettrait plus d'envisager les choses du même œil. Quelle petitesse, et combien elle est commune dans les écrivains du jour ! Quel rapport le cabinet de Londres a-t-il avec le corps de la nation ? Sa politique fût-elle astucieuse, machiavélique, la constitution anglaise en mériterait-elle moins notre admiration ? La paix ou la guerre y portent-elles quelque atteinte ? On peut aujourd'hui, sans craindre de passer pour agent de Pitt, rendre au gouvernement anglais la justice qui lui est dûe : depuis vingt ans l'Angleterre a déployé une masse de puissance dont aucun peuple ancien ou moderne n'avait donné l'idée : toutes les mers ont été couvertes de ses vaisseaux ; elle a régné dans les quatre parties du monde ; tenant à sa solde plusieurs puissances continentales, elle a prodigieusement accru sa dette déjà immense, et son crédit n'en a pas souffert. Le rétablissement des Bourbons, le renversement de Bonaparte sous lequel seule elle n'a jamais fléchi, a couronné l'œuvre d'une manière qui l'honorera dans tous les siècles. Oui, un Anglais, quoique habitant Pétersbourg depuis plusieurs années, pouvait se glorifier de sa patrie, et regarder

avec compassion l'esclave d'un despote exécutant servilement un ordre ridicule; et le temps n'est pas éloigné où l'apostrophe adressée au Russe aurait convenu parfaitement à un Français.

P. 267. « L'épouse de Paul n'a point, comme » l'ambitieuse Catherine, caressé les Russes, en » adoptant leurs mœurs, leur langue et leurs » préjugés. » Toujours éloignée du pouvoir, même pendant le règne de son époux, elle n'en a pas eu besoin (1). Catherine devenue toute puissante, a montré beaucoup d'adresse dans sa conduite; et si Pierre avait agi comme elle, la révolution de 1762 n'aurait pas eu lieu. Une couronne vaut bien quelques sacrifices; la nation russe, neuve, idolâtre de ses anciens usages, pouvait-elle ne pas savoir gré à sa souveraine, à une princesse étrangère, de les adopter? Aussi trente-cinq ans d'un règne glorieux ont été sa récompense. Pierre a négligé ce devoir impérieusement dicté par la politique; son fils a suivi ce dangereux exemple: l'un et l'autre ont été punis.

---

(1) Comparer une impératrice *souveraine* avec une impératrice *sujette*, c'est partir d'un principe faux, dont les conséquences ne peuvent que l'être aussi, et appeler sur soi une critique bien méritée.

P. 283. « Le comte Nicolas Soltikow, feld-» maréchal, ministre de la guerre, et grand » maître des jeunes grands ducs....... » Trois lignes de points : que signifie cette réticence ? M. M. a donc renoncé pour le moment à la noble franchise qui le caractérise, et qu'il se plaît à mettre si fréquemment en avant ? Il oublie que d'après le genre de ses portraits, son silence en fera penser sur Nicolas Soltikow, plus encore qu'il n'en pourrait dire. Il a donc manqué son but, s'il a eu celui de ménager ce seigneur russe. Au reste, il est assez plaisant qu'on trouve des lignes en blanc, l'apparence de la discrétion dans un ouvrage presqu'entièrement composé de diatribes et de calomnies.

P. 294. « Repnin s'était attiré la haine de » Catherine, en se prononçant en faveur de » Paul, et en lui conseillant de réclamer ses » droits sur un trône dont sa mère n'avait été » proclamée que tutrice et régente (1). » Si le prince Repnin avait été capable de donner au grand duc un conseil aussi ridicule, il aurait mérité sa disgrâce. D'abord il est faux que Ca-

(1) Tutrice et régente d'un *trône*, me paraît une expression un peu hasardée : je crois qu'on n'est tuteur que d'un prince, et régent que d'un Etat.

therine n'ait été proclamée que tutrice et régente ; il suffit de jeter les yeux sur les pièces de la révolution de 1762, pour être convaincu qu'elle se déclara *souveraine :* Repnin aurait confondu ce que l'impératrice devait faire avec ce qu'elle avait fait : mais je ne crains pas d'avancer que ce conseil n'a jamais été donné à Paul, ou n'a pu lui être donné que par un traître. Auprès de qui le grand duc aurait-il réclamé ses droits? A quel tribunal aurait-il cité l'usurpatrice de sa couronne ? Quels étaient ses moyens ? En vérité, M. M., vous n'avez pas réfléchi en écrivant cette phrase : votre plume se fût refusée à la tracer.

Ce volume est terminé par les portraits de plusieurs seigneurs, ministres et généraux : c'est là que l'auteur s'est livré à son goût favori ; presque tous sont déchirés plus ou moins : quelques-uns le sont au point qu'ils font naître des soupçons très-fondés sur la fidélité des récits. Besborodko, Markow, Samoïlow et autres sont passés en revue. Souvorow est peint sous les plus affreuses, les plus dégoûtantes couleurs. Que le devoir de l'historien est pénible, lorsqu'il est forcé de proclamer des vérités aussi cruelles ! Mais que l'historien est à plaindre, lorsqu'il prend pour des vérités les prestiges de

son imagination, ou les élans d'un ressentiment aveugle qui perce malgré lui !

TOME SECOND.

P. 16—28. Ces pages sont consacrées à démontrer au peuple, et surtout à la noblesse qui, *seule*, peut entendre M. M., qu'une révolution est indispensable en Russie. Les détails dans lesquels il entre, ont rendu plus indispensable encore la prohibition de son livre dans l'Empire. Il est permis de dire quelques vérités, même dures, à des hommes puissans, surtout à cinq cents lieues d'eux; mais il ne l'est jamais d'attaquer les bases d'un gouvernement quelconque, pour porter un peuple à la rébellion. Tel despote qui eût été éclairé par une leçon directe et hardie, n'est plus qu'indigné, si elle est suivie d'un plan de révolte, et je suis forcé d'avouer qu'il a raison. Celui qui en sera surpris connaît bien peu les hommes, et surtout les hommes revêtus de l'autorité suprême.

P. 22. « Mais une catastrophe plus prochaine » qui paraît menacer les Tzars, c'est un dé- » membrement de leur vaste Empire. » Je ne crois cette catastrophe ni prochaine ni malheureuse pour les Tzars. Tant que la Russie ne comptera que trente à trente-cinq millions

d'habitans sur une étendue qui pourrait facilement en nourrir vingt fois autant, ce démembrement n'aura pas lieu. Ce ne seront pas les provinces européennes, celles que touchent la Prusse, la Turquie, la Suède, qui se détacheront de la métropole. Eh! que ferait à l'Empire la perte de quelques centaines de lieues vers la mer glaciale ou le Kamschatka? Ce démembrement ne serait jamais parfait, c'est-à-dire qu'aucun souverain ne deviendrait le maître de ces provinces, aucun n'étant en position de les garder, si la folie de s'en emparer pouvait entrer dans une tête humaine. Il faudrait donc qu'elles se rendissent indépendantes: que feraient-elles de leur liberté? quel tort cette indépendance porterait-elle aux Tzars? Un démembrement ne sera praticable en Russie, que lorsqu'elle sera généralement peuplée, non comme la France ou l'Italie, ce qui ne peut être, mais seulement comme les provinces voisines de Moscou. Alors il deviendra impossible à un seul homme d'en gouverner 3 ou 400 millions répandus sur la septième partie des terres connues du globe. C'est assurément ce dont M. M. et moi devons peu nous effrayer; et je crois pouvoir promettre aux empereurs russes une longue suite de règnes qui ne verront pas

ce grand événement, dont au reste ils se consoleraient par l'accroissement de population, et conséquemment de puissance qui en résulterait pour eux.

P. 26. « Craindriez-vous une constitution ?
» Vous n'avez pas encore des lois. Redouteriez-
» vous une assemblée nationale ? Eh ! vous
» n'avez pas encore un parlement, pas même un
» divan ; car votre sénat est loin de mériter ce
» nom. » C'est aux nobles russes que l'auteur s'adresse ; et tout en les effrayant par la perspective d'une révolution, il leur démontre qu'elle est à peu près impossible : c'est ce qui s'appelle offrir le remède à côté du mal. Mais est-il bien reconnu qu'avant d'avoir une constitution, il faille de nécessité avoir des lois ? En accordant à M. M. que les Russes n'en ont point (ce qui admettrait une discussion sur quelques points), quel obstacle trouverait Alexandre à établir dans ses Etats une constitution fixe, immuable, éternelle, autant du moins que peut l'être l'ouvrage des hommes ? Elle aurait donc alors précédé les lois, et le principe invoqué ci-dessus perdrait toute sa force. Je dis plus ; un peuple esclave, soumis à l'autorité despotique d'un seul, est moins éloigné de cette constitution, puisque son établissement dépend de la volonté

d'un homme. Il peut la faire, la proclamer sans consulter personne; son désir est la voix de tous. N'avons-nous pas vu un grand peuple, gouverné de tout temps par des lois, se rendre libre, se créer une constitution au milieu des orages, pour en changer trois fois en huit ans, et par les plus violentes secousses (1). La Russie n'achèterait pas la sienne à si haut prix. Mais, me dira-t-on, cette volonté du souverain, uniquement et absolument nécessaire, n'arrivera jamais. Je conviens qu'il en est peu dont l'ame soit assez grande pour limiter volontairement un pouvoir immense : cependant Alexandre me paraît capable d'une aussi glorieuse entreprise; il est jeune : si le ciel lui accorde les années de son aïeule, s'il est bien entouré, rien ne sera étranger à sa sollicitude paternelle, comme rien n'est au-dessus de ses moyens.

Sans convenir avec les écrivains du jour que Louis XVI fût précisément despote, dans toute

---

(1) Combien de fois en a-t-elle encore changé depuis? et chacune de ces constitutions a été regardée comme éternelle, toujours par les mêmes hommes que l'expérience du passé n'a jamais pu corriger de leur stupide crédulité : nous devrions être convaincus que rien n'est éternel dans ce monde, si ce n'est l'aveuglement et la sottise de ceux qui l'habitent.

l'acception du mot, je ne puis nier que sa puissance ne fût absolue : il est constant que son consentement était indispensable pour la convocation des états-généraux : il l'est également qu'il a eu plusieurs fois les moyens d'arrêter ce torrent, qui a fini par l'entraîner lui-même. Ce prince, au faîte des grandeurs, ne pouvant que descendre, a donc permis volontairement un changement d'ordre qui devait lui être funeste, puisque sa position s'opposait physiquement à ce qu'il montât plus haut. Il a donc sacrifié une portion de sa puissance à ce qu'il a cru le bien de ses peuples : il l'a fait avec franchise, avec loyauté ; il a travaillé contre lui-même : tous ceux qui ont coopéré à la révolution ont cru y gagner ; je n'excepte aucun ordre de l'Etat, aucun individu. Louis XVI est donc le seul homme en France qui a voulu la révolution de bonne foi, sans intérêt personnel, puisqu'il était le seul en état de l'empêcher, et qui ne pouvait rien y gagner. Cette réflexion a surement été faite, et je n'ai pas la présomption de la donner pour neuve : ignorant même si elle a été publiée, je l'imprime ici, pour prouver que les rois sont quelquefois capables de grandes choses, de résolutions louables et généreuses. Mon opinion sur Alexandre est donc fondée :

le temps n'est plus où c'était un crime de soupçonner quelque vertu dans un souverain, et un plus grand encore de l'écrire. Revenons aux Mémoires secrets, que cette digression, quoiqu'à sa place, m'a fait perdre de vue.

Je dirai la même chose à M. M. pour l'assemblée nationale : que fait un parlement à cette convocation? Le croit-il nécessaire, parce que c'est à ces corps judiciaires que la France a dû ses états-généraux? Un simple ukase d'Alexandre créerait des représentans de la noblesse, du clergé, des bourgeois : le paysan serait étranger à cette assemblée; eh! ne l'a-t-il pas été en France? Paraissant y être appelé comme le reste des citoyens, n'en a-t-il pas été éloigné par le fait? Nous avons cru pourtant, bonnes gens que nous sommes, le tiers-état représenté par des bourgeois de ville, des médecins, surtout des gens de loi : ils en sont une partie sans doute; mais ils n'en sont ni la plus nombreuse, ni la plus intéressante (1).

(1) Nous avons vu les avocats se mettre sur les rangs pour toutes les assemblées, et s'y trouver souvent en nombre. Qu'en est-il résulté? de longs discours, de grandes phrases..... *Verba et voces....* Ces gens-là ayant l'habitude de parler, ont toujours do-

P. 27. « Vous aurez encore des *Jarmak*, » des *Razin*, des *Pugatschew*, avant d'avoir » des Lafayette, des Dumouriez. » Le premier, qu'il faut appeler *Jermak*, ne doit pas être confondu avec les deux autres, brigands féroces, qui ont péri dans les supplices. Quel rapprochement a prétendu faire M. M., en citant Lafayette et Dumouriez? Le sens de sa phrase ne permet pas de douter qu'il n'ait voulu offrir dans la personne de ces deux généraux, des modèles de loyauté, de fidélité, d'attachement à leur prince, puisqu'il les met en opposition avec des monstres révoltés contre leur souverain. Je ne puis que féliciter l'auteur des Mémoires, sur la sagacité de son choix, surtout du premier, qui a tenu dans sa main le

---

miné dans les élections, où les trois quarts des votans aiment mieux se laisser entraîner par de grands mots, que souvent ils ne comprennent pas, que de se donner la peine d'avoir une opinion à eux. Aujourd'hui, les banquiers, *les hommes à argent*, persuadés (avec quelque raison) que la richesse rend propre à tout, n'ayant jamais connu que leur caisse et l'intérêt d'un écu, se joignent aux avocats et deviennent aussi législateurs. Ce serait une vraie comédie, si, en dernier résultat, elle ne finissait pas par nous coûter trop cher.

sort

sort de la France et celui de l'Europe. Quel parti il a su tirer de ses grands moyens (1) !

Idem. « Vous éprouverez encore toutes les » horreurs des révolutions de cour avant de » voir celles du peuple. » Ceux à qui s'adresse

---

(1) D'après l'obscurité profonde où vivait M. de la F., j'avoue que je le croyais mort depuis douze ou quinze ans, lorsqu'il a reparu tout à coup dans la chambre des représentans de juin 1815. Cette *burlesque* session ayant été courte, orageuse, et terminée un peu brusquement, sa noble ambition n'a pas été satisfaite; et, ne voulant pas priver sa patrie des lumières et de l'expérience d'un vieux apôtre de la liberté, il s'est mis sur les rangs pour la chambre de 1817, sans être effrayé de la différence qui devait se trouver dans la composition des deux assemblées. Deux mille voix ne lui ont pas suffi pour être porté à la députation : mais elles ont prouvé qu'il y avait parmi les électeurs 2,000 bons citoyens qui n'avaient point oublié les anciens et éclatans services rendus à l'Univers par le héros des deux Mondes. Le plus grand sans doute est le glorieux exemple qu'il a donné d'abandonner une jeune épouse, les plaisirs de Paris, pour aller puiser dans un autre hémisphère ces principes d'égalité, de liberté, de saine philosophie, sans lesquels il ne peut exister de vrai bonheur sur la terre. On a vu quel fruit ses imitateurs ont retiré de ce grand voyage, par leur conduite dans l'Assemblée constituante, et ailleurs. Partis de France, ne sachant

cette prédiction, seraient bien fâchés qu'elle ne s'accomplît pas : que font les révolutions de cour aux hommes puissans? Les empêchent-elles de jouir de leurs richesses? Les *horreurs* des révolutions du peuple sont bien autrement redoutables pour eux, et l'on ne saurait les blâmer de les ajourner aussi long-temps qu'ils le pourront.

P. 28. « Mais enfin, cette époque mémo-
» rable doit arriver en Russie, comme ailleurs :
» la marche de la liberté est, comme celle du
» temps, lente, mais sûre, et le Nord la re-
» verra un jour. » Oui; la marche du temps est sûre ; en Russie, comme ailleurs, l'heure de la

---

rien, ou à peu près, presque tous sont revenus des philosophes du premier ordre, capables de gouverner une monarchie, qui n'est au fond, comme on le sait, qu'une espèce de république, avec de légères modifications.

Des hommes peu clairvoyans ou de mauvaise foi, n'ont pas eu honte d'avancer que ces principes démocratiques avaient préparé les affreuses époques de Marat, de Robespierre, de la convention, du comité de salut public, du directoire, etc., etc. C'est une erreur manifeste, bien reconnue aujourd'hui. Mais que pouvait-on attendre de bon, de raisonnable, d'utile, de tous ces gens-là, qui n'avaient pas mis le pied en Amérique et n'avaient jamais dîné avec Washington?

liberté sonnera un jour. Mais, dans quelle erreur tomberait celui qui ne verrait dans cette époque si mémorable que l'ouvrage de la liberté ? Je partage l'opinion de l'auteur, par la seule raison que tout doit changer ; qu'un ordre de choses qui a duré plusieurs siècles doit faire place à un autre. Le même jour verra peut-être l'affranchissement du Nord et l'esclavage du Midi. L'idée de l'Univers libre dans toutes ses parties, est une chimère qui ne se réalisera jamais. Tous les peuples, toutes les nations, tendent à un changement ; il est commandé par la marche irrésistible des événemens, par l'ordre même de la nature : les circonstances peuvent le retarder, le suspendre pendant long-temps, il arrive toujours. C'est donc l'ouvrage du temps, non l'ouvrage de la liberté. Ouvrons l'histoire, elle lèvera nos doutes : nous verrons les nations tour à tour obéissant à des maîtres, libres, soumises de nouveau ; c'est un cercle autour duquel nous tournerons sans cesse ; et persuadons-nous bien que ni la liberté, ni le despotisme, ne peuvent toujours durer. La Russie, libre autrefois, aujourd'hui esclave, redeviendra libre, comme des peuples qui le sont aujourd'hui, cesseront de l'être, pour le redevenir un jour.

P. 29. « Moscou sous le même degré que » Londres. » Il y a quelque différence, comme de 52 degrés à 56. L'auteur ne s'occupe pas de pareilles minuties.

P. 35. « Les émigrés français ont démontré » que la révolution n'est arrivée en France que » parce que la reine avait négligé l'étiquette, » et que le roi avait été trop populaire. » Cette phrase n'a été écrite que pour tourner en ridicule ceux à qui on l'attribue. Sans affirmer précisément que la révolution soit due à cette cause, ce qui serait tomber dans l'excès contraire, je pense que la suppression de toute étiquette, des habits parés, de l'épée, a pu influer beaucoup sur les événemens. Le commun des hommes est captivé par les yeux ; hors d'état de juger l'intérieur, il s'en tient à l'écorce, et finit par voir du même œil le maître et le valet, si leur costume permet de les confondre.

La trop grande popularité est déplacée chez les rois ; condamnés à passer leur vie sur un théâtre, ils ne doivent jamais oublier le rôle qu'ils jouent. L'immortelle Catherine a suivi scrupuleusement ce principe ; Gustave III a toujours été convaincu de la nécessité de l'étiquette, et sa cour offrait en petit celle de Versailles. L'un et l'autre ont laissé une réputation

trop bien établie d'esprit et de lumières, pour être soupçonnés de n'avoir pas agi par politique, en conservant des usages presque ridicules, en s'imposant à eux-mêmes des obligations fatigantes, que l'homme sensé doit regarder en pitié. Louis XVI a donc imprudemment toléré ce relâchement extrême dans l'étiquette de sa cour. Simple dans ses goûts comme dans ses mœurs, il s'est souvenu seulement qu'il était homme : il a oublié qu'il était roi (1).

P. 36. « Quand cessera-t-on de lire dans ces » géographies allemandes : Il y a en Europe » tant de gouvernemens absolus, le Danemarck, la Russie, etc. ? Comme si la Russie » avait un gouvernement pareil à celui du Danemarck. » J'admire l'étonnement de l'auteur ; les géographies allemandes ne sont pas

---

(1) Il est certain que la reine a eu le tort de trop négliger l'étiquette. C'était une gêne inséparable de la royauté. Rivarol, dans son *Journal politique national*, lui fait le même reproche. « Toujours plus près de » son sexe que de son rang, oubliant qu'elle devait » vivre et mourir sur un trône réel, elle a trop voulu » jouir de cet empire fictif et passager que la beauté » donne aux femmes ordinaires, et qui en fait des » reines d'un moment. » Il est difficile d'avoir une idée plus juste, et impossible de l'exprimer mieux.

les seules où se trouve cette phrase, dont il paraît si étrangement courroucé. Les géographes de toutes les nations s'accorderont sur ce point, et classeront toujours le Danemarck parmi les Etats despotiques, au moins jusqu'à ce qu'il ne le soit plus. M. M. prétendrait-il nier que le gouvernement du Danemarck ne soit despotique dans toute l'étendue de ce mot? Je l'engagerais à lire (ce qu'il a surement déjà fait) la loi royale de 1660 : il serait bientôt désabusé Le titre d'autocrate, que portent les souverains Russes, ne signifie rien de plus, parce que les monarques danois étant despotes autant que l'homme peut l'être, et l'étant depuis 160 ans, par une loi fondamentale de l'Etat, par le consentement libre ou forcé de tous les ordres, l'esprit ne saurait rien concevoir au-delà.

Les écrivains politiques n'oublient jamais de citer le despotisme des rois de Danemarck, et de gémir sur le malheur d'un peuple aussi arbitrairement gouverné. M. M. n'écrivant que sur les Russes, est tellement plein de son sujet, qu'il ne fait aucune réflexion sur les Danois ; il serait presque tenté de les appeler républicains. Mais quel argument cette nation oppose aux sectateurs ardens, enthousiastes de la liberté !

Depuis plus d'un siècle et demi, elle n'a pas eu à se repentir d'une démarche plus que délicate : ni celui qu'elle a investi d'un pouvoir sans bornes, ni aucun de ses successeurs ne se sont montrés indignes de cette effrayante autorité.

Je ne puis me refuser au plaisir de citer les passages suivans, extraits d'une note du tome 3, page 156 : « Cette nation libre (le Danemarck) » s'imposa volontairement, en 1660, le joug le » plus illimité.... Ce gouvernement s'est montré » dans ces circonstances le plus sage et le plus » vertueux de l'Europe. » On voit d'abord que le gouvernement du Danemarck est despotique dans toute l'acception du mot ; ainsi l'étonnement de l'auteur sur la qualification que lui donnent les géographes est parfaitement bien fondé ; de plus, un gouvernement despotique peut être *sage* et *vertueux*. On n'a pas la peine de chercher les réponses aux argumens de M. M. ; il les fournit lui-même. J'offrirai tout à l'heure un second exemple de ces contradictions si choquantes relativement au serment prêté par les Français en Russie. Le reste de la note est consacré à démontrer que Pitt est le plus *inepte* et le plus *scélérat* de tous les ministres qui ont existé ; c'est un Actéon poli-

tique, dévoré par la meute qu'il avait dressée (superbe image)! Il présente un assemblage de crimes, d'orgueil et de perfidie; le portrait est achevé. Si Pitt a lu cette note, elle doit l'avoir amusé; mais je tremble que M. de Bernstorf n'ait été désespéré des éloges dont on l'accable, et je serais tenté de croire qu'il a encouru la disgrâce de l'auteur des Mémoires.

Idem. «C'est un pareil autocrate qui déclare » dans ses oukas, que ses sujets ne peuvent » avoir de liaisons avec la France, parce » qu'elle n'a point un gouvernement raison- » nable et régulier!!!» Un souverain, autocrate ou non, qui, en 1797 et 1798, époque des ukases de Paul Ier., a déclaré que le gouvernement de la France n'était pas de nature à pouvoir s'y fier, n'a rien dit que de très-raisonnable Allons, M. M., répondez franchement; supposez-vous *pour un moment* empereur de toutes les Russies; transportez-vous au 18 fructidor, par exemple, et dites-moi si vous auriez permis aux Russes des liaisons quelconques avec la France, recherché son alliance, toléré l'introduction dans vos Etats des écrits républicains; si, enfin, son gouvernement vous eût paru assez régulier, surtout assez stable pour mériter la confiance de l'Europe. Je réponds à votre

place ; vous auriez agi comme l'autocrate Paul ; et si quelqu'observateur profond, quelque philosophe du jour vous avait reproché les torts dont vous l'accusez, vous auriez répondu que votre gouvernement si critiqué, avait au moins le mérite de la stabilité, qui le mettait encore au-dessus de celui dont la forme avait changé trois fois en cinq ans (et plusieurs autres fois depuis.)

P. 37. L'auteur ne néglige aucune occasion de porter les Russes à la révolte : il fait des complimens aux Dolgorouki, aux Galitzin, aux Soltikow ; il rappelle que ce sont leurs ancêtres qui ont secoué l'indigne tyrannie de Mentchikow et de Biren. « L'occasion renaît » plus heureuse que jamais : Paul envoie son » armée combattre à sept cents lieues ; quel » moment pour les bons Russes » ! Comment un ouvrage qui contient de si excellentes choses, a-t-il pu être prohibé en Russie ? Il faut que la censure s'étende bien loin, pour que des conseils aussi sages n'aient pas été à couvert de la proscription. Je compare M. M. à ces charlatans, qui exigent absolument que leurs ordonnances soient suivies à la lettre : quand le malade meurt, patience ; ils ne le ressuscitent pas. Si ces nobles Russes, assez sots pour écouter

l'auteur des Mémoires, persuadés que l'armée de Paul étant sur le Rhin, il ne restait pas un soldat dans l'Empire, s'étaient rendus à ses pressantes sollicitations, le knout et la Sibérie en auraient fait justice, et personne n'aurait eu le mot à dire. Je voudrais savoir si M. M. aurait guéri leurs plaies, et les aurait ramenés de Tobolsk. Dans des affaires de ce genre, un bon donneur d'avis, bien pénétré de leur excellence, s'offre pour marcher à la tête des conjurés, et quitte la plume pour l'épée ; sans quoi il a trop de ressemblance avec le commun des prédicateurs : mais, M. le major n'était que pour le conseil, et encore se mettait-il bravement hors de portée.

P. 38. « Par la tournure que prennent les » affaires, il n'est pas trop hasardé de prévoir » que la première échancrure que l'on fera à » cet énorme pâté, sera du côté où il semble » vouloir s'étendre encore, je veux dire du côté » des Turcs ; soit que les Grecs régénérés et af- » franchis repoussent enfin les barbares musul- » mans et russes, soit que les Français puissent » s'ouvrir un chemin par l'Hellespont. » Voici maintenant la Russie comparée à un pâté : l'idée est neuve et grande ; l'auteur a craint de fatiguer ses lecteurs par une suite non interrom-

pue de détails trop sérieux ; il a voulu y mêler adroitement quelque chose de piquant et de gai ; c'est à merveille. Heureux les écrivains qui savent ainsi *passer du grave au doux, du plaisant au sévère!* Le choix de l'épithète est également admirable, et personne, je pense, ne s'avisera de dire que celle *d'énorme* ne convient pas à un pâté comme on en voit peu. Quant à la première échancrure, rien n'annonce qu'elle se fera du côté que désigne M. M. : les Grecs ne seront de long-temps régénérés ni affranchis; et si les barbares musulmans sont un jour repoussés, ils le seront par les Russes et les Allemands, ce qui ne produira pas l'effet annoncé. Il y a moins à espérer encore du côté des Français ; je pourrais écrire dix pages, si je voulais déduire tous les motifs de mon incrédulité à cet égard : l'entrée des Français en Russie par l'Hellespont est une chimère qu'il est superflu de discuter (1) ; tout homme sensé a, sur ce point, son opinion faite : il faut que l'auteur ait

(1) Si cette chimère est jamais entrée sérieusement dans la tête de quelqu'un, ce ne peut-être que dans celle de Bonaparte (qui, après avoir subjugué l'univers, aurait tenté d'aller dans la lune), ou dans celle de quelque habitant de Charenton, ce qui revient absolument au même.

moins écouté le bon sens, que son antipathie pour les Russes, lorsqu'il a écrit une prédiction aussi extraordinaire.

P. 39. Deux pages sont consacrées à instruire les lecteurs de ce qu'on entendait par *Jacobin* en Russie, sous le règne de Paul : l'énumération des signes auquel on les reconnaissait est fort longue et trop comique pour qu'il n'y ait pas un peu d'exagération, quoique l'auteur affirme, en la terminant, qu'il ne s'est aucunement écarté de la vérité; mais les charlatans sur les tréteaux assurent aussi que leurs remèdes sont admirables, et qu'ils n'ont jamais tué personne. M. M. s'étendant avec autant de complaisance sur les jacobins, aurait dû, toujours pour l'instruction du public, désigner les marques auxquelles on les reconnaîtra ailleurs qu'en Russie. Je vais tâcher de réparer son oubli; si je suis moins plaisant, au moins serai-je plus concis que lui.

Celui qui écrit des libelles pour gagner de l'argent, et dont les invectives sont dépourvues non-seulement de preuves, mais de vraisemblance, *Jacobin.*

Celui qui parle toujours de sa franchise en écrivant des *contre-vérités*, et de son courage en déchirant des hommes puissans qui ne peu-

vent l'atteindre, ou qui n'existent plus, *Jacobin*.

P. 64. « On peut dire du soldat russe qu'il est » brave à force de lâcheté. » Cela s'appelle voir les choses du mauvais côté. L'auteur n'a pu se dispenser de vanter la bravoure des russes ; il corrige cet éloge, en l'attribuant à une cause honteuse ; c'est en vouloir beaucoup à une nation. Le courage seul ne constitue pas le bon soldat ; le Français aussi est brave ; je n'en mets pas moins une grande différence entre lui et le Russe : celui-ci a de plus la patience, la sobriété, l'obéissance passive, une dureté pour lui-même, qui le rend infatigable, qualités précieuses, parce qu'elles sont nécessaires tous les jours d'une campagne, et que la bravoure ne l'est réellement que les jours de combat. Le Russe est le meilleur soldat qui existe ; l'Europe doit se féliciter de ce qu'il n'est pas mieux commandé.

P. 65. « Il y a loin de la valeur de ces soldats- » là à celle de ces guerriers, dont une feuille » de chêne ou une simple approbation de leur » patrie, paie les exploits héroïques. » Cette phrase suit l'énumération des croix, des épées d'or, des grades que Catherine accordait à ses officiers : elle s'imaginait, sans doute, qu'ils seraient plus sensibles à ces récompenses qu'à des feuilles de chêne, ou à l'approbation de leur

conduite; je crois qu'elle a eu raison. Il n'existe pas un peuple moderne chez qui les exploits de ses défenseurs puissent être payés de cette manière ; je m'explique : si on se bornait à de pareilles récompenses, il faudrait bien que les guerriers s'en contentassent; devrais-je pour cela, être assuré qu'ils ne préféreraient pas les croix, les épées, les grades et les pensions ? Ne faisons pas les hommes plus parfaits qu'ils ne sont. On peut être brave, bon citoyen, et désirer, pour prix d'une action glorieuse, autre chose que des feuilles de chêne.

P. 73. « Un prince russe m'assurait de » quelque chose, *parole d'homme d'honneur*. » Je lui dis : Comment pouvez-vous m'en- » gager *la parole d'un autre*. » Voilà de ces anecdotes qui peuvent être vraies, mais qu'un écrivain a tort de raconter, lorqu'elles le regardent personnellement. Si un Russe, choqué du fâcheux soupçon que cette historiette laisse planer sur la tête de tant d'individus, avait voulu du vivant de l'auteur éclaircir la chose, et eût prié M. M. de nommer ce prince qui endure si paisiblement la plus grossière impertinence, qu'aurait-il fait ? eût-il refusé de le nommer ? Ce refus, loin d'être regardé comme un acte de discrétion, n'aurait plus permis de douter que

l'anecdote ne fût un conte fait à plaisir, et d'un bien mauvais genre assurément. L'aurait-il nommé, il se serait jeté gratuitement dans un autre embarras. Tout considéré, M. M. devait garder ce bon mot dans son porte-feuille, et ne pas s'exposer à de très-grands *désagrémens*, que je me dispense de désigner plus clairement.

P. 113. « Encore aujourd'hui le Code de la » servitude ne leur accorde pas (aux femmes) » une ame, et ne les compte pas parmi les » créatures humaines ». Il est reconnu que les femmes en Russie (en exceptant celles des premières classes de la société) sont réellement esclaves d'autres esclaves; mais le code ne leur refuse pas une ame, parce qu'il ne les comprend pas dans la capitation, à laquelle sont soumis tous les individus mâles : et c'est abuser des termes, que de dire qu'on ne les classe pas parmi les créatures humaines, parce que le seigneur qui possède quarante mille ames des deux sexes, n'en compte que vingt mille : cela est simple; il compte uniquement ceux qui le payent. Je regarde comme inutile de citer plusieurs nations, chez lesquelles cet usage subsiste : il suffira de nommer la Suède; les femmes y sont exemptes de la contribution personnelle établie par la diète de 1772, sur tous les contribuables sans

exception. Or, s'est-on jamais avisé de refuser une ame aux Suédoises, et de faire des complaintes sur leur sort ? Celui des femmes russes tient à la nature du gouvernement. L'esclave, qui n'a jamais connu qu'une obéissance servile, n'a qu'un être au monde auquel il n'obéisse pas ; c'est sa femme : il use donc du droit de lui commander ; et comme ce droit n'est dû qu'à la force, peut-il ne pas en abuser ? Toutes les nations sauvages ou demi-policées, offrent la même cause et les mêmes résultats. Toujours l'homme de la nature veut dominer ; chez les peuples éclairés, le désir est le même ; mais l'éducation, le respect humain, le préjugé, tout s'oppose à ce que l'homme policé emploie ces moyens violens qui font la honte d'un sexe et le malheur de l'autre.

P. 114. « Il est difficile de citer six règnes » plus féconds en guerres, en révolutions, en » crimes, en désordres, en calamités de toute » espèce ». Ces six règnes de femmes sont ceux de Sophie, sœur de Pierre Ier., de Catherine Iere., d'Anne, d'Anne la régente, d'Elisabeth, et de Catherine II. J'observerai d'abord que celui de Catherine Iere., qui n'a duré que deux ans, n'a vu aucun de ces événemens désastreux. Celui de la régente Anne, encore plus court, n'en a pas

vu davantage, la disgrace de Biren ne pouvant être envisagée ni comme un crime, ni comme une calamité, et le détrônement d'Ivan étant lié à l'histoire d'Elisabeth. Celle-ci a régné vingt ans ; si les quatre derniers ont vu la guerre avec la Prusse, combien d'autres souverains l'ont faite beaucoup plus que cette princesse, dont les Etats n'ont été le théâtre d'aucune révolution, ni d'aucun désordre ? Ainsi, même en accordant pour les trois autres impératrices une partie de ce dont les accuse M. M., il demeurera constant que sur six, il aurait pu en retrancher trois dans son énumération. Mais il fallait entasser des preuves, pour légitimer toutes les invectives qu'il se permet contre les femmes russes; et lorsque le règne de Catherine se trouve un de ceux qu'il cite pour étayer son opinion, combien elle devient faible ! Quelle confiance peut-il inspirer ? Il espère détruire en un jour, trente ans de bonheur et de gloire : quelle pitoyable vanité !

Idem. « Le vieil adage, *quand les femmes » règnent, les hommes gouvernent*, est faux et » insignifiant ». Ni l'un ni l'autre ; car si je le démontre vrai, il ne sera pas insignifiant. Cette épithète convient beaucoup mieux à certaines maximes répandues dans les Mémoires secrets,

présentées avec appareil, avec prétention, néanmoins vides de sens, lorsqu'elles ne sont pas décidément fausses.

De ce que Catherine n'a pas été gouvernée par des hommes jusqu'à un âge avancé, s'ensuit-il que le contraire ne soit pas arrivé très-fréquemment ? Prenons pour exemple les autres souveraines de Russie : Galitzin n'a-t-il pas gouverné sous le règne de Sophie ? Mentchikow et Biren sous ceux de Catherine et d'Anne ? Les favoris d'Elisabeth, même de la grande Catherine, n'ont-ils pas eu l'influence la plus marquée, et si elles ont conservé dans leurs mains l'autorité suprême, peut-on nier qu'elles n'aient permis, soit par insouciance, soit par faiblesse, qu'on en abusât sous leur nom ? Les reines ou régentes offrent, dans tous les pays, la confirmation plus ou moins parfaite de cet adage réputé faux par l'auteur des Mémoires. Ce qu'il ajoute est même contre lui. « Quand les femmes » règnent, leurs amans tyrannisent, et chacun » pille ». Or, si les amans sont libres de tyranniser, la souveraine les laisse donc faire ; ils règnent donc plutôt qu'elle. Jamais on n'a prétendu que les actes du gouvernement émanaient d'eux personnellement ; mais, s'ils les font paraître à leur volonté, ne sont-ils pas les maîtres

de l'Etat ? *Chacun pille* : cela prouve-t-il autre chose, sinon que la souveraine, seule intéressée à ce qu'on ne pille pas, tolère le pillage ? Or, comme les favoris ou les ministres doivent protéger un pillage, dont ils prennent leur part, il s'ensuit qu'il a lieu par leurs ordres. Les favoris ou les ministres gouvernent donc réellement ; l'adage cité n'est donc ni faux, ni insignifiant.

P. 116. Je ne réfuterai pas les mauvais contes de l'auteur sur des généraux et des colonels qui n'osent faire un pas, sans consulter leurs femmes, même absentes. Kotzbue a démontré que l'anecdote sur M. Mellin, colonel du régiment de Tobolsk, était controuvée, puisque ce régiment n'a jamais eu de colonel de ce nom. Voilà qui suffit pour déterminer le degré de confiance que mérite le compilateur d'anecdotes aussi ridicules.

P. 121 *et suiv.* Ici je trancherai le mot : je dirai à l'auteur des Mémoires, que puisqu'il s'est décidé à souiller sa plume par le récit des horreurs qu'il raconte, il devait nommer ces monstres femelles, et ne pas s'en tenir à quelques lettres insignifiantes, et à beaucoup de points, pitoyable ressource de nos faiseurs de drames. Des actes d'atrocité pareils demandent

que leurs auteurs soient connus : ces ménagemens sont indignes de l'historien qui vante à toutes les pages son *courage* et sa *franchise*. Or, comme un écrivain qui a déchiré hautement des souverains et beaucoup d'individus de toutes les classes, ne peut être soupçonné de discrétion ou d'un scrupule, qui, d'ailleurs serait mal fondé, je déclare à M. M. que je regarderai comme FAUX les traits de cruauté qu'il raconte de deux dames russes, jusqu'à ce qu'il ait fait part au public de leur nom et de leur domicile : je n'exige rien de trop; car il offre de donner cette adresse à qui la voudra (page 125) : seulement il ne devait pas attendre qu'on la lui demandât. L'homme qui prétend avoir dit en face à un prince russe qu'il n'est pas un homme d'honneur (voyez ci-dessus p. 94), n'ose écrire en entier le nom de deux femmes de qualité, qui déshonorent leur sexe et l'humanité; quelle inconséquence !

P. 127. Pour tranquilliser les femmes russes sur le tort que pourrait leur faire dans le monde le récit des deux faits atroces consignés dans les Mémoires secrets, l'auteur veut bien déclarer que *ce ne sont point des traits caractéristiques et généraux ;* il ne lui manquait plus que d'ajouter à son incroyable relation que

toutes les russes en faisaient autant, et que ces deux exemples avaient été choisis entre mille. En vérité, la noblesse de Russie doit un remercîment à M. M. pour son obligeante attention.

P. 167. « La grande modestie de Catherine en ceci paraît bien contraster avec ses » mœurs ». Il s'agit de l'ignorance dans laquelle cette princesse voulut qu'on élevât ses petits-fils, relativement aux mystères de l'amour. D'où provient l'étonnement de l'auteur ? Une mère libertine doit-elle sans respect pour l'innocence de leur âge procurer à ses enfans des connaissances qu'ils ne peuvent acquérir trop tard ? C'est là une surprise de commande, dont le but est de parler une fois de plus du débordement des mœurs de l'impératrice. Plus bas, on adresse le même reproche au régent, *qui avait laissé Louis XV dans une telle ignorance, que, la veille de son mariage, il fallut le mettre au fait de son rôle.* Je ferai la même réponse, en observant de plus que le régent étant mort en 1723, avant que Louis XV eût quatorze ans révolus, il paraît assez naturel qu'à cet âge il fût peu instruit dans cette partie. Ce prince s'étant marié près de deux ans après, ce n'est

plus le duc d'Orléans qu'il faut accuser, ou plutôt féliciter de l'ignorance du monarque.

(*) *P.* 130. La description du club physique de Moskou est entièrement inexacte; j'en ai donné une à la fin du 3e. volume du Voyage de Deux Français, que je tiens d'une source qui ne me permet pas de suspecter sa véracité (*).

P. 172—181. Elles sont consacrées à l'éloge des instituteurs, autrement dits *outschitels*. Rien n'est comparable à cette classe d'hommes, si l'on s'en rapporte à l'auteur. Ils possèdent toutes les qualités; c'est à eux seuls que la Russie doit le peu qu'elle vaut; ils l'ont policée homme à homme; seuls ils y prêchent la philosophie, la morale, la vertu, en y répandant quelques lumières: c'est-à-dire que ce sont des philosophes, des moralistes, des hommes vertueux et éclairés. De pareils hommes restent chez eux, et ne vont pas chercher du pain, et quelquefois des coups de bâton à 500 lieues. Les meilleurs *outschitels* sont Français ou Suisses; les Allemands ne valent rien, moins encore les nationaux. J'accorde ce dernier point; mais je suis loin de convenir des autres: ce chapitre, d'après l'importance que l'auteur y attache, mérite d'être discuté un peu longuement.

Je vais être forcé de répéter une partie de ce que j'ai consigné dans mon voyage, et je répondrai en même temps au reproche que m'adresse M. M.

L'éloquence de l'auteur des Mémoires, le ton décisif qui règne dans cet ouvrage, ne suffisent pas pour me persuader que les Français, *Outschitels* en Russie, sont la gloire de leur pays et de celui qui les a adoptés. Un homme doué de grands talens, possédant de vastes connaissances, les met facilement à profit dans sa patrie, n'a pas besoin de se transplanter pour être apprécié ce qu'il vaut. La Russie, depuis cinquante ans, attire des divers points de l'Europe ceux qui courent après la fortune : les intrigans de tous les genres doivent abonder dans un pays reculé de deux siècles, dont les habitans paraissent, par cela seul, plus faciles à séduire ou à duper. Les Français, si nombreux en Russie, peuvent être en partie rangés dans cette classe ; les instituteurs n'ont presque jamais d'autre mérite que de savoir le français, et, pour l'ordinaire, très-médiocrement. Je n'ai pas séjourné en Russie aussi long-temps que M. M., que je serais tenté de soupçonner de défendre sa propre cause, en défendant celle des outschitels ; cependant j'ai eu le temps d'y

connaître beaucoup de Français attachés à des seigneurs russes. Je compterais facilement ceux en qui j'ai trouvé, au lieu d'une ridicule et sotte présomption, de l'instruction et de l'amabilité. D'où provenait cette différence? De ce que le Russe instruit lui-même ne s'en était pas rapporté au premier venu, pour prendre chez lui un Français débarqué depuis quatre jours, sans autre recommandation que sa suffisance et son babil. Voilà pourquoi M. du Bouillet, bibliothécaire du comte Boutourlin, à Moscou, était un homme aimable et instruit (1).

---

(1) Le comte Boutourlin, dont tous les voyageurs français ne sauraient trop se louer, possédait une bibliothèque du plus grand prix, soit par le nombre des volumes, soit par leur choix. Jouissant d'une fortune considérable, il en employait annuellement une partie à augmenter ce précieux dépôt : beaucoup d'ouvrages imprimés avant 1500, les plus belles éditions des Voyages pittoresques, et des imprimeurs célèbres de toute l'Europe, s'y trouvaient; et, ce qui lui rendait cette magnifique collection encore plus précieuse, c'est qu'il l'avait formée lui-même, en ayant acheté le premier volume. L'incendie de 1812 a détruit cet admirable et immense dépôt, ce dont je crois impossible que le possesseur se console jamais. En 1805, Pougens imprima à Paris le catalogue de la bibliothèque du comte Boutourlin, en un très-gros volume *in*-8°. ;

Je puis affirmer avoir vu des Russes recevoir chez eux, comme instituteurs ou secrétaires, des Français tombant des nues, n'ayant absolument d'autres protecteurs que des perruquiers et des marchandes de modes : c'était sur de telles cautions qu'un noble opulent leur confiait ses enfans, ou ses affaires les plus secrètes, avec 4 ou 500 roubles d'appointemens, sa table, un domestique, et quelquefois une voiture (1). Cette dépense, déjà trop forte, n'empêchait pas que l'éducation du jeune homme ne coûtât 2 ou 3,000 roubles par an, parce que l'outschi-

---

mais les éditions d'avant 1500 n'y sont pas, et de 1805 à 1812, il y avait certainement plusieurs milliers de volumes à y ajouter. Il est bien extraordinaire que ce catalogue portant le nom d'un bibliographe célèbre, il s'y trouve un grand nombre d'ouvrages mal classés, surtout dans la partie des voyages.

Le comte Boutourlin, sans être sorti de Russie, connaissait les localités de Paris comme un Français qui l'aurait habité plusieurs années : lorsqu'on lui demandait dans quel temps il avait été en France, et qu'il répondait *jamais*, on ne pouvait en revenir.

(1) J'ai été consulté par un seigneur russe qui avait pris un secrétaire français, débarqué depuis quatre jours, sur des recommandations de ce genre ; comme il débuta par me dire que l'affaire était finie, et que le

tel hors d'état de remplacer un seul maître, se contentait d'inspecter les leçons, ou au moins d'en avoir l'air.

P. 176. « Les Russes, presque tous élevés » par des Français, contractent dès leur en- » fance une prédilection marquée pour cette » nation. » Cette prédilection consiste à voyager en France le plutôt qu'ils peuvent, parce qu'ils s'y promettent plus d'agrément qu'ailleurs. Revenus chez eux, ce goût passager disparaît; ils redeviennent Russes dans toute l'étendue du mot, et regardent les autres nations comme fort au-dessous de la leur. « N'ayant » point de patrie, en effet, la France devient » celle de leur cœur et de leur imagination. » Il est impardonnable à un écrivain qui a séjourné long-temps en Russie, de manifester une opinion aussi erronée. Le Russe est, peut-être, de tous les peuples, celui qui tient le plus à son pays, qui méprise le plus cordialement tous les autres; celui dont les voyages déna-

---

secrétaire était déjà arrêté et installé, je lui répondis *qu'à chose faite, conseils étaient pris*, et que je n'avais rien à lui dire : au reste, c'était un Français noble que je connaissais de nom, et qui certainement ne s'était jamais occupé d'écrire des lettres pour les autres.

turent le moins les habitudes, qui, rentré dans ses foyers, reprend le plutôt et le plus franchement son caractère primitif. Je ne parle que de la classe opulente, de cette classe qui jouit du précieux avantage d'être élevée par les outschitels français. Des observations répétées ne me permettent pas de révoquer en doute ce que j'avance ici (1).

---

(1) J'ai connu à Paris, plusieurs années avant la révolution, un gentilhomme russe (M. de Kal...) qui ne bougeait pas de l'Opéra; les danses surtout lui paraissaient au-dessus de tout ce qu'il avait vu dans ce genre. En 1791, je l'ai retrouvé à Pétersbourg : il avait oublié l'Opéra de Paris, et les danseurs russes étaient, selon lui, très-supérieurs à Vestris, à Gardel, etc. Je lui fis observer qu'une opinion aussi extraordinaire ne pouvait s'excuser que chez les Russes qui n'étaient jamais sortis de leur pays; mais qu'il m'était impossible de la pardonner à un homme que j'avais connu enthousiaste (et avec raison) des ballets de notre Opéra. Il persista, et me soutint qu'il n'y avait aucune comparaison à faire entre ces deux spectacles pour la partie de la danse; ce dont je convins, par la raison directement opposée à la sienne.

Le ballet-pantomime qui faisait son admiration et celle de tous les spectateurs, était *Enée et Didon*, composition misérable, comme on va en juger. Enée recevait Didon dans sa chambre à coucher, et *seuls*,

P. 180. « Il est presqu'impossible d'être » outschitel sans devenir un peu raisonnable. » En vérité, je ne vois pas pourquoi. « Un Mont- » morency outschitel devient à coup sûr démo- » crate. » Vous plaisantez assurément, M. M. : un Montmorency qui prendrait ce métier, n'aurait pas la peine de devenir démocrate ; il le serait déjà, et nous avons vu qu'on pouvait l'être avec ce nom-là, sans l'emploi brillant d'outschitel (1).

---

assis sur son lit, ils faisaient la conversation ; le bûcher, au dernier acte, était placé sous le balcon du palais de Didon : le feu était déjà allumé lorsque cette reine y entrait au travers des flammes, pour monter au premier étage et se précipiter sur le bûcher. Ce ne sont pas là toutes les absurdités de ce ballet ; mais elles suffisent pour en donner une idée, ainsi que de ses admirateurs : ce qui frappa surtout les Russes, c'est qu'on y vit dix-huit chevaux montés, et de plus conduits par la bride par un homme à pied, qui défilèrent sur le théâtre au petit pas. Leur vue excita des applaudissemens qui tenaient de la frénésie ; les chevaux de Franconi auraient fait évanouir la moitié de la salle.

(1) En 1789, l'assemblée constituante en a offert un exemple bien frappant, et beaucoup d'autres un peu moins révoltans, quoiqu'aussi ridicules ; mais

P. 181. J'arrive à l'article qui me concerne ; je le transcris pour y répondre ensuite.

« On lit dans un *Voyage de deux Français* » *en Russie*, des réflexions bien étranges sur » ces outschitels. » On verra tout à l'heure lesquels sont les plus étranges, de mes réflexions ou de celles de l'auteur des Mémoires. « On » s'étonne de ce qu'ils sont presque tous démo- » crates, quoiqu'ils jouissent, dans l'hôtel d'un » grand seigneur, d'une vie douce et aisée, et » on les raille de ce qu'ils n'y renoncent pas » pour aller consacrer leur vie à la liberté. » Je ne m'étonnais pas de la démocratie de ces MM. qui tous étaient de la classe démocrate, c'est-à-dire, de la classe qui, lasse d'obéir, voulait commander à son tour. J'étais seulement surpris que les russes gardassent chez eux des gens qui approuvaient hautement, sous leurs yeux, à leur table, une révolution dont les premiers pas avaient été marqués par la ruine et la

---

l'éponge a passé sur tout cela; ceux même qui ont fourni ces exemples ne s'en souviennent plus. Aujourd'hui, on trouverait encore, même parmi les pairs (non sénateurs) des démocrates qui n'ont pas été *outschitels*. Faut-il s'étonner si on en rencontre ailleurs ?

proscription de la noblesse française, par des massacres nombreux, et impunis, par des horreurs de tout genre. J'étais surpris que les seigneurs russes, ne tirassent pas de ces indécens propos, une conséquence bien simple; savoir: que ces Français dans une circonstance pareille, dans un mouvement insurrectionnel contre les nobles, seraient les premiers à les piller, à les égorger; car on est toujours disposé à faire ce qu'on loue dans les autres. « Vous dites que l'on » a raison en France; que n'y allez-vous » donc? C'est le dilemme de ces messieurs: si » quelqu'un louait la coutume qu'a l'empereur » de la Chine, de labourer un champ, ils lui » diraient également: que n'allez-vous y tenir » la charrue? Voilà comme on est conséquent. » Je rends grâces à M. M. de sa critique; elle satisfait mon amour-propre: je suis tenté de croire que j'ai écrit les plus excellentes choses, puisqu'un écrivain de sa trempe n'a pu me réfuter, et que croyant le faire, il n'a seulement pas abordé la question.

Observez, je vous prie, mon cher Aristarque, que ma phrase n'a rien de commun avec l'empereur de la Chine labourant un champ; et puisque vous faites parade de votre érudition, il fallait dire qu'il labourait ce champ une fois dans

sa vie, le jour qu'il montait sur le trône, et ne pas avoir l'air de regarder ce travail comme journalier. Lorsque j'engageais les outschitels à se rendre en France, je ne leur disais pas : *Allez à Paris faire telle chose, parce qu'un individu l'a fait;* c'eût été une absurdité; je leur disais : *Allez en France, parce que d'après vous, tous les hommes y sont libres et égaux : vous pourrez y parvenir à toutes les places; vous serez peut-être généraux, peut-être législateurs : que faites-vous ici? Comment, persuadés du bonheur qu'on goûte en France, persistez-vous à habiter un pays barbare, où vous êtes journellement exposés à des duretés, à des impertinences, à des coups de bâton, à la Sibérie, le tout, sans espoir de satisfaction d'aucune espèce?* Vous avouerez que mes conseils étaient motivés, et que pour se refuser à les suivre, il fallait que ces MM. ne fussent pas intimement convaincus de la félicité des Français dans leur patrie; et dans ce cas, pourquoi la vantaient-ils à outrance? « Un homme éclairé et honnête ne pourra-t-il » donc reconnaître la vérité d'un principe, lors» qu'il ne peut en pratiquer toutes les consé» quences? » Les outschitels étaient libres de se rendre en France; mais ils préféraient la table

et les roubles des bons Russes, qui leur paraissaient plus solides que les espérances qu'offrait la révolution, laquelle au reste, n'était pas un *principe*. Je me suis expliqué : c'était la révolution elle-même et ses funestes effets, qu'exaltaient ces juges honnêtes et désintéressés. « Serait-il plus honorable de renier ses lumières, » et de faire l'aristocrate, parce que l'on est » placé entre des tyrans et des esclaves. » Non ; mais il serait plus décent et plus raisonnable de n'embrasser aucun parti ouvertement : par-là, on ne trahirait pas sa pensée, et l'on n'insulterait pas ceux dont on *mange le pain*. « Un » Français qui se trouve à Pétersbourg, ne » pourra donc se réjouir des victoires de ses » compatriotes, parce qu'il n'a pu y contribuer » que par ses vœux secrets. » Ceci sort de ma thèse. La France n'était pas en guerre lorsque j'ai vu les Russes, lorsque j'ai écrit le passage qui émeut la bile de M. M. : je ne parle que des trois premières années de la révolution. « Il ne » pourra se réjouir de voir la liberté, l'ordre » et le bonheur se rétablir dans son pays, s'il » ne peut y retourner ? » S'il est assuré de ce bonheur, il doit aller en jouir ; rien ne peut le retenir dans un empire, où il est exposé aux *désagrémens* que je viens d'énumérer. Je lui pardonnerais

donnerais de contempler sa patrie heureuse, de Londres ou de Philadelphie, jamais de Pétersbourg. « C'est-là le langage des petites ames, » qui n'osent confesser une vérité, lorsqu'ils » sont dans un lieu où il est dangereux de ne » pas la renier. » Encore une fois, ce n'était pas la vérité que confessaient les instituteurs français: loin de s'en tenir aux principes, ils approuvaient les excès impardonnables de la révolution; et l'indulgence (qu'on pourrait nommer autrement) des seigneurs russes, les assurait qu'ils ne couraient aucun danger pour leurs opinions. « L'outschitel français qui a la noble imprudence de défendre les droits de l'homme » en Russie, et de condamner les tyrans, ne » fût-ce que par un courageux silence, est » sans doute digne de la liberté. » Par un courageux silence, à la bonne heure; c'est à quoi il devait se borner. L'imprudence de défendre les droits de l'homme en Russie, peut être noble en elle-même; chez un prince russe, elle ne l'est plus : l'égalité absolue ne saurait exister entre le seigneur qui paie, qui nourrit, et l'outschitel qui *reçoit* et qui *mange*. Celui-ci est tenu à des attentions, à des égards : louer devant le noble, un système dont ses pareils sont victimes, c'est appeler sur sa tête les mêmes calamités, et lui

déclarer d'avance qu'on les trouvera justes ; c'est, en un mot, l'insulter grièvement. L'homme probe, s'il ne peut résister *au cri de sa conscience*, se retire, et libre du joug qu'il s'était imposé, donne carrière à sa franchise, sans s'exposer au blâme des honnêtes gens.

P. 211 *et suiv.* Longue relation des torts de Paul envers *MM. de Masson*, l'un colonel, l'autre major, mariés l'un à une nièce du célèbre général Mélissino, l'autre à une Livonienne d'une famille distinguée. Chassés de Russie, ils ignorent de quel crime ils se sont rendus coupables ; je ne le leur aprendrai pas : j'observerai seulement pour la seconde fois, que l'auteur des Mémoires (un de ces MM.) ayant autant à se plaindre de Paul, doit être fort suspecté de partialité dans tout ce qui concerne ce prince. L'eût-on mérité dix fois, personne n'aime à être chassé.

P. 225. Après plusieurs pages d'anecdotes sur Paul Ier., sur ses extravagances, sur les humiliations, les outrages dont il abreuvait tous ceux qui s'offraient à lui, l'auteur s'écrie : « Voilà » une partie des avanies auxquelles sont expo- » sés les étrangers, et surtout les Français en » Russie. » Je plains les étrangers qui n'avaient pas une patrie libre, heureuse, dont il dépen-

dait d'eux de partager la félicité : quant aux Français, dès qu'ils étaient restés, ils n'avaient que ce qu'ils méritaient. Le serment, dira-t-on, leur fermait l'entrée de leur pays; eh bien, ils devaient y retourner avant ce serment; ils avaient eu trois ans pour se décider.

(*) « Catherine fit arrêter Pierre III, à Pé- » terhof; il fut étrangledans une maison voi- » sine. » Pierre fut transféré tout de suite à Robscha, château situé à quelques lieues de Pétersbourg, d'un autre côté que Péterhof: il n'en sortit plus et y mourut peu de jours après. Ces deux châteaux sont assez éloignés l'un de l'autre pour que Robscha, ne puisse être appelé une *maison voisine* (*).

P. 236. « On assurait à la cour de Russie » que c'étaient les jacobins qui avaient assassiné » Gustave et empoisonné Léopold. » Je le pense ainsi pour Léopold : quant à Gustave, il m'est presque démontré que les jacobins, se sont contentés de bénir le jour de sa mort, sans y avoir contribué autrement que par leur vœux. J'ai consigné cette opinion dans mon Voyage au Nord de l'Europe et les motifs qui me l'ont fait adopter.

Me voici parvenu à la fin du second volume : le troisième, qui a paru long-temps après, n'est

pas tout à fait dans le même genre : l'auteur s'y montre un peu moins sévère, un peu moins acharné contre les Russes. Le titre promettait un récit de la fin tragique de Paul ; il n'en est pas question ; ce sera sans doute pour le quatrième volume. Je ne puis nier que la courte relation de la guerre de Perse, et surtout la campagne de Souvorow contre les Français, ne soyent très-intéressantes : elles seront lues avec grand plaisir. Je n'en continuerai pas moins mes observations sur les passages de ce volume qui me paraîtront les mériter.

TOME TROISIÈME.

P. I *de la Préface.* « Cet événement (la » mort de Paul Ier.), ceux qui l'ont précédé, » accompagné et suivi, ont bien justifié l'au» teur de ces Mémoires : ils ont mis le sceau à » la véracité de ses récits, à la justesse de ses » observations, et même de ses raisonnemens, » puisqu'une partie de ce qu'il prévoyait est » arrivé. » C'est voir les choses par leur beau côté, que de tirer ces conséquences de la mort de Paul : il s'ensuivrait donc que les récits de M. M. seraient vrais, ses observations et ses raisonnemens justes, parce que quelques scélérats ont assassiné leur souverain. Il n'a rien

oublié, je le sais, pour exciter le peuple russe à la rébellion, et de la rébellion au meurtre, il n'y a qu'un pas: cependant il convient que ce ne sont point ceux qui avaient à se plaindre de l'Empereur qui ont porté sur lui leurs mains criminelles. « Tous ceux (page 4) qui sont souillés » du sang de Paul, étaient décorés de ses fa- » veurs, et comblés de ses bienfaits. » L'auteur doit avoir goûté un plaisir indicible, en reconnaissant que ces sarcasmes, ces injures tant répétées qu'il voudrait (dit-il page 2) pouvoir effacer, n'ont influé en rien sur la destinée du malheureux Tzar, n'ont pas armé les bras qui l'ont immolé.

M. M. semble se vanter d'avoir prédit une partie de ce qui est arrivé, c'est-à-dire, la mort violente de l'empereur: il l'a bien plutôt conseillée que prévue. Quant à moi, qui n'ai pas la prétention de passer pour prophète, voici ce que j'ai écrit du vivant même de Catherine, avant que son fils eût offert au monde le spectacle de ses extravagances. *Voyage au nord de l'Europe, tome 4, page* 208. « Nous avons » lieu de craindre que ce prince n'imite son » père dans ce qui l'a privé de l'amour des » Russes.... Son goût pour la nation allemande » perce déjà...... Nous avons vu des gens qui

» croyent fermement qu'il n'occupera pas long-
» temps le trône de ses pères, et que son épouse
» ou son fils le remplaceront bientôt.... Ce se-
» rait une imprudence impardonnable au grand
» duc, que de se reposer uniquement sur la lé-
» gitimité de ses droits : il connaît l'histoire de
» son pays et de son siècle ; nous n'en dirons
» pas davantage. » Considérées comme prédictions, mes deux phrases en disent plus que les deux volumes des Mémoires secrets.

P. 8. « On veut faire envisager cet attentat
» comme un crime nécessaire et forcé, même
» comme un bienfait de la Providence, qui a
» sauvé la Russie d'une ruine totale, et d'un re-
» tour inévitable vers l'ignorance et la barbarie.»
Et vous avez l'air, M. M., de désapprouver cette opinion presque générale, quand vos propos et vos écrits n'ont cessé de la faire naître, de l'entretenir : vingt passages de vos mémoires établissent en fait ce dont vous paraissez incertain. Quelle vacillation étrange ! Ne soyez pas l'apologiste du meurtre de Paul, j'y consens ; mais convenez que son Empire doit bénir le jour qu'il a cessé d'être ; ou brulez tout ce que vous avez écrit sur lui.

P. 9. « On peut en effet regarder sous un rap-
» port cette mort prématurée comme un bon-

» heur pour la Russie, et peut-être pour l'hu-
» manité entière ; elle a placé malgré lui, avant
» le tems, sur le trône, un jeune prince qui pro-
» met de réparer les maux qu'a faits son prédé-
» cesseur. » Je n'en attendais pas moins de l'auteur : j'aurais seulement désiré que cet aveu ne portât pas sur le bonheur des Russes, d'être gouvernés par Alexandre. Il devait ne considérer que les maux causés par son père, et se borner à dire que l'empire avait tout gagné par la mort de Paul : sinon, les invectives multipliées contre ce malheureux prince, se changent en un compliment pour son fils, qui, à la vérité, le mérite déjà, et le méritera davantage : ce qui ne m'empêche pas de le trouver déplacé sous la plume de M. M., et surtout où il est.

P. 10. « Dites-nous maintenant, adorateurs
» de l'inviolabilité des despotes, si ces com-
» plôts lâchement tramés, si ces exécutions
» sourdes et odieuses du palais des Tzars, ne
» sont pas plus atroces et mille fois plus scan-
» daleuses que les vengeances éclatantes du
» peuple ». Cette note est de nature à mériter un examen approfondi; elle traite d'une question de la plus haute importance : ne partageant pas l'opinion de l'auteur, je vais essayer de la réfuter.

J'avoue que je suis, non pas *adorateur* (ce qui suppose un sentiment trop exalté pour convenir à quoi que ce soit dans ce monde), mais partisan décidé de l'inviolabilité des souverains que V. M. appelle despotes, selon l'usage du moment. J'avais lieu d'espérer qu'un homme doué d'autant d'instruction et de connaissances, ne confondrait pas deux noms si différens par le fait; puisque s'il est constant qu'un despote est toujours souverain, il ne l'est pas moins qu'un souverain n'est pas toujours despote. Il ne manquait plus que de faire ce mot synonime de tyran, bévue qu'on peut reprocher depuis vingt-cinq ans à tant d'écrivains, jouissant même d'une sorte de célébrité.

Si le souverain n'est pas inviolable, ce respect, ces hommages dont il doit être environné, cesseront bientôt : l'homme qu'on pourra traduire devant un tribunal pris dans ses propres sujets, ne sera pas long-temps regardé comme au-dessus des autres : l'éclat de la royauté ne vient que du pouvoir suprême : il n'existe plus, si l'on n'admet pas l'inviolabilité. Un peuple sage investira ses rois de toutes les prérogatives attachées à ce titre, ou changera la forme de son gouvernement.

Rien de plus atroce, de plus scandaleux, que

les vengeances du peuple, celles au moins qui sont généralement connues : pour l'ordinaire, elles rejaillissent assez injustement sur la nation entière, et ne lui font pas honneur, au lieu que le meurtre des deux empereurs russes n'a voué à l'opprobre que quelques individus. La Russie est demeurée pure de ces attentats : le scandale est donc tout entier de l'autre côté du tableau.

« Un jugement, fût-il injuste, est pourtant » un hommage à la justice : un assassinat est » toujours le dernier forfait. » Quoi! un jugement injuste serait un hommage à la justice! L'avez-vous écrit de conviction, M. M. ? L'assassinat est un forfait exécrable; mais il n'est que celui de quelques scélérats, souvent d'un seul. Un jugement injuste, un assassinat juridique, sont nécessairement le crime de plusieurs. Celui qui tue de sa main, court des risques; son complot peut être découvert; il peut manquer son coup : dans ces deux cas, sa perte est assurée : même en réussissant, ne doit-il pas avoir fait le sacrifice de sa vie? L'assassin a donc besoin d'une sorte de courage. Le juge inique, au contraire, est à couvert de tout danger : sûr de l'impunité, il frappe sans pitié une victime sans défense. Ce qu'il plaît à l'au-

teur des Mémoires d'appeler un hommage à la justice, je le regarde comme l'outrage le plus sanglant. Oui, l'assassin est moins coupable, moins vil, moins exécrable que le juge qui condamne sciemment un innocent. « La mort de » Charles Ier. et celle du déplorable Louis XVI, » m'inspirent de la douleur et de la pitié; mais » c'est un grand, un sublime exemple pour les » rois. » La douleur et la pitié sont des sentimens qu'il est fâcheux d'inspirer; cependant, on ne les éprouve pas pour des coupables justement et légalement punis; c'est que les deux monarques ont été immolés et non jugés. Cet exemple, prétendu grand et sublime, sera en pure perte pour les rois, ne leur servira jamais de leçon: la raison en est palpable; ils redouteront peu une catastrophe qu'il est permis de regarder comme hors de la nature, une catastrophe trop extraordinaire pour se renouveler de plusieurs siècles. « La mort de Pierre III, » et celles de Paul Ier. n'inspirent que l'horreur » et l'indignation. » Cela est vrai. « Elles sont » inutiles au monde. » Si par inutiles au monde, l'auteur entend que les rois ne profiteront pas de ces leçons cruelles, il se trompe : les souverains seront beaucoup plus intimidés par des complots ourdis dans l'ombre, des conspirations

fomentées au milieu de leurs cours, des assassinats, dont les précautions les plus multipliées ne les garantiront peut-être pas, que par un jugement public, solennel, qui ne saurait être amené que par un concours de circonstances extraordinaires, par un jugement que doit nécessairement précéder une longue lutte entre l'autorité légitime et les usurpateurs. Que de chances le souverain n'a-t-il pas pour lui? Combien peu il doit redouter le sort de Charles et de Louis! « Un tyran croit toujours échapper aux » assassins par les précautions qu'il prend, et » qui le rendent plus odieux; mais il ne pour» rait échapper à un jugement public, que par » le génie, les talens ou la vertu. » J'ai répondu d'avance à cette phrase: le *tyran* (puisque c'est le mot technique) échappera plus aisément à un jugement qu'à des assassins; ou plutôt, il est *sûr* d'éviter une condamnation prétendue juridique. Si Louis XVI eût été un tyran, il régnerait encore: les meurtriers de Paul ont trouvé plus facile de l'égorger que de le livrer à un tribunal. Henri IV et Gustave III, qui n'étaient pas des tyrans, n'auraient, à coup sûr, pas été jugés; on les a assassinés. M. M. voudra bien observer que, la seconde partie de sa phrase se rapportant à *tyran*, il se trouve « qu'*il* ne pourra échap-

» per à un jugement que par le génie, les talens » ou la vertu. » Or, s'il possède ces qualités, ce ne sera plus un tyran. L'auteur regarde donc ce mot comme synonime de souverain, ou il a écrit une *balourdise ;* pardon de l'expression ; mais l'alternative me paraît fâcheuse pour son amour propre.

P. 38. Après avoir reproché au Voyage en Russie de M. Chantreau, une foule d'erreurs, l'auteur ajoute : « Le Voyage de deux Français » est bien supérieur, tant par le fond que par » la forme ; mais il n'est pas exempt de ces » inexactitudes qui frappent d'abord ceux qui » habitent un pays dans les relations de ceux » qui ne l'ont vu qu'en passant. » Le lecteur s'est déjà convaincu par l'examen du Voyage de M. Chantreau, que peu d'ouvrages sont aussi pitoyables, tant pour le style que pour le fond : d'après quoi il sentira combien je dois être flatté de me voir placé au-dessus de ce voyageur. Malgré les peines que je me suis données pour connaître la vérité, je regarde comme très-possible qu'il me soit échappé quelques inexactitudes ; l'auteur des Mémoires m'aurait rendu service, s'il avait daigné me faire part de ses observations (1) : j'aurais combattu celles qui

(1) M. M. aurait dû suivre mon exemple : je ne me

m'auraient paru hasardées, et profité des autres dans une nouvelle édition.

P. 88. « Les Français s'étonneront qu'après » une circulation de vingt ans, des abus et des » falsifications de toute espèce, des hausses et » des baisses continuelles, le papier se sou- » tienne encore en Russie, et qu'en ce moment » il ne perde que 40 à 50 pour cent. » En effet, n'y a-t-il pas de quoi s'étonner ? Nos assignats, en moins de cinq ans, ont été réduits à *zéro*, et le papier russe en vingt ans n'est arrivé qu'au point où le nôtre était parvenu en moins de trois : ce qu'ajoute l'auteur rend la chose encore plus incompréhensible. « Le pa- » pier russe n'a pourtant jamais eu pour base » et pour garantie des milliards de domaines

---

suis pas contenté d'accuser son ouvrage d'erreurs, d'inexactitudes, même de *contre-vérités* : je les ai désignées le plus clairement qu'il m'a été possible. Je n'ai pas ménagé davantage ses opinions lorsque je les ai trouvées fausses ou répréhensibles, ce qui m'est arrivé très-fréquemment. En un mot, je lui ai parlé de manière à ne laisser aucun doute sur les sentimens que m'inspiraient les Mémoires secrets et leur auteur : je suis convaincu que s'il ne m'a pas bien compris, c'est qu'il n'a pas voulu me comprendre.

» nationaux, et l'honneur et la bonne-foi d'un » peuple libre, mais la parole et la volonté d'un » despote. » Voilà de quoi confondre tous les raisonnemens. Cependant, comme dans une affaire de cette nature, il ne peut y avoir d'opinion, nous nous en tiendrons aux faits. En matière de finance, les paroles ne sont rien; les actions parlent seules : si l'on demande à un riche banquier, à un négociant renommé : *avez-vous confiance dans le gouvernement?* et qu'il réponde *oui*, engagez-le à lui prêter de l'argent : s'il élude ou refuse, soyez assuré qu'il vous a menti. Or, il faut trancher le mot, et tirer une conclusion assez peu flatteuse pour nous. Puisque la confiance a toujours été plus entière dans le papier de Russie que dans celui de France, il s'ensuit que la parole et la volonté d'un despote, ont paru une garantie plus solide que tout ce que nous avons donné; la chose est incroyable, j'en conviens; mais il est impossible de la nier.

P. 160. « C'est Catherine qui força les Français établis en Russie à prêter un serment horrible, celui de haine à leur patrie. » L'auteur a la mémoire courte; voici ma réponse : elle prouvera que ce serment *horrible* avait trouvé grâce devant lui.

Extrait de la page 227 *du tome second.*

« Les Français de Pétersbourg s'attendaient
» à une proscription générale ; je le dirai au-
» jourd'hui comme je le pensais alors : Catherine
» se montra encore en ce moment grande et mo-
» dérée : par ce serment qu'elle exigea, elle mit
» les Français sous la sauve-garde du Gouverne-
» ment, et les sauva de la fureur des nobles et du
» peuple aveuglé. Aucune des puissances coa-
» lisées, réputées cependant moins barbares,
» ne prit une mesure si humaine. » Je m'abstiens de toute réflexion ; le lecteur pèsera les deux passages ; et admirera, ainsi que moi, combien l'auteur est ferme dans ses principes, inébranlable dans ses opinions.

P. 206. Longue note relative à l'assassinat de nos ministres à Rastadt : l'auteur s'étonne, avec raison, du voile qui enveloppe encore cet événement, et qui, selon toute apparence, ne sera levé de long-temps. Ce forfait exécrable, inoui dans les fastes des nations, est demeuré impuni. Je partage l'indignation de M. M. ; mais il ne m'est pas démontré aussi clairement qu'à lui, que le directoire soit étranger à ce massacre, ni que ce soupçon n'ait pu naître que *dans des ames capables de la plus*

lâche scélératesse. Au moins, conviendra-t-on qu'il est aussi naturel d'en accuser le Gouvernement français que le cabinet de Vienne, à qui ce crime horrible était complètement inutile.

Si l'on a lu avec quelque attention les diverses relations de cet événement, surtout celle de Jean Debry, on sera convaincu de la justesse de mon observation. En effet, quel motif pouvait porter l'Autriche à ce forfait sans exemple? Les instructions de nos plénipotentiaires, devaient-elles influer sur la décision de l'Empereur? n'était il pas libre d'accepter ou de refuser les propositions de la France? S'il désirait la paix, quel étrange moyen il employait pour la cimenter! S'il voulait la guerre, n'était-ce pas une gaucherie impardonnable que de se souiller d'un aussi lâche attentat, pour accroître l'animosité, l'énergie de ses ennemis; pour rendre les Français plus redoutables et leur cause plus juste? Le simple bon sens suffit pour démontrer à l'homme le plus incrédule, que l'Empereur n'est pas coupable du meurtre de nos ministres. Voyons si le Gouvernement français peut raisonnablement en être soupçonné.

Le directoire a été généralement accusé de vouloir éterniser la guerre; on a cru qu'il fondait

dait la stabilité de sa puissance sur la continuité de cet état violent, qui, admettant toutes les mesures, légitimait toutes les violations. Sans prétendre décider une question aussi délicate, je dirai que sa conduite, tant au dedans qu'au dehors, a pu donner quelque crédit à ces odieux soupçons. Nos plénipotentiaires, s'ils voulaient franchement la paix, forcés par des ordres absolus de ne pas la conclure, devaient un jour dévoiler à leur patrie, à l'Europe, quels obstacles s'y étaient opposés. Acheter leur silence était un moyen douteux ; s'en défaire a paru plus sûr. Mais alors pourquoi les trois ministres n'ont-ils pas succombé ? La question est si naturelle, que l'homme le plus simple ne saurait s'empêcher de la proposer. Quelque répugnance que je sente à rejeter le rapport *semi-officiel* de Jean Debry, il m'est impossible de l'adopter. Il faudrait comme lui, attribuer son salut à un miracle, et le temps des miracles est passé.

Si nous rapportons à une cause naturelle cette conservation miraculeuse, nous devrons voir dans ce troisième plénipotentiaire l'homme du Gouvernement, celui qui seul voulait la guerre, et pour trancher le mot, le complice du directoire. Jean Debry n'a pu ignorer qu'il était en butte à des soupçons affreux;

il les a méprisés, sans doute, puisqu'il a dédaigné de se justifier; au-desssus de pareilles calomnies, c'est à sa renommée qu'il a laissé le soin de les repousser ; son rapport n'est rien moins qu'adroit, parce qu'il démontre que le complot existait avant le départ des ministres : or, le complot existant, tous les trois devaient en être les victimes. Ce rapport détruit l'opinion que cet attentat n'a été qu'une affaire d'avant-poste, un pillage occasionné par l'indiscipline. Jean Debry, blessé grièvement de plusieurs coups de sabre, perdant beaucoup de sang, ayant erré toute la nuit pour rentrer dans Rastadt à six heures du matin; et ce même Jean Debry *refusant d'être pansé*, et se trouvant en état de partir le même jour pour Strasbourg, impliquent contradiction.

Cependant, comme mon principe est de n'accuser que d'après des preuves, et que personne n'en aura jamais sur cette affreuse catastrophe, les deux Gouvernemens sont innocens à mes yeux : l'Autriche, parce qu'il est impossible qu'elle soit coupable; la France, parce qu'il répugne à un Français de la croire telle, même sur de fortes présomptions.

On n'a pas manqué d'accuser l'Angleterre de ce forfait, à une époque où tous les crimes

politiques étaient censés venir d'elle. Je la crois aussi innocente que l'Autriche, et par les mêmes raisons. Un ouvrage très-peu connu en France, intitulé *Crimes des cabinets*, donne de grands détails sur cet attentat. Il dit formellement qu'on doit l'attribuer au prince Charles et au *brigand* Barbaczy, colonel des hussards de Szeckler, l'*exécuteur des assassinats* de l'Archiduc. Cet ouvrage prétendu traduit de l'anglais de Goldsmith, ne fait honneur ni à l'auteur, ni au traducteur. Quoiqu'annoncé dans quelques journaux en vendémiaire an 10, il n'a jamais été publié; le Gouvernemeut a senti, qu'au moment d'une pacification générale, il eût été révoltant et peut être dangereux, de tolérer la circulation de ce ramas d'invectives grossières, d'accusations absurdes, contre des souverains avec lesquels ils traitait de la paix. La rareté de cette brochure, sera toujours son unique mérite (1).

(1) Ce léger mérite n'a pas même subsisté longtemps. L'ouvrage anglais fut envoyé en France par notre ambassadeur à Londres. Le libraire Desenne fut chargé d'en imprimer la traduction; elle était à peine imprimée, que les négociations d'Amiens s'opposèrent à ce que ce misérable ouvrage fût mis en circulation; le gouvernement retira l'édition entière: mais quelque temps après, le traité d'Amiens fut rompu, ce

Il ne reste donc plus d'autre version à adopter que celle de l'indiscipline, de l'amour du pillage chez les hussards autrichiens; il faut bien s'en contenter, malgré le rapport de Jean Debry, l'invraisemblance d'un tel guêt-à-pens à la porte d'une ville, et surtout le silence du cabinet impérial, qui n'a point ordonné la punition des coupables, et celui de la France qui ne l'a pas exigée.

Dans tous les cas, l'inscription placardée avec tant de profusion dans les bureaux de la République, était déplacée, parce qu'en accusant l'Autriche d'un forfait *impossible*, le Di-

traité dont nous n'avions retiré d'autres avantages que la perte totale de Saint-Domingue; alors on se crut permis, on se fit *un devoir* de publier une diatribe, où les souverains étaient insultés de la manière la plus grossière et la plus indécente. Ce ramas d'invectives et de mensonges fut mis en circulation par le gouvernement lui-même : j'en ai acheté un exemplaire étalé sur les quais, où j'aurais pu en acheter dix au tiers de leur valeur, j'entends vu la grosseur du volume ; car intrinsèquement, il ne vaut que le prix du papier.

Entr'autres horreurs, on lit dans cette détestable rapsodie, que Catherine II avait assassiné, tué *de sa main* son époux et plusieurs de ses amans. En voilà assez pour juger du reste. Honneur et gloire au gouvernement qui publie d'aussi révoltantes faussetés !

rectoire appelait sur lui-même un examen dangereux, dont le résultat le moins fâcheux était la certitude qu'il employait un moyen atroce pour ajouter à la haîne des deux nations, et perpétuer une guerre dont la France entière désirait la fin. M. M. prétend que le général Zach, prisonnier à Paris, fut étonné de voir cette inscription chez les ministres; il eut grande raison; et qu'aurait-il dit, s'il l'eût vue dans les bureaux de plusieurs départemens, plus de six mois après la paix conclue avec l'Empereur? Il aurait levé les épaules sur notre inconséquence, souri de pitié sur une nation qui, en faisant sa paix, laissait subsister des milliers d'inscriptions portant *guerre éternelle*, et l'accusation formelle d'un forfait dont le traité consacrait l'injustice et la fausseté; car si l'Autriche, reconnue coupable du meurtre de nos ministres, ne s'était pas soumise à une réparation éclatante, proportionnée à l'offense, la République française se serait déshonorée à jamais; et l'on a vu qu'il n'en a seulement pas été question.

Je termine cette longue dissertation, en observant que le Directoire a, dans la personne de M. M., un défenseur peu adroit. Pour détruire l'inculpation de l'assassinat, il dit que « si le

» Directoire avait pu acheter des régimens au-
» trichiens, il eût employé cette mesure pour
» les battre quelquefois. » La réflexion n'est rien moins que profonde ; on achète cinquante hussards pour attaquer quatre voitures et massacrer deux ou trois individus, on n'achète pas trente régimens : cela serait moins facile et plus cher.

P. 279 « Korsakow, en présence de Masséna,
» s'exprima avec une telle présomption en fa-
» veur de son armée, une telle indifférence en-
» vers les Autrichiens, et un tel mépris pour
» les Français, que le prince Charles, imaginant
» cependant qu'il y avait quelques difficultés
» et quelque gloire à vaincre ces derniers, fut
» choqué de ce ton léger et suffisant. » Je lui passe d'avoir été choqué du ton présomptueux d'un général qui n'avait rien fait encore pour le justifier. « Il se hâta de laisser le champ libre
» aux Russes, et marcha avec *l'élite* de l'armée
» autrichienne au secours de Philisbourg, me-
» nacé par les Français. » Ici je trouve le prince Charles inexcusable. S'il a voulu punir Korsakow de sa légèreté, de sa suffisance, en le faisant battre par les Français, a-t-il pu oublier que c'était l'empereur de Russie qu'il punissait, l'allié de son frère qu'il trahissait? A-t-il pu

céder à un misérable ressentiment prod it par l'amour-propre? S'il a agi d'après les motifs que lui prête l'auteur des Mémoires, sa gloire est obscurcie par ce trait. Je dis plus, un général qui n'aurait pas eu carte blanche aurait été puni. Malheureusement pour le prince, la phrase de M. M. ne laisse aucun doute; il ne s'est décidé à secourir Philisbourg avec l'élite de l'armée autrichienne, que *choqué du ton de Korsakow;* et combien cette opinion prend de force, lorsqu'on sait que Philisbourg ne devait pas être attaqué à cette époque. Quelques bataillons qui en firent la menace, étaient hors d'état d'entreprendre un siége pareil, et encore moins d'inspirer au général autrichien des craintes assez fondées pour le décider à abandonner son allié en présence d'un ennemi formidable. Il faut donc s'en tenir au récit de M. M., et j'en suis fâché pour un prince qui s'est montré grand dans d'autres occasions.

P. 316. L'auteur y parle de la retraite de Souvorow, et lui rend la justice qu'il mérite comme guerrier : « Je ne sais si Souvorow fut » invincible, mais il est certain qu'il est mort » invaincu. » Après quarante ans de guerre, c'est un éloge que peu de généraux obtiendront. M. M., dans sa relation de la campagne d'Hel-

vétie, peint les soldats russes comme autant de héros; on a vu ce que j'en ai dit plus haut; le lecteur aura peine à croire que l'écrivain, qui fait ici un portrait si flatteur de ces braves, est le même qui, dans un autre volume, les déclare *braves à force de lâcheté.*

P. 324. « Souvorow accusait tout haut les » Autrichiens d'envie et de trahison; déclarant » ne plus vouloir combattre avec eux, même » avant d'en avoir reçu l'ordre de son maître. » Si ces motifs n'ont pas été ceux de la retraite du prince Charles, avant la bataille de Zurich, on conviendra du moins que le général russe est excusable de s'y être trompé. Paul Ier. et Souvorow, malgré leurs ridicules et leurs extravagances, ont offert à tous les membres de la coalition des modèles de franchise et de loyauté. Le général dont jamais la victoire n'avait abandonné les drapeaux, ne connaissait que la volonté de son maître. L'empereur de Russie était certainement, parmi les souverains coalisés contre la France, le seul qui combattît de bonne foi, sans intérêt personnel, sans le dessein de profiter de nos dépouilles, ou de celles des princes que leur faiblesse avait forcés de succomber: considéré sous ce point de vue, il a des droits réels à l'estime des nations. La France doit bé-

nir la défection de l'armée autrichienne ; il est indubitable que la victoire de Masséna, sous les murs de Zurich, a sauvé la république : l'armée d'Helvétie était sa dernière espérance. Si l'élite des Autrichiens eût pris part à cette bataille, il est permis de croire, d'après la longue résistance des Russes, que ce surcroît de forces aurait décidé la victoire en faveur des coalisés ; et qui peut calculer quelles en auraient été les suites ?

P. 326. Voici le début d'une harangue que l'auteur des mémoires voulait qu'on fît à quelques prisonniers russes, qu'on aurait laissé échapper *sans affectation.*

« Braves Russes...... nous étions naguères es-
» claves et serfs comme vous, obligés de tra-
» vailler pour des maîtres qui nous traitaient
» comme des animaux ; qui nous ravissaient,
» comme vous font les vôtres, nos femmes et
» nos enfans, qui nous vendaient nous-mêmes,
» ou nous laissaient périr de misère, quand nous
» étions vieux. »

On croit rêver, en lisant cette tirade ; et l'on ne sait s'il faut l'attribuer au délire, ou à l'impudence. Quoi ! M. M., vous avez écrit de sang froid d'aussi plates calomnies ! Votre plume ne s'est pas refusée à tracer des faussetés

aussi grossières ! Le Français de 1789 était, selon vous, esclave, serf, en un mot, semblable au Russe : un tel excès d'aveuglement ne peut exister chez l'homme même le plus borné, le plus stupide ; or, pouvez-vous en être soupçonné ? Vous avez écrit contre la vérité, et, ce qui est pis, contre votre pensée. Vous n'êtes pas même excusable sur l'intention ; il est clair que vous avez eu celle de tromper les Russes, en leur traçant, dans nos maux prétendus, le tableau de leurs propres calamités. Ce motif est loin de vous absoudre : au contraire, vous rendez la nation française complice d'une lâcheté, en cherchant à séduire des ennemis qu'elle désespère de vaincre. Nos armées ont acquis assez de gloire, pour mépriser de tels stratagêmes. Vous ne deviez pas rappeler ces honteuses époques, où un gouvernement, encore plus vil que tyrannique, offrait aux déserteurs ennemis cent francs de rente, le titre de citoyen français, et la liberté. Il est vrai que les trois choses promises ont été appréciées à leur valeur : les cent franes n'auraient pas été payés ; le titre de citoyen était un mot vide de sens, et la liberté était celle de 1793 : aussi, personne n'a-t-il été séduit.

P. 374. « Mercier, si ridiculisé à Paris,

regardé partout ailleurs comme le plus moral des écrivains français ». Je ne conviendrai jamais que Mercier, couvert de ridicules, plastron de tous les journalistes, dont chaque jour voit éclore de nouvelles extravagances, puisse être regardé nulle part comme l'homme moral par excellence. Ce membre de l'institut est un *fou* peu dangereux, parce qu'au fond il est bon homme; se persuadant qu'il n'est qu'original, il dort tranquillement avec cette idée qui le satisfait. « On lui reproche ses drames; mais, s'ils ne sont pas des chefs-d'œuvre, il faut avouer que la Brouette du Vinaigrier a fait plus de bien qu'Athalie. » Ce n'est apparemment pas plus de bien au goût et à la littérature; au reste Mercier sera peu flatté de cet éloge. Comme il a démontré depuis long-tems que Racine était un sot (ainsi que Newton et autres), il s'ensuit qu'Athalie n'a pas le sens commun: or, la Brouette veut dire quelque chose. « Quant » à l'an 2440, c'est une œuvre de génie et vrai» ment prophétique; personne n'a eu comme » Mercier, le bonheur de voir ses rêveries se » réaliser. » Ce bonheur, qui est en effet la seule chose dont cet écrivain puisse se féliciter, est précisément celui d'une devineresse, qui, à force d'interroger les cartes ou le marc de café,

voit quelqu'une de ses prédictions vérifiées. Je ne trouve pas l'ombre du génie à tracer sur le papier un long rêve qui embrasse tant d'objets, que le hasard doit nécessairement le réaliser en partie. C'est (pour me servir d'une comparaison familière à Mercier) comme la loterie, où beaucoup de gens perdent leur argent, mais où quelqu'un devine toujours les bons numéros : pourquoi? parce qu'entre tous ceux qui jouent, les quatre-vingt-dix sont pris. Cette *œuvre de génie* renferme plusieurs absurdités. L'an 2440 a dû sa réputation, lorsqu'il a paru, à la hardiesse de quelques chapitres qui frondaient les usages, les préjugés, l'autorité : oublié pendant quinze ans, la révolution est venue lui redonner une nouvelle vie: l'auteur l'a réimprimé, triplé, s'est proclamé sorcier : on l'a cru, on a acheté son livre, et c'est-là tout ce qu'il voulait. Il faut donc réduire à sa valeur ce don de prophétie, dont il me semble que l'auteur des Mémoires secrets a été dupe, ainsi que tant de bonnes gens.

Tout, dans ce monde, ainsi que je l'ai dit plus haut, tend à un changement plus ou moins prochain, selon les circonstances et la nature des événemens. Mercier en écrivant l'an 2440, n'a nullement songé à prédire l'avenir. Voulant

faire participer le public à ses idées lumineuses sur le gouvernement, l'administration, le commerce, en un mot, sur une foule d'objets importans, le cadre qn'il a adopté lui a paru plus piquant que de froides dissertations : il a transporté ses lecteurs à 700 ans, et leur a montré les choses, à cette époque, comme il s'est persuadé qu'elles devaient être, bien assuré pourtant que son rêve ne se réaliserait pas en entier. La révolution française pouvait être ajournée à deux ou trois cents ans; alors, l'ouvrage de Mercier, enseveli dans la poussière, eût été regardé par nos neveux, comme le sont par nous les Centuries de Nostradamus, oracles des servantes et des laquais. Le hasard a favorisé Mercier, en le faisant reconnaître pour sorcier de son vivant, après quoi il est mort content.

Qu'un homme aujourd'hui, ne sachant que faire, écrive une brochure, y prédise que la France, la Hollande, l'Amérique anglaise seront des monarchies; que l'Espagne, la Prusse, le Danemarck, même la Russie, seront des républiques, on se moquera de lui. Il faut cependant que tout cela arrive un jour; si ce n'est pas dans deux siècles, ce sera dans quatre, ce sera dans huit. Relativement à nous, à notre frêle et rapide existence, huit siècles sont un intervalle

immense, puisqu'ils engloutissent vingt générations : relativement à l'histoire, à la marche éternelle du temps, ils sont précisément un point. Or, supposons qu'un de ces événemens arrivât du vivant de l'auteur, ne serait-il pas risible qu'il prétendît l'avoir prédit et qu'il en tirât vanité (1) ? Celui qui voudra passer pour prophète sans beaucoup de peine, n'aura qu'à prédire la paix en temps de guerre, et la guerre en temps de paix ; qu'il ne se lasse pas, je lui réponds que sa réputation sera bientôt faite.

J'ai lieu de m'étonner que M. M. n'adresse pas quelques complimens à Mercier sur le *Nouveau Paris*, qu'il a publié en 1799. Cet ouvrage lui aurait-il échappé? Je l'invite à se procurer cette nouvelle *œuvre du génie*, et ensuite la critique qui en a paru vers le milieu de 1801, en un volume *in*-12, ayant pour titre : *Six Lettres à Mercier sur les six tomes de son Nouveau Paris ;* il verra comment y est traité ce moraliste profond, ce penseur par excellence. Mal-

---

(1) Ma prédiction est déjà accomplie pour la France et la Hollande. Si nous ne voyons pas les autres changemens que j'annonce, quelqu'un les verra.

heureusement il mérite les vérités dures sous lesquelles on l'accable sans pitié (1).

P. 406. *Trait caractéristique.* Voici l'anecdote à laquelle l'auteur des Mémoires donne ce nom. Catherine étant à son balcon, vit une jeune fille tomber dans la Néva : elle envoya du secours. La fille retirée de l'eau lui fut amenée sur-le-champ trempée et tremblante. L'impératrice la fit habiller et lui donna quelques pièces d'or, en lui enjoignant de venir la voir quand elle voudrait se marier. On interrogea cette fille en sortant du palais..... *Ah!* s'écria-t-elle, *j'ai été plus épouvantée en entrant chez la souveraine qu'en tombant dans l'eau.* « Cette phrase » est peut-être (selon l'auteur) une définition » aussi naïve que terrible du despotisme ; elle » est caractéristique en ce qu'elle peint le sen-

(1) Lorsque je publiai ces six Lettres, je ne me fis pas connaître pour l'auteur : les principes que j'y professe n'étaient pas alors à l'ordre du jour ; mais, très-peu de temps après, j'avouai cet ouvrage, ne voulant pas que Mercier le regardât comme un libelle anonyme ; car les écrivains critiqués justement et sévèrement sont toujours disposés à traiter de libellistes des censeurs un peu rigides. Mercier ne m'a jamais répondu, et je crois qu'il a fort bien fait, par beaucoup de raisons.

» timent qu'inspirent en général au peuple russe
» ses souverains et ses maîtres ; impression si
» profonde que les bienfaits ne peuvent l'effa-
» cer dans le moment le plus intéressant ou le
» plus décisif. »

La conséquence que tire M. M. de la réponse de la jeune fille, manque essentiellement de justesse. Une jeune personne qu'on retire de l'eau, tremblante de froid, qu'on introduit aussitôt auprès de sa souveraine, doit naturellement être intimidée d'une pareille entrevue ; mais cet effroi ne tient aucunement au despotisme, ne peint point le sentiment qu'inspirent au peuple les souverains russes. Le prince le moins absolu aurait pu produire un effet pareil sur l'individu le plus libre. A qui persuadera-t-on que la crainte de la mort n'ait pas agi plus puissamment sur cette fille, à l'instant de sa chûte, que l'effroi causé par la vue de Catherine, à qui elle devait la vie? On citera la réponse de la jeune personne : quel pitoyable argument ! Une réponse, quelque péremptoire qu'elle soit, n'établit pas un fait physiquement impossible, et celui-ci l'est. La fille avait oublié le danger qui n'existait plus ; la sensation qu'elle avait éprouvée en entrant au palais n'était pas encore éteinte, et l'emportait en elle sur une plus vive, plus rapide, dont les

les nuances lui échappaient. Ce trait isolé, prétendu caractéristique, ne prouve rien de ce qu'avance l'auteur.

Je suis fâché qu'avec plus de talent qu'une grande partie des écrivains politiques du jour, M. M. tombe dans les mêmes fautes; qu'il voie le despotisme partout; que sans cesse il y ramène ses lecteurs; qu'il néglige de prouver presque toutes ses assertions; en un mot, qu'il montre trop à découvert cet esprit de parti dont il faut absolument se défendre si l'on veut obtenir l'estime de son siècle et les suffrages de la postérité.

(*) La première édition de mon Examen se terminait ici. M. M., maltraité par Kotzebue, lui répliqua par les *Lettres d'un Français à un Allemand*, qui forment le quatrième volume des Mémoires secrets. Le critique n'a pas épargné les injures à M. M., qui le lui rend bien, et qui paraît aussi expert que personne dans ce genre de combat. Il ne se contente pas d'injurier Kotzebue; voulant aussi gratifier le comte de Ségur, notre ambassadeur en Russie, de quelques impertinences, il le confond (p. 166) avec son frère, qui avait travaillé pour le Vaudeville, et il tire de cette découverte un parti admirable. Le tort de M. de Ségur est de s'être

affiché le panégyriste des inepties de Kotzebue: Inepties pour inepties, je les aime tout autant que celles de M. Masson.

Après cet ouvrage, M. M. m'adresse *un mot* d'une douzaine de pages, en réponse à mon Examen de ses Mémoires ; il défigure tous mes passages ; il les tronque, il ajoute ou retranche à sa fantaisie, et croit m'avoir répondu péremptoirement. J'ai réimprimé ici ma réplique à ce *mot*, qui avait d'abord paru en 1802. On la trouvera plus bas.

Vient ensuite le récit de la déportation et de l'exil de l'auteur. Il ne conçoit pas, dit-il, ce qui a pu lui attirer une pareille disgrâce, pendant qu'il doit à Paul Ier. une reconnaissance éternelle pour ne l'avoir pas envoyé en Sibérie, comme le méritaient ses opinions jacobines, ses propos et ses écrits incendiaires, dont on a pu juger par cet Examen. Quelle confiance peut inspirer M. M. sur tous les détails qu'il nous donne des extravagances de l'empereur? De son aveu, il été arrêté pour se voir traduit aux frontières, au milieu de décembre 1796, *un mois* après la mort de Catherine. Il n'a donc appris tout ce qu'il raconte que par des correspondans: quelques-uns se sont moqués de lui, et il a bonnement imprimé et affirmé les plus grandes sot-

tises. Je renvoie le lecteur, pour s'en assurer, à la page 323 du second volume. Je ne transcris pas ce passage, parce que je veux pouvoir être lu par des femmes. J'observerai à cette occasion qu'il y a dans les Mémoires plus de quarante anecdotes du plus mauvais ton, qui ne se sont jamais rencontrées dans un ouvrage fait pour la bonne compagnie, et qui ne pourraient y être lues tout haut. M. M. devait s'offrir pour professeur de bon ton en même-temps que de langue française.

L'auteur ne nous fait grâce d'aucun détail : nous connaissons toutes ses courses avant son départ, tous les lieux où il a passé, ce qu'il y a dit, ce qu'il y a fait, les noms de tous ceux qu'il a rencontrés : on ne saurait trop en apprendre sur un personnage aussi intéressant. A Pétersbourg on le regardait comme *athée* et *sorcier*, à cause de la ressemblance de son nom avec celui des francs-maçons, que les Russes ont en horreur. Je crois fermement que les Russes qui avaient de lui cette idée se trompaient : je ne lui fais pas l'injure de croire qu'il fût athée, et je suis certain qu'il n'était pas sorcier. Son frère a été compris dans sa disgrâce ; s'il professait les mêmes opinions il devait s'attendre à partager son sort (*).

QUELQUES *Mots à M. Masson*, auteur des *Mémoires secrets sur la Russie*, en réponse à son *Mot à l'auteur de l'Examen de trois Ouvrages sur la Russie*, inséré à la suite de sa *Réponse à M. de Kotzebue.* Paris, brumaire an 11 (novembre 1802.)

VOTRE réponse à mon Examen, Monsieur, m'a paru d'un si bon ton, si mesurée, si franche, que je ne puis que gagner à entretenir avec vous une sorte de correspondance : veuillez bien me permettre de vous féliciter sur l'excellent genre que vous avez adopté. Les observations que je vais vous soumettre sur ce MOT que vous avez joint aux 254 pages dirigées contre M. Kotzebue, feront connaître combien l'hommage que je vous rends est impérieusement commandé par le ton, le style et surtout la véracité de votre opuscule.

Vous avez trouvé ma critique beaucoup plus honnête et beaucoup moins intéressée que celle de M. Kotzebue. Je n'entends pas trop ce que veut dire intéressée dans cette occasion. Si ma critique est honnête, votre ré-

ponse devrait, ce me semble, l'être aussi : cependant j'ai trouvé un assez grand nombre d'expressions auxquelles cette épithète ne saurait convenir. Je me suis souvenu à temps que possédant à fond l'allemand et le russe, après un séjour de douze ou treize ans hors de France, il était tout simple que vous eussiez oublié le français : en conséquence, je n'ai rien à dire (1).

Il vous paraît plaisant *de voir un homme, du fond de son cabinet, réfuter à son aise trois ouvrages différens, pour avoir occasion d'en faire un quatrième.* C'est avoir l'esprit tourné à la gaîté que de voir là quelque chose de plaisant : d'où voulez-vous qu'on écrive, s'il vous plaît, si ce n'est de son cabinet? Il faut donc faire le procès à tous ceux qui réfutent des ouvrages imprimés, et publient ensuite leur réfutation. Avez-vous cru de bonne foi être inaccessible à la censure, et jouir paisiblement de votre gloire? ne savez-vous pas que l'envie s'attache surtout aux talens supérieurs, et consé-

(1) Ceci n'est point une plaisanterie; si je n'avais préféré de m'attaquer aux choses qu'aux mots, il m'eût été facile de relever dans les Mémoires secrets plus de *cent* fautes de langue, qui ne permettent pas de croire que M. M. ait jamais bien su le français : il ne se sera pas moins offert pour l'enseigner.

quemment les *Mémoires secrets sur la Russie*, ce monument d'impartialité, de véracité, d'éloquence, pouvaient-ils échapper à la critique?

Vous m'abandonnez M. Chantreau; je vous en remercie, mais je n'en veux pas; je vous le rends pour en faire ce que vous voudrez, ou plutôt ce que vous pourrez. Vous nous citez l'un et l'autre au tribunal de la raison, du bon sens et du bon goût. Je vous passe d'en être l'huissier, mais si vous en êtes un des juges, je vous préviens d'avance que je vous récuse.

Vous me trouvez admirable *de prétendre, quarante ans après une révolution dont Rulhière fut témoin, être mieux instruit que lui;* et moi je vous trouve encore plus admirable de me faire dire toute autre chose que ce que j'ai dit, pour me réfuter plus à votre aise. Je n'ai point prétendu en savoir plus que R., je me suis contenté de dire que rien de ce qu'il avançait n'était prouvé, à commencer par le rendez-vous donné par Catherine, grande duchesse, au beau Soltikow, qu'il nous présente comme le père de Paul. J'ai dit que ces confidences-là ne se faisaient à personne, surtout à un jeune secrétaire de légation, comme R., qui n'était pas et n'a jamais été envoyé de France, quoique vous l'assuriez.

(*) M. M. ne veut pas « que je puisse être » mieux instruit que Rulhière, pour avoir passé » *incognito* en Russie, en 1790, et avoir dîné » chez les Naryskin et d'autres seigneurs russes, » parce que n'était pas à ces dîners qu'on parlait » de la révolution de 1762. » Il faut en effet que j'y aie passé *incognito* pour M. M., car il ignore même l'époque de mon séjour, qui est en 1791 et 1792; j'avoue que j'y ai peu recherché les Français; ayant vécu avec toutes les classes de la société, je puis dire n'avoir pas plus ouï parler (pendant un séjour de six mois) de M. M. que de *Jean de Vert*; qu'on me passe cette expression triviale. Sa renommée était sans doute concentrée dans l'enceinte du corps des Cadets, où il était professeur, je ne sais de quoi, peut-être de langue française. Ce qui prouve qu'on parlait de la révolution de 1762, chez les seigneurs russes, notamment chez les Naryskin, c'est que madame de Naryskin (Alexandre), née Romanzow, une de celles qui avaient accompagné Pierre III à Cronstadt, où il ne put entrer, a eu la bonté d'en causer avec moi plusieurs fois (*).

Vous m'accusez *de traiter le roi de Suède et le Sénat d'imposteurs*. Ou vous ne m'avez pas lu, ou vous ne savez pas lire, il n'y a pas

de milieu ; car vous dénaturez les faits, que voici : R. dit tenir du roi de Suède, que sa relation (si vantée en manuscrit) était parfaitement conforme à celle qui avait été envoyée au sénat de Suède ; cela posé, il était fort inutile que R. mît autant d'importance à un secret que trente ou quarante personnes connaissaient et n'avaient pas promis de garder. J'ajoute que ce secret eût infailliblement transpiré pendant les trente-quatre ans du règne de Catherine, et notamment lorsque la guerre de Suède devait interdire tout ménagement. Il n'y a là aucune accusation d'imposture ; s'il en existe, c'est de la part du critique qui dénature des phrases auxquelles il ne saurait que répondre sans cet innocent moyen.

J'ai eu tort, je l'avoue, de dire que votre relation différait de celle de R. par le nom *des meurtriers*, pendant que, sur les trois, vous ne différez que d'*un seul ;* je me rétracte, et vous fais mes excuses ; se tromper d'un sur trois, dans une affaire pareille, ce n'est rien. Mais madame de M., alors demoiselle de chambre de l'impératrice, dont vous citez l'anecdote avec tant de complaisance, et comme le dernier coup de massue qui doit écraser tous les incrédules, n'aurait-elle pas dû pousser la confi-

dence jusqu'à vous apprendre *exactement* le nom des meurtriers? cela était aussi important, ce me semble, que de savoir que *Catherine avait baisé Orlow au front avant de l'envoyer tuer son mari.*

Voulez-vous maintement que je vous démontre qu'il n'existe aucune conformité entre la relation de R. et la vôtre ? Il dit, en propres termes : « Le jour même de l'assassinat, l'impéra- » trice, commençant son dîner avec beaucoup » de gaîté, on vit entrer Orlow couvert de sueur » et de poussière, ses habits déchirés, sa physio- » nomie agitée, pleine d'horreur et de *précipi-* » *tation*; en entrant, ses yeux étincelans et trou- » blés cherchèrent ceux de l'impératrice. » Il est clair, pour tout homme qui ne se refuse pas à l'évidence, 1°. que Catherine, dînant avec beaucoup de gaîté, ne s'attendait pas à recevoir la nouvelle de l'assassinat de son mari; 2°. que, si Orlow avait été *baisé au front*, et envoyé par elle pour cette expédition, il ne fût pas entré au palais dans un état aussi extraordinaire. R. ajoute plus bas : « On ne sait pas avec *certi-* » *tude* quelle part eut l'impératrice à cet événe- » ment. » Comparez cette relation avec le témoignage irrécusable de la femme de chambre, et convenez qu'un des deux, au moins, ne sait ce qu'il dit.

Je n'ai voulu insinuer nulle part (comme il le paraît, dites-vous) *qu'une impératrice, qui ordonne ou permet un meurtre, ne soit point coupable ;* et c'est ce que je vous défie de prouver. En effet, je conviens avec vous qu'il serait aussi *lâche* que *punissable* d'établir de pareilles maximes : mais comme je n'ai point eu cette volonté, il n'y a plus de lâche et de punissable que celui qui accuserait à faux ; ce dont vous ne pourriez vous rendre coupable que faute de m'avoir bien lu ou bien compris ; et, dans les deux cas, je vous le pardonne.

Vous me faites dire *que la révolution est arrivée, parce qu'on ne mettait plus une épée et une bourse.* Voici ma phrase: « Sans affirmer » précisément que la révolution soit due à cette » cause, ce qui serait tomber dans l'excès con- » traire, je pense que la suppression de toute » étiquette, des habits parés, de l'épée, a pu » influer beaucoup sur les événemens. Le com- » mun des hommes est captivé par les yeux, etc. » Je ne m'en dédis pas, et vous reverrez peut-être bientôt cette étiquette, dont vous vous moquez (on n'a pas attendu long-temps); mais, je le répète, lorsqu'on critique, il ne faut pas dénaturer les phrases, pour les rendre plus faciles à réfuter.

Il ne faut pas non plus m'accuser d'avoir déclaré Gustave III *ignorant* ou *menteur;* ce que je vous défie encore de prouver. Au reste, rien n'est si aisé que de consigner dans sa réponse quelques phrases controuvées : le lecteur, n'ayant pas sous les yeux l'ouvrage censuré, s'en rapporte au critique, et ignore peut-être toujours qu'il a été trompé. Ma profession de foi sur Gustave III est faite depuis long-temps : je n'ai jamais pensé que du bien de ce prince, et je n'en ai jamais dit que du bien ; ce qui n'est pas la même chose pour tous les écrivains. Je dirai plus : lorsque j'ai cru devoir blâmer des hommes puissans, je n'ai pas mis cinq cents lieues entre eux et moi, pour consigner ce que j'ai regardé comme des vérités ; et, quand vous dites que les poignards des tyrans peuvent atteindre à cinq cents lieues, vous ne craignez rien pour vous-même. Hélas ! vous comptez donc pour rien les frais du voyage ; on connaît depuis long-temps ce courage *joué*, on n'en est plus la dupe : ainsi, vous pouvez par la suite vous éviter la peine de le mettre en avant.

Je ne trouve point *édifiant* qu'un despote soit égorgé dans son lit ; je trouve seulement que la Russie est pure des meurtres de Pierre III et de Paul, qui ne sont que le crime de quelques in-

dividus, pendant que la France, par exemple, est, pour ainsi dire, coupable de la mort de Louis XVI (1).

Vous promettez de vérifier (quand vous ferez une géographie) si Moscow et Londres, que vous placez sous la même latitude, sont effectivement à quatre degrés de différence : cela signifie que vous croyez toutes les bévues permises sur un sujet qui n'est pas celui dont vous vous occupez particulièrement : en conséquence, si, lorsque vous avez publié un cours de géographie à l'usage des cadets d'artillerie de Pétersbourg, il vous était échappé d'y faire Henri IV fils de Henri III, vous en auriez été quitte pour répondre à l'observateur que vous vérifieriez le fait, lorsque vous écririez une histoire de France. Convenez que cela est très-

(1) A Dieu ne plaise que je prétende accuser la nation entière de ce forfait exécrable ; mais enfin, il a été commis par ses représentans, nommés à la vérité sous les poignards, et choisis dans tout ce qu'il y a de plus vil au monde. Cependant, il en restera sur la nation française une tache ineffaçable. La majorité de la Convention était subjuguée par la terreur : quelle déplorable excuse ! La postérité confondra ceux qui ont laissé commettre le crime avec ceux qui l'ont commis, et la postérité sera juste.

commode pour vous, mais bien plus comique pour ceux qui vous lisent.

Vous êtes encore de mauvaise foi, quand vous me démontrez que Paul a perdu, en faisant la guerre à la France, et que la Prusse a gagné, en faisant sa paix. Je ne parle ni de paix, ni de guerre; il n'est question que des oukas de 1797 et 1798, où Paul déclara que le gouvernement de la France n'était pas de nature à pouvoir s'y fier. Tout le monde sera de mon avis. Je croyais vous faire un compliment, en disant que vous auriez agi comme lui, à cette époque; vous m'assurez que non : j'en suis fâché pour vous. Observez bien qu'on peut, sans faire la guerre à une nation (hors d'état de vous nuire), n'avoir rien de commun avec elle, et c'est à quoi Paul devait se borner.

D'après la nomenclature burlesque que vous faites des jacobins, j'ai déclaré jacobin *celui qui écrit des invectives et des contre vérités;* j'en conviens. Vous ajoutez que *j'ai oublié de vous apprendre ce qu'est celui qui écrit des sottises :* je ne l'ai point oublié, je vous assure, mais on se serait moqué de moi, comme de Gros-Jean qui remontre à son curé.

Encore de la mauvaise foi. Vous trouvez mes réflexions assez raisonnables sur cette phrase :

Un jugement, fût-il injuste, est pourtant un hommage à la justice (1). Mais vous me blâmez de n'avoir pas fait la réflexion qui se présente la première, qui est celle-ci : Un jugement *peut être injuste, sans que le juge soit criminel ou inique*. Mais lisez donc, monsieur le major, lisez donc avant d'écrire; vous généralisez une réflexion qui n'est point applicable ici. Voici ma phrase : « L'assassin est moins coupable, moins » vil, moins exécrable, que le juge qui condamne » *sciemment* un innocent. » Le mot *sciemment*, et l'épithète d'*inique* donnée plus haut ne laissent aucun doute sur mon intention, et votre observation tombe à plat, parce qu'elle n'est appuyée que sur une *suppression* perfide et volontaire.

Je mets (selon vous) *une grande différence*

---

(1) Je vois précisément le contraire; c'est ajouter l'insulte, l'outrage, à la férocité; c'est se jouer de sa victime avant de l'égorger. Et l'on a trouvé dans toutes les parties de la France, des hommes, ou plutôt des tigres, pour composer ces tribunaux de sang, opprobre éternel de notre nation, si noble, si grande, qui excitait l'envie de l'Europe entière; ah! nous avons prouvé à quel degré de perversité, de dégradation, l'homme pouvait descendre; l'Europe est bien vengée de quelques années de supériorité.

entre la valeur du Français et celle du Russe, *et j'établis que celui-ci est le meilleur soldat qui existe;* et vous continuez comme il suit : *Ainsi vous n'accordez pas même le second rang au Français*, *en convenant pourtant qu'il est brave aussi.* Il est fâcheux d'avoir affaire à un censeur tellement infidèle dans ses citations qu'il faille à tout instant rétablir le texte. Voici ce que j'ai dit : « Le courage seul ne constitue » pas le bon soldat ; le Français aussi est brave; » je n'en mets pas moins une grande différence » entre lui et le Russe. » Remarquez qu'il n'est pas question de *valeur*, quoi que vous ayez très-malignement glissé ce mot dans votre citation. « Le Russe a, de plus, la patience, la sobriété, » l'obéissance passive, une dureté infatigable, » qualités précieuses parce qu'elles sont néces- » saires tous les jours d'une campagne, et que » la bravoure ne l'est réellement que les jours » de combat. » Où voyez-vous que je ne donne pas le second rang aux Français? qui occupe ce second rang, je vous prie? personne autre n'est nommé; et pour prouver que les Français sont meilleurs soldats que les Russes, vous citez les batailles de Zurich et du Helder : il est vrai que, vous apercevant aussitôt que vous avez écrit une phrase insignifiante, vous la corrigez, en

ajoutant que tous les peuples ont été vainqueurs et vaincus. Censurez à votre aise, Monsieur ; la chose est permise : mais il ne l'est pas de tronquer les passages que vous critiquez, et c'est un reproche que je pourrais faire à peu près aux trois quarts de vos articles.

Oui, j'ai dit que les Russes étaient mal commandés, et je le pense ; ce n'est point flatter le soldat que de faire son éloge, et la franchise avec laquelle je m'exprime (à part les personnalités dont fourmillent les Mémoires) prouve que je n'ambitionne pas plus que vous les *tabatières d'or* : il est vrai que je redoute aussi peu les poignards ; j'ai seulement sur vous le léger avantage de ne pas m'en vanter.

« (*) Vous démontrez (me dit-on), car tous » vos raisonnemens ont la force de la démons- » tration..... » M. M. dit la vérité en riant ; il n'a pu trouver de réplique à la moitié de mes observations, et pour répondre aux neuf-dixièmes du reste, il a été obligé de dénaturer, de falsifier tous mes passages, en un mot, de me faire dire ce qu'il a voulu, ce qui était un moyen sûr de me trouver en faute (*).

Je ne prétends pas, comme vous me faites la grâce de me le prêter, que les Grecs, les Romains et les Français soient des bêtes, d'avoir combattu

combattu pour un autre sentiment que l'espoir d'obtenir la croix de Saint-Louis. J'admire l'homme qui combat sans l'espoir d'autre récompense que des *feuilles de chêne.* J'ignore en quoi consistaient précisément les récompenses militaires chez les Grecs et les Romains ; tenons-nous-en aux Français qui sont sous nos yeux, et qui, à vous entendre, se contentent de feuilles de chêne pour payer leurs exploits. La légion d'honneur, les ambassades, les emplois lucratifs ou honorables, accordés à nos généraux, quoique mérités, ne sont-ils pas des récompenses ? Les plaques, les croix et les cordons sont remplacés par des broderies, des écharpes, des plumes ; cela ne revient-il pas au même, et ne démontre-t-il pas, comme je l'ai avancé, que les hommes ne se contenteront de feuilles de chêne que lorsqu'on ne leur donnera pas autre chose ? Vous ajoutez, avec une sorte de dépit concentré : *Patience, patience, on rétablira peut-être l'ordre du Chardon.* Je me félicite de pouvoir vous donner une bonne nouvelle : réjouissez-vous, Monsieur, il n'est pas détruit ; comme étranger, naturalisé russe, major en premier du régiment d'Ekatherinoslaw, il vous sera permis de vous en décorer, et même d'en *faire usage*, pour me servir de l'expression de

M. Chantreau (*Voyez* p. 6.), ce dont je vous fais mon compliment bien sincère.

Ne faisons pas les hommes meilleurs qu'ils ne sont, ai-je dit. Cela est vrai. Votre réflexion me démontre que vous n'entendez pas le français. La voici : *Eh ! de grâce, pourquoi pas ? N'est-ce pas là le but des bonnes lois, des bonnes institutions ?* Comme il faut avec vous mettre les points sur les *i*, je vais m'expliquer. Ma phrase ne signifie pas que je m'oppose à ce qu'on rende, l'on peut, les hommes meilleurs; je désire qu'ils le deviennent : elle signifie qu'il ne faut pas les *donner* aujourd'hui pour meilleurs qu'ils ne sont réellement. Ma phrase ressemble à celle-ci, qu'on adresserait au porteur d'une mauvaise nouvelle, qu'il rendrait encore plus fâcheuse par son récit : « Ne *faites* pas votre » nouvelle plus mauvaise qu'elle n'est. » Ce qui ne voudrait pas dire que la nouvelle fût réellement plus mauvaise. Je suis, en vérité, honteux pour vous, qui faites des mémoires et des poëmes, d'être réduit à de telles explications. Comme vous les provoquez volontairement, en ayant l'air de ne pas les comprendre, c'est vouloir passer à bon marché pour un *pauvre sire*.

J'ai eu tort de vous faire dire que le soldat russe *peut* être dit brave à force de lâcheté. Il

est vrai que l'édition originale porte le mot *pourrait*, qui offre une nuance de moins ; mais vous, Monsieur, qui êtes si chatouilleux sur un mot, comment vous permettez-vous de tronquer des phrases entières ?

Mes amis et moi avons dit et répété (selon vous), dans nos *pamphlets*, la même chose des républicains. Il fallait ajouter à cette confidence la note de mes *pamphlets* parvenus à votre connaissance, ou vous attendre que je regarderais cette inculpation comme une sottise qui vous est échappée dans la chaleur de la composition.

Je n'ai pas dit que les femmes russes ne fussent pas à plaindre d'être esclaves d'autres esclaves, parce que leur sort tient à la nature du gouvernement. J'ai dit que leur esclavage y tenait, et je le répète ; ce qui ne signifie pas qu'elles ne sont pas à plaindre. J'ai relevé l'absurdité que vous avez écrite à ce sujet : *Que le code de la servitude leur refuse une ame, parce qu'il ne les compte pas parmi ceux qui paient les contributions ;* et j'ai cité là-dessus l'exemple des Suédoises, qui ne sont pas à plaindre : selon votre usage, vous appliquez aux Russes ce que je dis de ces dernières. Si c'est ainsi que vous critiquez, changez de métier.

Je n'ai pas lu (dites-vous) l'histoire, même celle de Lévesque, parce que je dis *que les règnes des impératrices ont été exempts de calamités*. Si j'avais écrit une pareille balourdise, je serais réellement inexcusable : mais elle vous appartient, Monsieur le major. Rétablissons les faits. Vous avancez formellement que les *six* règnes de femmes, depuis Sophie jusqu'à Catherine seconde, ont été TOUS féconds en *guerres, révolutions, crimes, désordres, calamités de toute espèce.* J'ai prouvé, à la vérité, que sur ces *six* règnes, *trois* ne méritaient pas ce reproche. Dites à présent si votre citation est fidèle, si vous combattez franchement et de bonne foi.

Je conviens avec vous que des misérables ont fait poignarder des souverains à cinq cents lieues d'eux; mais vous auriez de la peine à me citer un individu poignardé par l'ordre d'un souverain à cinq cents lieues de lui. Pourquoi ? parce que celui-ci a le bon esprit de mépriser des offenses qui réellement ne méritent pas une vengeance plus sérieuse.

« Vous soutenez (me dites-vous) qu'un » homme qui a des connaissances et des talens » ne va pas en Russie. » — Oui, comme les Français y allaient depuis trente ans, c'est-à-

dire, par douzaines. — « Pourquoi donc y » avez-vous été ? » — Pour me promener. — « Pour dénoncer aux Russes les honnêtes Fran» çais qui les instruisent. » — En vérité, cela n'aurait pas valu la peine du voyage. Me trouvant sur les lieux, je n'ai pu m'empêcher d'être choqué du ton et des principes de ces excellens instituteurs, qui apprenaient quelquefois ce qu'ils ne savaient pas eux-mêmes, à commencer par le français. J'en reviens à ma première idée : Monsieur le major a été *Oustschitel ;* il défend sa propre cause ; cela est juste et naturel. — « Ah ! Monsieur, convenez que votre » mission n'a pas été plus honorable que celle » dont vous chargez le citoyen Chantreau en » Espagne. » — Non, Monsieur, je n'en conviens pas ; ma mission consistait à voyager pour mon plaisir ; et personne ne m'a *payé* les frais de mon voyage. Le citoyen Chantreau déclare tout uniment, au titre de son livre, qu'il était envoyé en commission secrète (1). Au reste, je je vous renvoie à ce que j'ai dit là-dessus ; je ne

---

(1) Un homme, envoyé en Espagne en commission secrète par le gouvernement de 1792, pouvait-il être autre chose qu'un espion, qu'un dénonciateur, qu'un jacobin ? Le gros livre des *lettres écrites de Barcelone*,

veux pas recopier ma brochure. Prenez la peine de relire cet article des *Outschitels ;* vous y verrez que vous êtes fort loin d'avoir répondu à tout, et j'en suis peu étonné, parce que vous êtes du *métier.*

« Vos discussions (c'est l'auteur des mémoi-» res qui parle) sur les mots *souverain* et *ty-» ran*, sont très-amusantes. Vous oubliez qu'un » peuple aussi peut être *souverain*, et que le » mot *inviolable* ne lui conviendrait pas. » C'est vous qui vous amusez, Monsieur. Mais, parlons sérieusement : avez-vous eu la bonhommie de penser que le peuple pût être souverain, autrement que sur le papier ? Je ne le crois pas. Vous connaissez trop le monde pour adopter une opinion à peine pardonnable à quinze ans. Ce peuple souverain doit donc être représenté par quelqu'un : pour ne pas aller bien loin, prenons pour exemple la France, où le peuple est souverain, où tout se fait en son nom ; il est représenté par le premier Consul. Eh bien ! je persiste à dire que le premier Consul doit

---

le démontre à toutes les pages ; entr'autres platitudes, l'auteur écrit à son correspondant en Allemagne *qu'il est* (en Espagne) *dans un autre* HÉMISPHÈRE , et et ce n'est pas la seule.

être inviolable, d'après le principe que j'ai établi.

Vous continuez : « Vous oubliez, en m'accu-
» sant d'absurdité sur l'emploi de *tyran*, la vé-
» ritable signification de ce mot. Il désigne
» *un homme qui usurpe le pouvoir ou qui en*
» *abuse en se mettant au-dessus des lois.* » —
Qui en abuse, soit ; mais non qui l'usurpe, où il faudrait qu'Elisabeth et Catherine seconde eussent été des tyrans. — « Niez-vous que cet
» homme puisse avoir du génie, des talens, des
» vertus? En ce cas, on conviendra d'avoir dit
» une balourdise. » — Je prends acte de ce dernier aveu, qui me paraît fort aventuré. Si l'homme qui abuse du pouvoir ne se met au-dessus des lois que pour faire du bien, ce ne sera pas un tyran, ce mot ne se prenant jamais en bonne part ; s'il en abuse pour faire du mal, il ne sera pas vertueux. Vous avez donc confondu les mots *souverain* et *tyran*, ou vous avez écrit.... Achevez la phrase.

L'article suivant est un peu plus sérieux : je le transcris pour y répondre, et je ne le tronquerai pas.

« Vous concluez indignement que le gouver-
» nement français a fait lui-même assassiner ses
» ministres de paix à Rastadt ; et votre preuve

» convaincante, c'est que Jean Debry n'est pas » mort de quelques coups de sabre portés pen» dant la nuit, et qu'il a mieux aimé faire pan» ser ses légères blessures à Strasbourg, qu'au » milieu de ses assassins; et vous, qui ne » croyez pas au miracle, en voyez un dans sa » conservation..... Mais tout cela est trop » lâche, trop méchant, trop absurde; pas» sons. »

Comme je conclus précisément le contraire de ce dont vous m'accusez, tout cet article tombe, et les épithètes grossières dont vous qualifiez mon opinion, ne conviennent plus qu'à celui qui ne se lasse pas de lire et de transcrire autrement que j'ai écrit. Je vous les restitue donc, et vais actuellement démontrer qu'elles sont beaucoup plus applicables à vos observations qu'aux miennes.

Ma conclusion sur le meurtre des plénipotentiaires, est celle-ci : « Comme mon principe » est de n'accuser que sur des preuves, et que » personne n'en aura jamais sur cette affreuse » catastrophe, *les deux gouvernemens sont in» nocens à mes yeux :* l'Autriche, parce qu'il » est impossible qu'elle soit coupable ; la » France, parce qu'il répugne à un Français » de la croire telle, même sur de fortes pré-

» somptions. » La conséquence est donc que je penche beaucoup plus à croire le directoire coupable que l'Autriche ; et sur cela je ne m'en cache ni ne m'en dédis. D'un côté je vois des probabilités très-fortes, de l'autre, une impossibilité absolue : puis-je tenir la balance égale?

Il restera toujours à m'expliquer comment, si la France n'est pas coupable, elle n'a pas exigé une réparation proportionnée à l'offense ; elle est demeurée spectatrice immobile du plus atroce des événemens ; la France, si puissante, si absolue, et surtout si susceptible ; elle qui a fait tant de bruit pour des vétilles, comparées à cette épouvantable catastrophe. Si ce sont les hussards qui ont agi d'eux-mêmes, pourquoi n'ont-ils pas été punis ? Si, comme beaucoup de gens le croient, ces hussards n'en avaient que l'habit, pourquoi n'a-t-on pas remonté à la source jusqu'à ceux qui les avaient fait agir ? Vous convenez, dans le troisième volume de vos Mémoires, que le silence absolu sur cette affaire sera une *lacune* dans le traité de Lunéville, et vous avez raison ; c'est dire comme moi, en d'autres termes. Vous témoignez au même endroit de l'étonnement de ce que Jean Debry, accusé, s'est tû au tribunat ; et vous en restez là. Croyez-vous qu'il fallût beaucoup de

malice pour démontrer, malgré l'ambiguité de vos réflexions, que vous êtes de mon avis? Non, en vérité; et si la chose en valait la peine, je m'en passerais la fantaisie. Selon vos principes, vous ne vous expliquez clairement que sur les gens à six cents lieues de vous. A Pétersbourg, vous trancheriez le mot sur l'événement de Rastadt, et peut-être affirmeriez-vous ce que je ne fais que présumer. Quoi qu'il en soit, pour en revenir à moi, je n'ai pas conclu *indignement* ce que vous me faites conclure, et votre observation est *indignement fausse*. Vous dites que j'ai vu un miracle dans la conservation de Jean Debry : j'ai dit *précisément le contraire*. C'est pour ne pas y voir un miracle que je suis forcé de jeter mes soupçons sur lui. Par quelle fatalité ne voyez-vous jamais que l'opposé de ce que j'ai écrit? Pour Dieu, Monsieur, lisez deux fois, si une ne vous suffit pas, ou cessez de critiquer.

Nous voici au prince Charles, qui apparemment est encore trop près de vous pour vous expliquer sur son compte. Vos Mémoires, dites-vous, ne cherchent pas à flétrir sa conduite. Cela est vrai; ils conservent une sorte de ménagement; cependant voici ce qu'ils disent : « Le » prince Charles se hâta de laisser le champ

» libre aux Russes, et marcha avec l'élite de » l'armée autrichienne au secours de Philis- » bourg menacé par les Français. » Laisser le champ libre aux Russes, c'est-à-dire, les laisser à peu près seuls en présence d'une armée formidable, les exposer à être écrasés, comme ils l'ont été, c'est une opération à laquelle je ne connais que deux mots qui puissent convenir : *trahison manifeste*, ayant pour but de faire battre son allié ; ou *faute impardonnable*, d'avoir abandonné cet allié, pour aller, avec l'élite de l'armée, secourir une place qui ne devait pas être assiégée, qui même, eût-elle dû l'être, pouvait tenir quelque temps, et dont la conservation était, dans ces circonstances, moins importante que celle des postes occupés par les armées coalisées. J'ose vous défier, monsieur, de trouver un troisième nom qui convienne à la marche précipitée de l'archiduc. S'il a agi par ordre, tout ce que je dis sur lui s'applique à celui qui l'a donné.

Après avoir remarqué une petite partie des observations inutiles et erronées de ma critique, vous rendez justice à la seule qui soit fondée et motivée. Permettez-moi de regarder comme *fondées* et *motivées*, 1°. toutes celles auxquelles vous ne répondez pas, ce qui fait à

peu près les trois quarts de mon examen; 2°. celles auxquelles vous ne répondez qu'en défigurant mon texte, ce qui fait environ les trois-quarts de l'autre quart. J'ai lieu d'être satisfait de la part que vous me faites, et je vous dois d'autant plus de remercîmens, que votre réponse est la meilleure preuve que je puisse offrir de la justesse de mes observations; car si l'auteur critiqué n'a rien trouvé de bon à dire contre elles, qui puis-je redouter?

Vous auriez voulu, dites-vous, trouver en parcourant ma critique, plus d'occasions d'en profiter. Vraiment, il ne tient qu'à vous encore; relisez-la: que ce soit surtout comme elle est écrite; notez les erreurs, les contradictions que j'ai relevées, à commencer par celles qui concernent le Danemarck, et le serment exigé des Français en Russie. Corrigez-les, si vous réimprimez vos Mémoires. Vous n'en ferez jamais un bon ouvrage; mais il en sera toujours d'autant moins défectueux. J'espère acquérir par-là autant de droit à votre reconnaissance, que vous pensez en avoir vous-même à la mienne, par votre Réponse à mon Examen, dont vous croyez favoriser le débit à l'ombre protectrice de vos Mémoires. Je vous prie seulement d'être persuadé que, dans le cas con-

traire, je serai facilement consolé, n'attendant pas, dieu merci, la vente de mes ouvrages pour dîner. Ainsi, tranquillisez-vous sur le sort de mes productions, et surtout ne les combattez jamais plus sérieusement que celle-ci.

Un Mot sur la Réponse de M. Masson à M. de Kotzebue.

Vous pensez bien, monsieur, que je n'ai pas l'intention d'entrer dans la querelle qui existe entre vous et M. Kotzebue; la discussion est parvenue à une telle hauteur, que bientôt je ne sais plus de quels termes vous vous servirez l'un et l'autre.

J'ai lu, comme tout le monde, *l'Année la plus remarquable de ma vie;* n'ayant considéré cet ouvrage que du côté de l'intérêt qu'il présente, je l'ai trouvé, ainsi que vous, prodigieusement inférieur aux *Notices* de Louvet. Mais ce n'est pas là ce dont il est question. Je trouve dans votre Réponse quelques passages qui me paraissent mériter que je m'y arrête.

P. 53. « Au reste, des vérités nues et quel-
» quefois dures, n'en sont pas moins des véri-
» tés. » Cela est très-vrai; j'aime cette profession de foi; elle met tout le monde à son aise.

Vous convenez, dans la même page, qu'on trouve dans vos Mémoires des *exagérations*, des *jugemens hasardés*. Vraiment on y trouve bien d'autres choses que vous ne dites pas.

P. 75. Pour prouver qu'il ne faut pas se nommer lorsqu'on attaque un prince ou un grand, vous citez Voltaire et Mirabeau, qui ont écrit des libelles anonymes. Ces grands écrivains n'étaient assurément pas des modèles de courage, et vous seriez bien fâché de leur ressembler autrement que par vos talens littéraires.

P. 76. « Ce livre (les *Mémoires sur la Russie*) peut nuire à son auteur ; mais il est utile » au monde, et il a fait du bien à la Russie. » Permettez-moi d'ajourner cette décision, qui, sous la plume d'un autre, paraîtrait déplacée ; sous la vôtre, c'est celle d'un homme qui sent ce qu'il vaut.

Idem. « L'auteur aurait peut-être pu agir » comme Rulhière, qui doit avoir reçu trente » mille roubles de Catherine II, pour ne pas » publier l'*Histoire de la révolution de* 1762, » durant sa vie. » Vous oubliez que la relation de R. était la même envoyée au Sénat de Suède : Catherine avait-elle aussi donné trente mille roubles à chacun des sénateurs pour garder le secret? Vous calomniez donc R. gratuitement

en l'accusant d'une action honteuse, puisque vous dites plus bas que cette conduite, digne de Kotzebue, est indigne de vous. Rassurez-vous : votre manuscrit, aurait-il été connu de Paul Ier., il n'aurait pas été assez fou pour acheter votre silence aussi cher. Vraiment à ce prix-là vous vous seriez tû toute votre vie, et vous n'y auriez pas gagné seul.

P. 80. « M. de Kotzebue a l'*impudence* de » citer faux, et de falsifier les passages qu'il » rapporte. » Puisque c'est là le mot technique pour ce genre d'infidélité, sachez moi gré de ne l'avoir pas employé avec vous au moins trente fois.

P. 83. Pour démontrer que l'indignation n'est pas une mauvaise muse, vous citez Juvénal et Boileau. La citation n'est pas heureuse : l'indignation a pu les inspirer, mais ils ont attaqué le vice en grand et en général ; pendant que votre indignation, dirigée contre des individus grands ou non, a dégénéré en personnalités, et s'est opposée à ce que vous ayez été juge impartial.

P. 233. Vous nommez un de ces deux monstres femelles, dont vous racontez les faits atroces : je rétracte donc l'accusation de fausseté pour cette princesse russe. J'attends à présent le

nom de la seconde, qui s'amusait à mettre son perruquier en cage. Convenez que ces anecdotes sont assez piquantes pour donner l'envie d'en connaître les héroïnes.

(*) *P.* 250. « Nous remarquerons à cette oc-
» casion, comme les illustres rédacteurs de la
» *Décade philosophique*, que des motifs puis-
» sans peuvent engager quelquefois un homme
» d'honneur à se taire, mais qu'il n'en est point
» qui puissent l'engager à parler, et surtout à
» écrire contre ses sentimens et contre sa con-
» science ». Il faut être doué d'un grand fonds d'impudence pour oser afficher une pareille doctrine, lorsqu'on a écrit les Mémoires secrets, ce honteux dépôt de mensonges et de calomnies (*).

Je finis, Monsieur, en vous félicitant sur la résolution que vous avez prise, de ne plus répondre à M. Kotzebue; car si la diatribe dont il vous menace est encore au-dessus de votre Réponse pour le *choix* des expressions et *l'énergie* des termes, je ne sais, en vérité, dans quelle langue vous en trouverez qui soient dignes d'être offerts à M. le Président.

L'AUTEUR de l'*Examen de trois Ouvrages sur la Russie.*

COUP-D'ŒIL

Coup-d'œil rapide sur l'empire de Russie, depuis Pierre le Grand, jusqu'à la fin de 1817.

L'empire de Russie, dont l'existence était pour ainsi dire inconnue en Europe au commencement du dix-huitième siècle, est parvenu à un degré de gloire et de puissance dont l'histoire n'offre aucun autre exemple dans un intervalle aussi court.

Alexis Michaëlovitz, père de Pierre le Grand, n'a pas été assez loué par les historiens. Ils ne lui ont pas rendu justice, l'éclat du règne de Pierre ayant éclipsé tout ce qu'il avait fait. Dans un temps de barbarie, il ébaucha plusieurs des choses que son fils a seulement continuées; mais il passe pour en être le créateur : c'est pourquoi l'histoire moderne de Russie ne peut réellement commencer qu'à lui.

Pierre Ier.

Pierre Alexiovits, né en 1672, était de la maison de Romanoff. Le premier de cette famille, grand-père du czar Pierre. Michel

Fédérovits, fut élu en 1613, à l'âge de quinze ans, et Pierre nommé czar en 1682, à la mort de Féodor son frère; mais son autre frère Ivan lui fut bientôt associé, par les intrigues de Sophie leur sœur; elle porta à la révolte les Strélits; et, après qu'ils eurent commis toutes les horreurs dont est capable une soldatesque sans frein, elle se fit nommer co-régente avec les deux princes. Lorsqu'elle eut tiré de cette révolte les fruits qu'elle s'en promettait, sacrifié tous ceux qui lui faisaient ombrage, elle osa louer publiquement, et récompenser les complices de ses forfaits. Pendant plusieurs années elle régna réellement; son effigie était sur les monnaies avec celles des deux princes; sa signature partout.

Une nouvelle révolte des Strélits eut lieu en 1684; elle avait pour but de détruire la maison régnante : on croit qu'elle fut excitée par le chef de cette milice; quoi qu'il en soit, elle fut étouffée, et les coupables furent punis. Le prince Basile Galitzin, favori de Sophie, nommé général contre les Tartares, ne fit rien, n'eut aucun succès, ce qui ne l'empêcha pas, au retour de ses campagnes, d'être applaudi par Sophie et ses partisans, mais nullement par le czar Pierre, qui avait toujours désapprouvé le

choix de ce général. Une troisième révolte, encore excitée par Sophie, fut appaisée, et les chefs furent punis avec la dernière rigueur. Le prince Galitzin, amant de Sophie, obtint la vie, et mourut en exil au bout de vingt-quatre ans : Sophie fut enfermée dans un monastère. Pierre régna seul, Ivan ayant mené jusqu'à sa mort une vie privée. Personne n'ignore quels soins se donna Pierre pour créer une armée; sa guerre contre les Turcs, la prise d'Azoph, etc. Le Fort, son ami, général et grand amiral, lui fut d'un grand secours; mais il ne l'aida pas long-temps. La mort de ce grand homme, arrivée en 1699, fut une perte réelle pour le prince et pour l'état : il mourut pauvre, malgré le rôle qu'il avait joué : c'est un grand éloge; peu de favoris l'ont mérité depuis.

Pierre allait partir pour ses voyages, lorsqu'en 1697, l'implacable Sophie trouva le moyen, dans sa prison, d'entretenir une correspondance criminelle avec des boyars et des officiers des Strélits : le czar devait être assassiné. Ce complot découvert, les coupables furent livrés au supplice, et Sophie, par un nouvel effet de la clémence de son frère, fut seulement renfermée plus étroitement. Rien ne s'opposant plus au projet de Pierre, il partit en

1697, visita la Hollande et l'Angleterre, où il prit les notions les plus étendues sur la construction des vaisseaux. On sait qu'il travailla lui-même dans les chantiers de Saardam : et on y voit encore la maison qu'il a occupée. Une nouvelle révolte des Strélits lui fit abréger son voyage ; il revint à Moskou en 1698 : son ami le Fort eut assez de pouvoir sur son esprit pour sauver la criminelle Sophie, que la clémence de son frère semblait enhardir à de nouveaux crimes. La juste vengeance du czar se borna aux séditieux : elle fut terrible ; après quoi le corps des Strélits fut cassé à perpétuité : cette milice audacieuse méritait ce traitement beaucoup plutôt (1).

Enfin, en 1700, le czar s'unit aux rois de Danemarck et de Pologne, contre Charles XII, à peine sorti de l'enfance ; et ils entamèrent une

---

(1) Les souverains les plus absolus ont toujours été soumis aux volontés de la milice qui les entoure, lorsque sa composition et la discipline la plus sévère ne les garantissent pas de cette espèce de servitude. Les gardes prétoriennes, à Rome, ont disposé de l'empire ; les janissaires, à Constantinople, en disposent encore ; le despote Bonaparte, qui détrônait les rois, et gouvernait la moitié de l'Europe, était l'humble serviteur de sa garde, qui le savait bien.

guerre qui ruina la Suède, détrôna Auguste, et mit la Russie à deux doigts de sa perte. Cette guerre, souverainement injuste dans son principe, valut cependant au czar plusieurs provinces sur les côtes du golfe de Finlande, et lui donna les moyens d'élever cette nouvelle cité, aujourd'hui capitale de l'empire, où il n'y avait, au commencement du dernier siècle, qu'un marais et quelques cabanes de pêcheurs.

Pendant neuf ans Pierre essuya des revers multipliés, et n'obtint que de légers succès; en 1709, Charles XII s'étant imprudemment enfoncé dans l'Ukraine, se vit contraint de livrer bataille au czar, devant Pultava, et fut entièrement défait. Cette victoire, à jamais célèbre par ses suites, délivra Pierre d'un ennemi redoutable (1); mais, en 1711, les Turcs, poussés par

---

(1) Quoique Pétersbourg eût été réellement fondé en 1703, dès que le czar se fut emparé de l'extrémité du golfe de Finlande, cependant sa conquête ne fut consolidée qu'après Pultava : alors seulement il put s'occuper sérieusement de l'agrandissement de sa nouvelle capitale, dont la possession lui devint assurée, et de l'exécution des plans qu'il avait projetés.

Ce n'est pas le nombre des victimes qui décide de l'importance des batailles : presque toujours les plus meurtrières en ont le moins. Cinquante batailles que

Charles, qui s'était réfugié à Bender, lui déclarèrent la guerre : le czar ayant manqué de prévoyance, se trouva enfermé au Pruth, par une armée formidable : il eut la prudence de capituler, et le bonheur de faire la paix ; ce qu'il dut à ce que les avis de Charles ne furent pas écoutés. Beaucoup d'auteurs ne conviennent pas que cette heureuse capitulation soit due aux conseils de Catherine ; et ils s'appuyent avec raison sur le journal du czar, qui n'en dit rien. Il paraît constant que si le grand visir eût connu l'état de détresse de l'armée russe, Pierre ne s'en fût pas tiré à si bon marché : il perdit la plus grande partie de son armée dans cette cam-

---

les Français ont livrées pendant vingt ans, et qui ont coûté, de part ou d'autre, peut-être deux millions d'hommes, n'ont pas eu un résultat aussi important que les batailles de *Zama*, de *Pharsale*, d'*Actium*; et dans l'histoire moderne, que celles de *Pultava*, de *Culloden*, et même que le combat de *Denain*. Je ne range pas la bataille de Waterloo dans la même cathégorie, malgré ses prodigieux résultats, parce qu'on ne peut la comparer aux précédentes : si Buonaparte n'eût pas été complètement battu dans cette journée, il l'eût été quelques semaines plus tard, la masse de ses ennemis se renouvelant sans cesse. Une défaite l'a écrasé entièrement : une victoire ne le sauvait pas.

pagne, sans avoir livré de bataille rangée. Le czar profita de l'absence de Charles XII, et de la faiblesse de la Suède, pour s'emparer de la Finlande et de plusieurs îles; mais, en 1716, il fit la paix avec Charles, par l'entremise du baron de Goertz. L'année suivante, Pierre partit pour la France, où il fut reçu comme il devait l'être, et où il continua de satisfaire son goût pour les arts, et pour toutes les connaissances utiles à son pays.

Le czar ayant recommencé la guerre contre la Suède, quelque tems après la mort de Charles XII, la termina en 1721, par le traité d'Obo, en gardant plusieurs provinces. Cette même année, il fut reconnu empereur par ses sujets et par les puissances de l'Europe (le Danemarck excepté); depuis 1716, il s'occupa des affaires intérieures de son empire; il établit des manufactures, publia des lois, des réglemens sur tous les objets, et fonda une multitude incroyable d'établissemens; les différens colléges ou conseils, les chancelleries, les tribunaux, etc. Il augmenta progressivement sa nouvelle capitale par un moyen qui n'est pas au pouvoir de tous les souverains; en forçant les seigneurs de l'empire d'y construire des maisons, et de les habiter; il creusa le canal de La-

doga, qui ne fut terminé que sous le règne d'Anne ; conquit plusieurs provinces de Perse, où il se transporta en personne à la tête de son armée ; mais le climat le força d'y renoncer : il institua l'académie des sciences, et mit ses armées et sa marine, crées par lui, sur un pied respectable. En 1724, ce prince fit couronner Catherine à Moskou : peu après, ayant eu à Péterhof, ou, suivant quelques auteurs, au jardin d'été à Pétersbourg, des preuves irrécusables de son infidélité, il s'en repentit sans doute : son épouse fut épargnée, mais le malheureux amant (Moëns) eut la tête tranchée sous un autre prétexte. Pierre mourut en 1725, à l'âge de cinquante-deux ans.

Ce prince mérita le titre de grand : il fut, si on peut s'exprimer ainsi, le fondateur de la Russie, puisqu'il chercha le premier à la tirer de la barbarie où elle était plongée depuis tant de siècles. Connaissant à quel peuple il avait affaire, il sentit la nécessité de l'exemple, et n'hésita pas à le donner. Il passa successivement par tous les grades militaires, obéissant à ses propres sujets ; et par-là il fut en droit de punir rigoureusement l'insubordination. Il affecta de rehausser l'éclat de ses moindres victoires, de les célébrer par une pompe triomphale, pour ac-

croître l'ardeur de ses troupes, en leur montrant le prix qu'il attachait à leurs succès : il apprit comme ouvrier les arts mécaniques, pour encourager ses sujets à préférer les travaux et les connaissances utiles, à l'indolence où ils végétaient. Il fit voyager des jeunes gens (contre les opinions religieuses du temps), et voyagea lui-même ; mais, malgré ses efforts, il ne put obtenir un succès complet dans cette partie. Ce n'est que long-temps après lui, que les seigneurs russes ont pris le goût des voyages : et on compterait encore aujourd'hui ceux qui en ont réellement profité pour le bien de leur pays.

La réforme d'un grand empire n'est jamais l'ouvrage d'un jour ; et lorsque cet empire est livré à tous les préjugés de l'ignorance et du fanatisme, que ses peuples gémissent dans l'esclavage, et n'ont pas l'idée d'un autre état, alors c'est l'ouvrage de plusieurs siècles. Pierre voulut tout faire, et il força tout : les moyens violens étaient sans doute nécessaires, mais il les poussa trop loin : on peut dire qu'il eut souvent en vue sa propre gloire, plutôt que le bien de ses peuples ; et l'histoire ancienne et moderne offre plusieurs exemples de souverains qui ont eu l'air de confondre ces deux choses, ou qui les ont réellement confondues.

Comment Pierre aurait-il pu, en trente ans de travaux interrompus par des guerres presque continuelles, élever son pays au niveau des nations éclairées de l'Europe ? Il ne l'a pas fait, mais il a voulu le faire ; il a préparé les voies, et ouvert la route à ses successeurs. C'est même sous ce point de vue que ce prince paraît véritablement grand : il a tellement entamé son ouvrage (si l'on peut se servir de cette expression), qu'il a forcé ses successeurs de le continuer sur les mêmes plans (1).

CATHERINE Ire.

Pierre Ier. poussant le despotisme aussi loin qu'il pouvait aller, avait fait une loi qui autorisait le souverain à désigner son successeur à

(1) Le testament politique de Pierre, conservé dans les archives secrètes, mais dont on a eu connaissance, prescrit à ses successeurs la route qu'ils doivent suivre : comme tout ce qui tient à la politique, ce testament est fondé sur des principes machiavéliques, et tel qu'on le ferait aujourd'hui. Catherine II a, seule, jusqu'à présent, suivi ouvertement ce système d'envahissement et de conquête : il paraît que son petit-fils n'y a pas renoncé ; mais les grands événemens qui se sont passés en Europe depuis qu'il est sur le trône, ont pu l'empêcher de s'y livrer jusqu'à présent.

sa volonté. Cette loi était facile à éluder dans un pays où le monarque existant ne regarde tout ce qu'ont fait ses prédécesseurs, comme obligatoire, que si son intérêt l'y engage; où la constitution et la forme du gouvernement ne sont garanties par rien. Cependant la loi était faite, adoptée ; et il semble que ce n'était pas au législateur à y manquer le premier. Pierre meurt sans désigner son successeur, sans savoir qui occupera son trône : ce monarque fait mourir son fils, pour que son sceptre ne tombe pas dans des mains qu'il en croit indignes; craignant que des travaux glorieux et pénibles ne soient pas continués, il étouffe jusqu'aux sentimens paternels, par amour pour son ouvrage (1); et ce prince, au lieu de nommer, de faire connaître à ses peuples celui sur qui reposent ses espérances, meurt sans prévoir les troubles, les malheurs incalculables que peut produire un pareil oubli. Quelle faute pour un législateur ! quelle inconséquence dans la conduite de Pierre! tant il est vrai que le plus grand homme commet quelquefois des

(1) La mort d'Alexis est une tache ineffaçable pour le czar : en le faisant moine, il n'y avait plus de troubles à craindre après lui ; mais il ne fallait pas oublier de nommer son successeur.

fautes qu'un homme ordinaire ne commettrait pas.

Quoique Catherine ait vécu, pour ainsi dire, dans notre siècle, sa naissance est enveloppée d'un voile qui probablement ne sera jamais levé. Il paraît cependant hors de doute qu'elle était d'une origine très-obscure, quoique les Russes la prétendent Skawronski (1), qu'elle fut prise au siége de Marienbourg, en 1702, et conduite d'abord chez le général Baur ; qu'elle passa de là chez Mentchicoff, où Pierre l'ayant vue, en devint amoureux : il vécut avec elle jusqu'en 1707, qu'il l'épousa; mais le mariage ne fut public qu'en 1711. Quelques historiens prétendent qu'il ne fut célébré qu'en 1713: quoi qu'il en soit, depuis que Pierre l'eut connue, il ne la quitta plus: son couronnement, en 1724, fut le prétexte le plus plausible dont ses partisans se servirent pour la placer sur le trône à la mort de son époux. Les historiens ne s'accordent pas sur la manière dont elle fut proclamée souveraine: il paraît cependant avéré que Mentchicoff contribua beaucoup à son élévation, de même

(1) La vanité de cette nation ne lui permet pas d'avouer qu'elle a été gouvernée par une femme sortie du néant.

que l'intention de Pierre mourant était d'avoir Pierre II, et non son épouse, pour successeur.

Mentchicoff régna pendant le court espace que Catherine occupa le trône. Il ne lui manqua que le titre de souverain. L'impératrice ne mit pas de bornes à sa reconnaissance : son favori devint tout-puissant, et réunit sur lui et sur sa famille tous les biens et tous les honneurs imaginables. Sous ce règne, en 1726, fut signé le traité d'alliance avec la maison d'Autriche, qui engagea, trente ans après, la Russie dans une guerre inutile et dispendieuse : jamais Pierre Ier. n'avait voulu consentir à ce traité, et avec raison.

Le 6 mai 1727, Catherine, qui depuis un an était languissante, mourut à trente-huit ans, et selon quelques personnes, à quarante-cinq : on soupçonna Mentchicoff de l'avoir empoisonnée, pour régner avec plus d'empire sous le nom d'un prince enfant; mais cette assertion est totalement dénuée de preuves. Elle gouverna la Russie avec sagesse, et suivit les plans de son époux. Son règne, quoique très-court, fut encore assez long pour qu'on puisse la compter au rang des souverains qui ont illustré la Russie. Dès l'année précédente, elle avait fait reconnaître pour grand-duc, c'est-à-dire, héritier du trône, Pierre, fils du malheureux Czarovitz, condamné

à mort en 1718. Dans son testament, et d'après la loi établie par Pierre Ier., elle le nomma son successeur, mais elle outrepassa son pouvoir, en désignant le successeur de Pierre II, s'il mourait sans postérité : c'était à lui de le choisir ou à la nation, s'il mourait mineur, comme cela est arrivé.

PIERRE II.

Pierre II monta sur le trône âgé de moins de douze ans; il devait être majeur à seize, et un conseil de régence devait gouverner jusqu'à cette époque ; mais Mentchicoff, voulant continuer à jouir de la souveraine puissance, logea le jeune prince dans son propre palais, s'empara exclusivement de sa personne; et la première assemblée du conseil de régence fut la dernière. Mentchicoff touchait au moment de fixer pour jamais la fortune en sa faveur, en devenant beau-père de l'empereur; mais ce prince dédaigna sa fiancée, et, quelque temps après la cérémonie (des fiançailles), Mentchicoff fut arrêté, dépouillé de ses biens, et envoyé en Sibérie (avec sa famille), où il mourut, deux ans après (1).

---

(1) Un revers aussi affreux, au lieu d'abattre Mentchicoff, développa au contraire en lui une philoso-

Quelle chûte pour l'homme qui avait gouverné despotiquement la Russie ! Ce n'est pas le seul événement de ce genre qu'offre l'histoire de cet empire. Le jeune prince, Ivan Dolgorouki, contribua le plus à la disgrace de Mentchicoff : l'empereur avait en lui une confiance sans bornes, et la sœur de ce favori était prête à monter sur le trône, quand Pierre II mourut en 1730 (le 29 janvier vieux style), âgé de quinze ans, le jour même fixé pour la célébration du mariage. On verra, sous le règne suivant, la famille des Dolgorouki, bien cruellement punie de cette faveur passagère.

Le règne de Pierre II fut très-court, et n'offre pas d'événemens remarquables. Ce prince fut regretté des Russes, qui voyaient avec plaisir qu'il avait quitté Pétersbourg pour se fixer à Moskou. L'empire fut tranquille sous son règne, et c'est tout ce qu'on peut en dire (1).

---

phie, une force de caractère, dont on était loin de le croire doué : il supporta son malheur avec un courage inoui dans un homme parvenu du plus bas étage au comble des honneurs et de la puissance ; c'est dans son exil qu'il fut véritablement grand.

(1) On pourrait ajouter seulement que s'il eût régné plus long-temps, toutes les institutions de

En lui finit la ligne masculine de la maison de Romanoff. Ce prince étant mort dans sa minorité, il n'est pas douteux que le choix de son successeur ne fût dévolu à la nation : mais elle voulut profiter d'un moment qui ne reviendrait peut-être jamais, pour limiter le pouvoir énorme dont plusieurs souverains, et notamment Pierre Ier., avaient tant abusé. Le choix roulait sur la princesse de Mecklembourg, fille de Pierre Ier., et la duchesse de Courlande, fille d'Ivan : celle-ci fut préférée, comme fille du frère aîné et comme veuve, au lieu que la première était mariée à un prince étranger. Mais le général Manstein paraît avoir dit le vrai motif de cette préférence : que la duchesse de Courlande étant à Mittau et l'autre à Moskou, le conseil souverain voulut avoir le temps d'affermir, avant son arrivée, le nouveau système de gouvernement qu'on désirait établir.

ANNE.

Cette princesse, à l'arrivée des députés russes,

Pierre Ier. auraient été abandonnées, le jeune prince ayant témoigné le désir de rétablir les anciens usages, abolis par son aïeul ; et, sous ce point de vue, sa mort ne doit pas être regardée comme une perte pour l'Etat.

russes, signa, sans aucune difficulté, tous les articles qu'on lui présenta, bien résolue de n'en observer aucun. En effet, son favori Biren arriva bientôt à Moskou, quoiqu'elle eût promis formellement de le laisser à Mittau. Elle s'occupa sans relâche à se former un parti, à décrier le conseil souverain; et après douze jours, se sentant soutenue par un assez grand nombre de partisans, et par les régimens des gardes, elle déclara qu'elle voulait régner comme ses prédécesseurs : le 8 mars (vieux style), de régente très-subordonnée, elle devint souveraine absolue. Le conseil commit de grandes fautes, et laissa s'achever une révolution qu'il pouvait facilement empêcher. Biren, devenu tout-puissant, ne pardonna pas à ceux qui avaient exigé qu'il restât en Courlande. Les Dolgorouki, chefs de ce parti, furent exilés ou envoyés en Sibérie; et huit ans après, sept princes de cette maison périrent de divers supplices, sous des prétextes frivoles, sans crimes prouvés, et sans qu'il leur fût permis de se justifier.

Anne créa, la première année de son règne, le régiment de la garde à cheval, et celui d'Ismaïloff, le troisième des gardes à pied. Pierre le Grand avait créé les deux autres. Les années

1736 jusqu'à 1739, furent remarquables par la guerre contre les Turcs : le maréchal Munich s'y couvrit de gloire; mais cette guerre était inutile : sans procurer à la Russie aucun avantage, elle coûta beaucoup d'hommes et d'argent : Biren seul la voulut, pour éloigner un rival aussi à craindre et aussi ambitieux que Munich. A quoi tient le sort des peuples! (Cette guerre est parfaitement bien décrite par Manstein). Anne, qui, en 1735, s'était opposée à ce que Stanislas remontât sur le trône de Pologne, fit nommer par la force, en 1736, son favori, duc de Courlande, par ces mêmes gentilshommes qui n'avaient jamais voulu, avec raison, l'admettre parmi eux. Le nouveau duc gouverna son pays (sans quitter Pétersbourg), comme il gouvernait la Russie : les emprisonnemens, les enlèvemens y devinrent aussi communs. En 1739, l'impératrice conclut le mariage de la princesse Anne de Mecklenbourg, sa nièce, avec le prince Antoine Ulric de Brunsvick : cette alliance fut sans doute formée sous de bien funestes auspices, puisqu'elle donna la naissance au malheureux Ivan. La paix avec les Turcs fut conclue par la médiation de la France.

En 1740, la Suède, justement indignée de

l'assassinat commis sur Sinclair, courrier suédois, par ordre de Biren, et à l'insu d'Anne, voulut faire la guerre à la Russie : une faction contraire s'y opposait; mais la guerre fut résolue : et comme il arrive toujours dans les états divisés, elle fut désastreuse pour la Suède, et se termina par la paix d'Obo, et la cession d'une partie de la Finlande.

La princesse Anne étant accouchée d'Ivan, l'impératrice, pour le malheur de ce prince, le fit reconnaître grand-duc de Russie, et successeur au trône, en donnant formellement l'exclusion à sa mère. Il fallait encore, pour contenter Biren, qu'il s'assurât la régence : c'est à quoi il parvint, en faisant signer à l'impératrice, au lit de la mort, un testament fabriqué par Osterman et lui. Anne mourut le 28 octobre 1740, et le prince Ivan, âgé de deux mois, fut proclamé empereur.

On a dit de cette souveraine, qu'elle fut douce et compâtissante; mais elle permit que le féroce Biren inondât la Russie de sang, qu'il fît périr ou exilât en Sibérie plus de vingt mille personnes, et dès-lors elle est entièrement inexcusable. Il est égal aux peuples d'être gouvernés par un tyran, ou par un prince faible qu'un tyran gouverne. Quelques historiens, entr'au-

tres, M. Lévesque, appellent ce règne *heureux* : je me permettrai d'être d'un avis directement opposé. Cette épithète est loin de convenir à un règne dont chaque année a été marquée par plus de deux mille proscriptions arbitraires. Le favori qui ose commettre de pareilles atrocités, peut seul s'estimerheureux s'il échappe à la juste vengeance des peuples.

IVAN VI.

Ivan III (si l'on compte depuis les czars), ou VI, (si l'on compte depuis le premier souverain de Russie), fut reconnu empereur à la mort d'Anne, et Biren régent ; mais ce haut degré de puissance devait être bientôt suivi d'une chûte affreuse. Le père et la mère du jeune empereur étaient mécontens de se voir exclus de la régence : l'insolence de Biren à leur égard, augmenta encore leur haine. Munich, de son côté, n'ayant pas obtenu du régent ce qu'il croyait dû à ses services, se joignit aux princes, et la nuit du 20 au 21 de novembre 1740, Manstein, aide-de-camp de Munich, arrêta le régent. La princesse Anne se fit proclamer régente pendant la minorité de son fils. Toute la nation se vit avec joie délivrée d'un tyran abominable : il fut

conduit à Schlusselbourg, jugé et condamné à mort; mais cette peine fut commuée en un exil perpétuel en Sibérie. On adoucit encore cet exil, en le transférant à Iaroslaw, ville considérable, où il demeura jusqu'en 1762. Pierre III le rappela, et Catherine II le remit en possession de son duché, que son fils a possédé après lui.

Quelle chaîne d'événemens extraordinaires dans la vie de Biren! Né dans la classe la plus obscure, il devient favori de sa souveraine, gouverne en despote un empire immense, obtient la souveraineté d'un pays dont les nobles avaient refusé de l'admettre parmi eux. A ce pouvoir absolu, succède un exil de vingt ans, après lesquels il rentre paisiblement dans ses états, et meurt, comme celui qui avait rempli la Russie d'horreurs et de sang ne devait pas s'attendre à mourir; tranquille, et ce qui est encore plus extraordinaire, regretté de son peuple qu'il avait tyrannisé.

La nouvelle régente ne jouit que pendant un an du succès de son entreprise : la nuit du 25 au 26 novembre 1741 (vieux style), la princesse Elisabeth, fille de Pierre Ier. et de Catherine, soutenue de trois cents soldats du régiment des gardes, fit enlever l'empereur, la régente et son mari, et se plaça sur le trône :

quoique, dans son manifeste, elle prétendît avoir chassé les usurpateurs, il est certain qu'elle fut elle-même l'usurpatrice, et que ses seuls droits furent son adresse et la négligence de ses victimes. Le malheureux Ivan, arraché du trône à quinze mois, fut enfermé successivement dans plusieurs forteresses; et enfin à Schlusselbourg. En 1764, un officier subalterne (Mirovitz), ayant fait une tentative pour le tirer de sa prison, se voyait sur le point de réussir, lorsque ses gardiens n'ayant plus d'autres ressources, le poignardèrent (1). Quelle existence! et quelle fin! (M. Coxe a très-bien détaillé cet événement). Le maréchal Munich, Osterman et plusieurs autres furent arrêtés en même temps, jugés sur des crimes imaginaires, et selon l'usage, condamnés à mort. La peine fut commuée, par un effet de la *clémence* d'Elisabeth, en un exil en Sibérie. Munich occupa (à Pélim),

---

(1) Il n'est pas douteux qu'ils n'en eussent l'ordre secret, si une tentative en faveur du prince était près de réussir. Ce sont là des crimes que la politique commande, et qui sont préférables pour la nation, à une guerre civile, que la délivrance du souverain légitime pouvait facilement occasionner.

jusqu'en 1762, qu'il fut rappelé par Pierre III, la maison dont il avait lui-même tracé le plan pour Biren. Le père et la mère de l'empereur, qui, d'après le manifeste d'Elisabeth, et d'après la justice, devaient être renvoyés en Allemagne, furent enfermés successivement à Riga, à Dunamunde, et enfin à Kolmogory, près d'Archangel, où la princesse mourut en 1746. Il est difficile de concilier la conduite d'Elisabeth en cette occasion, avec la douceur et la bonté que tous les historiens lui accordent; et ce ne sera pas la seule fois que l'on trouvera ses actions en contradiction avec sa renommée.

ELISABETH.

Elle était née en 1709; peu après son avénement au trône, voulant ôter aux mécontens tout prétexte de cabale, elle se nomma un successeur dans la personne du duc de Holstein Gottorp, né en 1728, fils de sa sœur aînée; il fut instruit dans la religion grecque, et reconnu grand duc de Russie, précisément la veille du jour que les ambassadeurs suédois vinrent lui offrir la couronne de Suède, comme descendant de la maison de Gustave Vasa. La fatalité de

son étoile l'empêcha d'accepter les offres de la Suède, en le forçant de régner sur la Russie. L'année 1743 fut marquée par la découverte d'une conjuration, tendante à remettre Ivan sur le trône : les coupables, parmi lesquels on comptait plusieurs personnages illustres, furent condamnés à la mort ; cette peine fut commuée en un exil en Sibérie. Elisabeth avait fait le vœu de ne punir personne de mort pendant son règne ; elle a tenu parole. C'est là sans doute ce qui lui a valu ce surnom de *clémente*, que les historiens se sont plûs à lui donner. Mais quelle clémence, de faire grâce de la vie aux comtesses Lapoukin et Bestucheff, pour les livrer au supplice du Knout, suivi de l'amputation de la langue ! Il n'y a dans cette conduite ni clémence, ni humanité. Puisque Elisabeth voulait faire grâce de la vie, elle devait se contenter de l'exil, et proscrire toutes les horreurs dont il fut précédé. Les contemporains de cet événement prétendent que la jalousie entra pour beaucoup dans le traitement fait à l'infortunée Lapoukin. C'était la plus belle femme de la cour ; l'impératrice voulait l'être : la jalousie ne connaît point de bornes dans le cœur d'une femme revêtue du pouvoir suprême, et malheureusement pour Elisabeth, ce jugement

semble dicté par la vengeance, beaucoup plus que par la justice.

Pierre de Holstein, déclaré grand duc depuis quelques années, épousa, en 1745, Catherine d'Anhalt Zerbst, que l'Europe a vu gouverner la Russie avec tant de bonheur et de gloire, pendant 34 ans.

Pendant le cours de ce règne, plusieurs nations indépendantes se donnèrent à la Russie, ou se mirent sous sa protection. Les dernières années virent éclore une guerre qui embrasa la moitié de l'Europe, et dont la Russie aurait évité de se mêler, sans le traité d'alliance conclu bien gratuitement avec la maison d'Autriche, dont les intérêts de la Russie auraient demandé la rupture. Les armées russes se mesurèrent souvent avec celles de Frédéric, et prouvèrent qu'elles n'étaient pas indignes d'un pareil adversaire. Si l'on excepte les cruautés, les horreurs commises dans les états prussiens, la guerre fut très-glorieuse pour les armes d'Elisabeth. Cette princesse, dit-on, arrosait de ses larmes les lauriers de ses genéraux, déplorait la perte des victimes qu'entraînaient leurs victoires : mais avec un cœur aussi sensible, po rquoi fit-elle une guerre, pouvant l'éviter, et surtout pourquoi refusa-t-elle la paix que

Frédéric lui offrit en 1760 ? Sans doute que sa haine pour le roi de Prusse, l'emporta sur sa clémence naturelle ; et dans ce cas, est-ce bien le surnom de *clémente* qui lui convient ?

Elisabeth mourut le 5 janvier 1762, à l'âge de cinquante-trois ans ; elle était disposée à continuer la guerre avec la dernière vigueur ; cette mort eut les suites les plus heureuses pour Frédéric.

Peu avant sa mort, elle remit en liberté plusieurs milliers de prisonniers, et soulagea son peuple de quelques impôts. Cette princesse ne fut point mariée, mais elle eut besoin d'aimer, et ceux qui eurent le bonheur de lui plaire, ne connurent point de bornes à leur fortune, même à leur avancement militaire, quoique dans un état absolument différent (1).

(1) Le felt maréchal Razoumowski, existant à Moskou en 1792, est une preuve sans réplique de ce que j'avance ici : à vingt-cinq ans, il était parvenu au faîte des honneurs militaires, sans avoir jamais servi. La fortune de sa famille est assise sur les bases les plus solides : il a mérité sans doute les bienfaits de sa souveraine, après les avoir obtenus ; car personne n'ignore qu'il a dû tout à ce que son frère, *cultivateur* et serf en Ukraine, a eu le bonheur de plaire à Elisabeth, par un de ces coups du hasard qui renversent toutes les combinaisons humaines.

PIERRE III.

Ce prince, en montant sur le trône, n'avait aucune connaissance des affaires; Elisabeth l'en avait toujours tenu éloigné. J'ignore si cette politique est inhérente au gouvernement russe; mais Catherine, qu'on ne peut accuser de manquer de lumières, en a agi de même. Ses motifs étaient plausibles, sans doute; cependant j'avoue humblement que je ne les conçois pas.

L'empereur avait passé sa jeunesse dans des occupations tout-à-fait étrangères au rôle qu'il devait jouer un jour. Ses sociétés n'avaient pas toujours été bien choisies; ce qui, joint à un désœuvrement presqu'absolu, lui avait fait contracter l'habitude de boire avec excès; passion toujours condamnable, mais révoltante dans un souverain. Il passait presque tout son temps à Oranienbaum, où il se trouvait moins gêné qu'à Pétersbourg. Son principal amusement était d'exercer une troupe de soldats à la manière prussienne : il avait fait construire une espèce de fort; et comme tout cela pouvait n'être regardé que comme un jeu d'enfant, l'impératrice le laissait faire ce qu'il voulait. On ne sait si la profonde vénération de ce prince pour Frédéric II provenait de son goût pour

l'art militaire, ou de l'éclat des actions du monarque prussien. Il est assez probable qu'on doit l'attribuer plutôt à cette dernière cause. Quoi qu'il en soit, du moment qu'Elisabeth eut fermé les yeux, l'empereur n'eut rien de plus pressé que de faire sa paix avec la Prusse, et l'Europe vit avec surprise 20,000 Russes abandonner Marie-Thérèse, pour se joindre à Frédéric.

Pierre fit plusieurs changemens dans le militaire; il voulut mettre ses troupes à la prussienne : il changea les uniformes de plusieurs corps, renonça lui-même à l'uniforme russe, pour ne porter que celui de son grade en Prusse (quoique sur le trône, il conserva celui de lieutenant-général). Toutes ces innovations déplurent à un peuple attaché, plus que tout autre, à ses anciens usages. La nation vit avec peine finir une guerre qui promettait de grands avantages, pour en entreprendre une autre incertaine, qui n'avait pour but que de reprendre les états de Holstein, possédés par le Danemarck. Si l'empereur, qui appelait Frédéric son maître, l'eût regardé comme tel, l'événement qui abrégea son règne et sa vie, ne fût pas arrivé. Frédéric lui donna toujours d'excellens conseils, mais il ne fut point écouté.

Voilà quels furent les torts de Pierre III : on ne prétend pas les diminuer, quoiqu'assurément il en ait été trop puni. Il ne faut pas non plus passer sous silence ce qu'il a fait de bien ; ses deux ukases pour abolir l'inquisition secrète et pour donner la liberté aux nobles, devaient assurer à ce prince la reconnaissance éternelle des Russes. La *clémente* Elisabeth avait laissé subsister un tribunal, devant lequel le premier de l'Empire, sur la simple déposition d'un scélérat allant au supplice, était traduit et mis à la torture, pour y confesser des crimes imaginaires (1). Pierre III a été détrôné ; son nom n'a point été honoré d'une épithète aussi flatteuse, et il a supprimé ce tribunal. Ce prince était bon, humain, aimé de ceux qui composaient sa société intime ; je le tiens de plusieurs Russes attachés à sa personne. Il rappela tous les exilés (excepté Bestucheff), et ce fut un spectacle bien curieux que de voir ensemble Biren et Munich ; le premier, embarrassé, interdit, n'osait lever les yeux : il craignait de rencontrer ceux du fils, du frère de

(1) La conservation seule de ce tribunal épouvantable rendait Elisabeth digne d'une épithète toute opposée à celle que des historiens n'ont pas rougi de lui accorder.

quelque malheureux assassiné ou exilé par ses ordres. Munich, au contraire, formait avec lui le contraste le plus frappant. Quatre-vingts années accumulées sur sa tête, dont vingt passées dans un exil affreux, n'avaient point abattu cette âme ferme et grande; à la tête des armées, condamné à mort, dans les déserts de Sibérie, rappelé à la cour et réintégré dans tous ses emplois, Munich fut partout le même; il conserva toujours ce calme inaltérable, cette énergie de caractère, dont si peu d'hommes sont doués.

L'empereur n'eût donné en six mois de règne que les deux ordonnances dont je viens de parler, qu'il devrait être mis au rang des souverains qui ont des droits à la reconnaissance de leurs sujets. La liberté de la noblesse est réellement le premier pas vers la civilisation. Ce préliminaire indispensable avait échappé à Pierre le Grand : c'est par-là qu'il aurait dû commencer son ouvrage, et l'on voit à regret que ce législateur n'en a pas senti l'absolue nécessité. Le dépouillement du clergé a été une des causes du mécontentement du peuple : mais ce qui prouve que l'opération était loin d'être mauvaise en elle-même, c'est que l'impératrice s'est bien gardée de remettre les choses sur l'an-

cien pied : l'odieux ne retombait pas sur elle ; la faute étant faite, elle a su habilement en profiter. Le véritable tort de Pierre fut d'avoir mal conçu et exécuté trop brusquement une opération à laquelle il fallait absolument préparer les esprits d'un peuple ignorant et superstitieux.

CATHERINE II.

Un demi-siècle s'était à peine écoulé depuis que la Russie était comptée parmi les puissances européennes, lorsque Catherine est montée sur ce trône qu'elle a tant illustré.

Malgré les diatribes lancées contre cette princesse, les calomnies semées dans vingt libelles, impudemment décorées du nom d'histoires, calomnies souvent adoptées par des hommes doués de quelque talent (tel que M. Castera, dans sa *Vie de Catherine*), cette souveraine laissera un grand nom dans la postérité. Quand elle n'aurait pas mérité personnellement un souvenir honorable, il suffirait que son règne eût vu l'empire russe s'élever au plus haut degré de splendeur. Ici, la gloire de la nation et celle du souverain sont inséparables.

Pendant un règne de trente-quatre ans, tout a réussi à Catherine : ses guerres ont été glo-

rieuses, ses entreprises ont toujours éte couronnées par le succès ; elle a conquis des provinces, donné des lois à son Empire ; tous les genres de gloire se sont accumulés sur sa tête. Elle est, en un mot, l'usurpatrice la plus constamment heureuse que l'histoire moderne de l'Europe ait à citer. La postérité, toujours indulgente pour les princes qu'elle est forcée d'admirer, pardonne les causes en faveur des effets.

Sophie-Auguste d'Anhalt-Zerbst, née en 1729, épousa, en 1745, le grand-duc Pierre, après avoir embrassé la religion grecque, et pris le nom de Catherine.

On ne saurait se dissimuler, et l'impératrice en est sans doute convenue avec elle-même, que le trône de Russie a été usurpé : le titre de régente, pendant la minorité de son fils, était le seul qu'elle pût justement s'arroger ; et les trente-quatre années de son règne démontrent que les peuples ne mettent aucune différence entre les usurpateurs et les souverains légitimes ; ils obéissent à celui qui tient le sceptre : leurs réflexions ne s'étendent pas plus loin (1).

(1) Si cette vérité éternelle avait besoin d'une nouvelle preuve, la France en fournirait une sans réplique.

Quelques

Quelques conspirations obscures, étouffées dès leur naissance, n'ont point altéré la tranquillité dont elle a toujours joui; celle de 1764, pour délivrer le malheureux Ivan, aurait pu avoir des suites très-sérieuses, si la mort violente de ce prince n'eût renversé l'espoir bien fondé des conspirateurs. Quelques personnes pensent que la cour a trempé dans cette conspiration, dont le but était de se défaire du prince : je suis loin d'adopter cette idée; si l'impératrice, que je m'obstine à croire incapable de traits pareils, avait eu la volonté formelle de faire périr Ivan, d'abord elle n'aurait pas attendu la troisième année de son règne; elle aurait pris des moyens plus cachés, dont la réussite aurait été au moins aussi sûre, et ignorée du public, tant qu'elle l'aurait voulu. Ivan était, il est vrai, légitime souverain de la Russie; mais puisque Elisabeth avait su, pendant vingt ans, le mettre hors d'état de lui nuire, pourquoi Catherine, avec les mêmes moyens, n'en eût-elle pas fait autant?

La révolte de Pugatcheff, simple cosaque, le plus obscur et le plus ignorant des hommes, s'annonça d'une manière d'autant plus effrayante, qu'il avait adopté des principes qui ne manquent jamais leur effet auprès de la multitude; son cri était : *liberté, et guerre aux*

nobles (1). On a vu l'affreux succès de ce cri en France, où assurément les nobles n'étaient point tyrans, et le peuple point esclave (2), surtout si nous le comparons à celui dont il est ici question; quel effet ne devait-il pas produire parmi de malheureux paysans courbés sous le joug, attachés à la glèbe, gémissant sous le poids d'une servitude réelle? Aussi douze cents familles nobles ont-elles été anéanties par Pugatcheff ou ses prosélytes. Deux ans ont à peine suffi pour réduire ce rebelle, contre qui il a fallu enfin déployer des forces imposantes. Si,

---

(1) On observera que les nobles étant les seuls riches en Russie, ces mots équivalent à *guerre aux riches*; et partout où la *canaille* dominera, leur effet sera certain.

(2) Dussé-je être accusé d'hérésie par ce qu'on appelle aujourd'hui philosophes, et qui en sont précisément l'opposé, je dirai que le peuple en France n'était pas esclave, puisqu'il pouvait vendre, acheter, changer de demeure, aller, venir, etc. Que faisaient de plus les seigneurs? Je dirai encore que les nobles n'étaient point tyrans, parce qu'ils ne pouvaient pas l'être; et quand ils outrepassaient leur pouvoir, ils essuyaient des procès, qu'ils perdaient fort bien quand ils avaient tort. Que les lecteurs comparent cette existence avec celle des Russes.

au lieu de dévaster les environs de Casan, il avait gagné Moskou, où il était attendu par un parti nombreux, il s'en rendait maître; et le sort de la Russie a peut-être dépendu de cette fausse démarche. L'impératrice a signalé sa clémence dans la punition de ce scélérat, quoiqu'il eût mis et l'empire et elle à deux doigts de leur perte : elle a ordonné qu'il fût simplement décapité (non roué, ainsi que l'a écrit M. Lévesque), sans même être appliqué à la question, comme le portait sa sentence, qui l'avait condamné à un supplice affreux.

La guerre de 1769, contre les Turcs, couvrit de gloire les armes de Catherine et le maréchal Romanzow : la destruction de la flotte turque, à Tchesmé, rendit ses armes aussi redoutables aux Turcs sur mer que sur terre. La guerre de 1788 a été terminée par une paix honorable, que la Prusse et l'Angleterre ont eu l'air de vouloir empêcher. La contenance ferme de l'impératrice, ses armemens par terre et par mer, ont forcé ces deux puissances de s'en tenir à des démonstrations vaines, dont peut-être il vaudrait mieux, pour leur gloire, qu'elles ne se fussent jamais avisées. La guerre contre les Suédois n'offre ni les mêmes succès, ni la même conclusion : la Russie

connaît depuis long-temps quelle différence existe entre ces deux ennemis. L'ascendant que les Russes ont pris sur les Turcs, est inconcevable. Depuis Pierre le Grand, qui n'a pas toujours été heureux contre eux, toutes leurs campagnes n'ont fait qu'accroître le nombre de leurs défaites; et ils n'ont mis sur pied des armées formidables, que pour perdre plus de soldats, et ajouter aux triomphes de leurs ennemis, si toutefois on peut donner ce nom à des victoires remportées sur une masse indisciplinée, où la grande quantité d'hommes se nuit à elle-même, et avant de combattre, est déjà frappée de terreur par le seul nom de Russes. Les Suédois, au contraire, sans avoir pris sur les Russes un ascendant réel, sont loin de les regarder comme invincibles, et marchent contre eux de bon cœur. La guerre de Finlande l'a démontré. Les Russes de bonne foi (qui sont en petit nombre) ne dissimulent pas les craintes de l'impératrice, malgré son calme affecté en public; elles étaient fondées, car il a tenu à bien peu de chose que Gustave ne vînt à Pétersbourg dès la première campagne: l'épouvante était à son comble dans cette capitale; S. M. avait ses voitures prêtes pour gagner Moskou, cent soixante chevaux de relais à Czarskosélo; et, ce qui est caractéristique dans cette circons-

tance, une grande partie de ses diamans sur elle et dans ses poches (1). La bataille de Svenksund, livrée le 9 juillet 1790, six jours après un échec considerable, essuyé par la flotte suédoise, a totalement détruit les grands projets de l'impératrice : ils ne tendaient pas à moins qu'à effectuer auprès de Stockholm un débarquement de vingt-cinq mille hommes; et rien ne s'y opposait, si, dans cette journée, le succès eût encore couronné les armes de Catherine. Le prince de Nassau évita, par le plus grand bonheur, d'être pris, comme le furent plus de trois cents officiers de la flottille; mais il ne put pardonner sa défaite à Gustave et aux Suédois. Quelques jours après, quoiqu'il n'ignorât pas que les préliminaires de

(1) Les Russes n'ont pas manqué de crier à l'imposture lorsqu'ils ont lu ces détails dans mon *Voyage*. Catherine avoir peur d'un roi de Suède! Oui, Catherine a eu peur, et sa peur était pardonnable, puisqu'elle a été attaquée à l'improviste, qu'elle avait si peu de troupes à opposer aux Suédois, qu'il a fallu faire marcher non-seulement tous les régimens des gardes, qui ne sont assurément pas ce qu'il y a de mieux dans l'armée, mais *la police* de Pétersbourg, qui vaut encore beaucoup moins; puisqu'enfin, sans la défection des officiers Finnois, l'armée suédoise ne trouvant nul obstacle, arrivait dans la capitale, sans coup férir.

la paix étaient signés, il se disposa à attaquer de nouveau l'armée ennemie (1), s'il trouvait jour à le faire avec avantage; mais la bonne contenance des Suédois l'empêcha d'effectuer ce projet, peu honorable pour celui qui l'avait conçu (2).

L'impératrice n'a jamais voulu consentir à l'échange des prisonniers; cette politique est adroite : quoique la Russie manque d'hommes, cependant un ukase suffit pour en appeler cent mille aux armées, et la Suède ne peut fournir, sans s'épuiser, à des renouvellemens fréquens. Le traitement des prisonniers s'est ressenti de la différence du caractère des deux nations, et

---

(1) J'ai entendu le roi de Suède se plaindre avec amertume de ce procédé, et dire publiquement, en présence d'un général russe (Pahlen), que si le sort eût favorisé ses armes dans cette journée, et lui eût livré le prince de Nassau, il aurait renvoyé tous les prisonniers pour le garder *seul* et *long-temps*.

(2) On m'a assuré que cet amiral, en attaquant les Suédois, après la signature connue des préliminaires de paix, n'aurait fait qu'exécuter les ordres de sa cour. Si le fait est vrai, les souverains donnent quelquefois des ordres dont ils devraient rougir; mais la politique ne connaît ni crimes, ni bassesses; elle permet tout.

cette différence n'est pas à l'avantage des Russes.

Le règne de Catherine sera à jamais célèbre par les embellissemens de la capitale, presque doublée pendant trente ans, par de nombreux établissemens et des monumens de tout genre. L'académie des Arts, le couvent des demoiselles nobles, les enfans trouvés de Moskou, immortaliseront la mémoire de cette souveraine, sans parler de plusieurs institutions déjà créées, mais tellement perfectionnées par elle, qu'on peut, sans flatterie, l'en regarder comme la fondatrice : tels sont les corps de cadets et les manufactures de la couronne.

Le voyage de l'impératrice en Crimée (en 1787) où elle est allée se faire couronner reine de Tauride, est l'époque de son règne qui offre la plus grande magnificence : elle traversa ses vastes États du nord au midi, et, dans ce long trajet, ses regards ne s'arrêtèrent que sur des êtres soumis à sa domination, qui voyaient en elle leur divinité tutélaire. Ce voyage fut un triomphe continuel : Catherine connut par elle-même les sentimens de son peuple, et reçut des hommages qui tenaient de l'idolâtrie. Mais il est de l'essence des souverains d'être toujours trompés; S. M. trouva les routes superbes, bien entretenues, les villages nombreux

et peuplés : elle a toujours ignoré que les chemins ne furent réparés que lorsque l'époque précise de son départ et sa route furent connues ; que ces nombreux villages, objets de son admiration, avaient été créés pour son passage, qu'ils furent détruits le jour même, et les malheureux paysans, venus de trente et quarante lieues pour border la route, et habiter ces maisons pendant quelques jours, renvoyés chez eux. Cette invention est due au génie de Potemkin, qui sut, par cette ruse d'un nouveau genre, convaincre sa souveraine de l'état florissant d'une contrée réputée déserte ; mais il n'y avait pas de villages dont les maisons fussent en toiles peintes, avec des mannequins aux fenêtres, comme quelques écrivains ont eu la sottise de le dire, et quelques lecteurs celle de le croire.

Ce voyage déplut à la Porte, et causa la guerre de 1788, qui ne fit qu'ajouter à la gloire des armées russes.

Les innovations de Pierre III, sa prédilection pour tout ce qui n'était pas russe, avaient eu des suites trop funestes pour que son épouse n'en profitât pas ; aussi, à peine montée sur le trône, elle a eu le bon esprit de devenir russe, et d'adopter l'habillement du pays, qu'elle n'a

plus quitté. La princesse Daschkoff a seule suivi cet exemple : les jeunes dames prétendent que cet habillement ne leur est point favorable ; elles ont raison, et Catherine encore plus, de s'être conformée au goût d'un peuple chez lequel un attachement aveugle pour ses anciens usages est le sentiment le plus vif.

Cette princesse avait un grand empire sur elle-même, et le public ne la voyait jamais que comme elle voulait paraître. La mort de Gustave III ne l'affligea que médiocrement; ses torts avec elle étaient trop récens pour être oubliés : cependant elle rendit ce que la bienséance exigeait à la mémoire de ce prince, en ne paraissant pas de plusieurs jours, et en ayant l'air de prendre à cœur un événement heureux pour la Russie, si on l'envisage politiquement. Les seigneurs russes, donnant l'essor à leurs sentimens, témoignaient déjà une joie indécente, proportionnée à la peur qu'ils avaient de Gustave : mais lorsqu'ils connurent l'opinion, vraie ou simulée de l'impératrice, ils s'y conformèrent sur le champ ; et tel qui, la veille, avait publiquement et ridiculement béni la Providence, l'accusa le lendemain, de rigueur et d'injustice, diminuant les torts du roi de Suède, et lui donnant les épithètes les plus flatteuses ; on reconnaît là le courtisan de tous les pays.

Les guerres, les institutions, les présens, les dépenses folles, tout s'est réuni pour épuiser la Russie. Catherine, en mourant, a laissé un nom célèbre, mais un empire dénué d'hommes et d'argent. Quoiqu'elle n'ignorât pas les déprédations de tout genre qui avaient lieu, elles ont duré jusqu'à sa mort : son intention bien formelle était de ne mécontenter personne (1) ; elle voulait être regrettée et laisser une tâche difficile à son successeur. Cette conduite n'est point louable ; elle dénote une indifférence marquée pour le bonheur des peuples ; les souverains doivent l'avoir toujours en vue plus que leur gloire personnelle, et la postérité, pour qui seule cette princesse paraissait agir, lui fera le même reproche.

La mort de Potemkin, en 1791, en délivrant Paul d'un ennemi redoutable, causa le plus vif chagrin à Catherine ; cet ancien favori, qui avait conservé sur sa souveraine le plus grand

---

(1) L'impératrice a dit plusieurs fois, que *jamais* elle ne mettrait un général au conseil de guerre : quand un général le mérite, il doit y être mis, et un souverain qui annonce cette partialité, fort impolitique, ne devrait pas être bien servi : cependant l'impératrice l'a été fort bien, et doit en remercier la Providence.

empire, lui tenait lieu de quatre ministres; tout allait mal, mais tout allait; l'impératrice n'en voulait pas davantage. Cet événement et son âge, qui demandait du repos, la livrèrent entièrement au favori Zoubow, qui prit sur elle un ascendant que ses qualités seules ne lui auraient jamais donné.

Sous ce règne, la Crimée, conquise par Potemkin, devint une province de l'empire, ainsi que la Courlande et la plus grande partie de la Pologne, dont le partage, quoique d'abord projeté et effectué par trois grands souverains, serait le comble de l'injustice, s'il y avait de l'injustice dans les opérations politiques, lorsqu'elles sont couronnées par le succès (1).

Catherine, peu effrayée pour elle-même de la révolution française, se contenta d'empêcher l'introduction de nos principes dans ses états, et de secourir les princes et les émigrés;

---

(1) Stanislas, amant de Catherine, lorsqu'elle était grande duchesse, fut porté par elle au trône de Pologne, en 1764; mais la politique finit par l'emporter sur de tendres souvenirs: en 1795, la même main qui l'avait élevé le renversa, et il mourut obscurément, à Pétersbourg, trois ans après, redevenu simple particulier, et pouvant regarder comme un long rêve trente ans de sa vie.

elle ne partagea point les dispositions hostiles de quelques autres puissances; on ne saurait l'en blâmer. Quelque temps avant sa mort, elle entreprit la guerre de Perse, qui n'avait aucun but utile : on croit qu'elle ne fut déclarée que pour faire commander une armée à Valérien Zoubow, frère du favori, et presque favori lui-même, quoiqu'on lui ait donné dans le temps un prétexte plus plausible. Si un fait aussi extraordinaire était réel, il prêterait à de sérieuses et tristes réflexions. Quoi qu'il en soit, la première opération de son successeur fut de rappeler son armée avec l'ordre de partir *sur le champ* (1) : la paix eut lieu par le fait, les Persans ne trouvant plus d'ennemis devant eux.

Catherine, comblée de gloire, mourut presque subitement en novembre 1796, laissant la

(1) Ce rappel offrit un événement sans exemple. Le général reçut par un courrier les dépêches de l'empereur ; elles contenaient des lettres pour les chefs de tous les corps, et *pas une ligne pour lui*. Zoubow remit les lettres qui ordonnaient aux colonels de ramener leurs régimens en Russie par le plus court chemin et *sans délai*. Tout partit en vingt-quatre heures, et chacun prit la route qui lui plut. Le général serait revenu seul, si deux bataillons de chasseurs, oubliés dans les dépêches, ne lui avaient servi d'escorte jusqu'en Russie.

Russie au rang des premières puissances de l'Europe.

PAUL Ier.

Paul, fils et successeur de Catherine, pendant le long règne de sa mère, a vécu éloigné des affaires, non-seulement par l'usage immémorial de cet empire pour l'héritier présomptif de la couronne, mais encore parce que l'impératrice occupait un trône où il aurait dû être assis depuis sa majorité. Une ignorance absolue dans l'art de gouverner les hommes a été la suite inévitable de cet éloignement, et s'est trop manifestée pendant tout le règne de ce prince. La joie de posséder enfin une couronne tant attendue, de sortir de cet état de servitude, si peu fait ponr lui, le plaisir de commander à trente millions d'hommes, de gouverner despotiquement le plus vaste Empire du Monde; ces divers sentimens confondus chez Paul, ont influé déplorablement sur toute sa conduite, et l'on peut dire que les quatre ans qu'il a régné n'ont été qu'un délire presque continuel, entremêlé de quelques bons intervalles.

Ce prince est monté sur le trône sous les auspices les moins favorables. Craint et point aimé, il succédait à une souveraine adorée,

qui, pour avoir voulu plaire à tout le monde, laissait de grands et de nombreux abus à réformer. Il était loin de posséder les talens nécessaires pour opérer ces réformes avec la lenteur et les ménagemens qu'elles exigeaient : il voulut tout brusquer, et il acheva de se perdre dans l'esprit de sa nation; gâtée par une longue tranquillité, de violentes secousses ne pouvaient lui convenir.

La conduite de Paul avec son épouse n'était rien moins que louable; son antipathie pour elle éclatait à tous momens, et rien assurément ne pouvait la justifier. Quand il n'y aurait eu de vrai que la moitié de ce qu'on a dit, cette moitié eût été plus que suffisante pour légitimer la haîne de toutes les femmes pour l'empereur, même du vivant de sa mère. Ce sexe a toujours eu de puissans moyens; tous les pays en ont offert des preuves; et si des intrigues obscures conduites par quelques femmes ont produit des effets funestes, que ne devait-on pas redouter de l'universalité d'un sexe dont la plus légère portion a souvent changé la face des Empires?

Mais en adoptant ce jugement sévère, les historiens modernes loueront dans ce prince une qualité d'autant plus remarquable, que parmi les souverains de son temps, ils ne la re-

trouveront qu'en lui. La loyauté la plus entière a signalé sa conduite dans la guerre contre les Français. Sans intérêt personnel, sans le vil espoir de partager nos dépouilles, sans la perspective d'obtenir en dédommagement quelque province plus à sa convenance; enfin, par le seul amour de la gloire, le seul désir de renverser un ordre de choses qu'il croyait contraire au bien de l'humanité, il a pris les armes contre nous. Lorsque ses généraux sont entrés en vainqueurs dans des villes conquises ou achetées par les Français, ce n'est point au nom de l'empereur de Russie qu'ils en ont pris possession, c'est au nom du souverain dépouillé. Que l'on compare ces principes avec ceux des autres généraux. Mais s'il était entré franchement dans la carrière, il en est sorti de même, quand il a vu que ses alliés le trompaient, le sacrifiaient; lorsqu'il a reconnu que ses soldats étaient les seules victimes; qu'en un mot, il était le jouet des autres membres de la coalition. Je ne pense pas que la conduite de Paul puisse être justement blâmée; il devait à ses armées, à son peuple, à sa propre gloire, d'en agir ainsi. Ses alliés n'ont su ce qu'ils perdaient que lorsqu'ils l'ont vu effectuer sa retraite; ils se sont alors convaincus que si une coalition continentale contre la

France pouvait réussir, le secours de la Russie lui était absolument nécessaire. Des princes doués de quelque prudence, connaissant à peine leurs véritables intérêts, étrangers, si l'on veut, à ces devoirs réciproques qui existent entre tous les gouvernemens unis pour la même cause, auraient ménagé un pareil allié. L'aveuglement ou la perfidie ont dirigé les cabinets de Londres, de Vienne et de Berlin, jusqu'à ce que la cruelle nécessité ait ouvert les yeux des ministres, et les ait forcés de se réunir de bonne foi contre l'ennemi commun.

Le règne de Paul a été marqué par une alliance sans exemple, et qu'on ne reverra jamais. Il a fallu que la révolution française influât bien puissamment sur la politique de l'Europe, pour que les étendards russes et turcs flottassent ensemble. Cette alliance n'était fondée sur rien. Les besoins du moment l'avaient déterminée, et il était facile de prévoir que les Russes ne seraient pas long-temps unis avec une nation qu'ils méprisent, et que depuis un siècle, ils ont presque toujours vaincue.

La Russie avait convoité Malte, dont la possession l'aurait rendue toute puissante dans la Méditerranée. Paul, en se déclarant grand-maître de l'ordre, n'avait pas eu d'autre but.

Mais

mais les Anglais possédaient seuls les moyens de s'emparer de cette île : ils s'en sont servis, et on ne peut les en blâmer, parce qu'ils l'ont regardée uniquement comme une possession française. Cette conquête, faite en 24 heures, est un des principaux traits de la politique éclairée de Bonaparte, de ce grand homme qui pourtant excite encore aujourd'hui les honteux et criminels regrets de quelques centaines de traîtres, et la stupide admiration de quelques milliers d'imbécilles.

La mort subite, c'est-à-dire l'assassinat, de Paul Ier., a été attribuée aux Anglais, parce que la Russie, devenue l'alliée de la France, leur présentait un ennemi de plus, et un ennemi formidable, qui aurait apporté, contre les coalisés, la même franchise, la même énergie qu'il avait déployées pour eux. Je ne discuterai pas cet événement qui sera toujours couvert d'un voile, comme tous ceux du même genre. Il est seulement constant que les Anglais ont profité seuls du crime, et d'après l'axiome connu ils peuvent, sans témérité, en être soupçonnés. Comme il y a loin encore de là à une preuve complète, je m'abstiendrai de prononcer.

Sous le règne de Paul, les armées françaises et

russes se sont trouvées en présence pour la première fois (1), et Souvorow s'est montré un adversaire digne de nous. La Russie n'a rien acquis sous ce prince, dont la mort affreuse n'a pas été un malheur pour ses sujets.

ALEXANDRE Ier.

Si ce jeune prince, à peine âgé de vingt-trois ans, n'était pas monté sur le trône par la catastrophe la plus épouvantable, on pourrait dire qu'il y est arrivé sous les plus heureux auspices. Succédant à un père également haï et redouté, la nation voyait en lui son sauveur, celui qui devait faire oublier un règne dont presque tous les momens avaient été marqués par des actes de déraison, même de délire. Les espérances de la Russie n'ont pas été trompées. Alexandre s'est montré digne du haut rang auquel l'appelait sa naissance, mais qu'il ne devait pas s'attendre à occuper sitôt.

La paix avec l'Angleterre suivit de près son avénement au trône; elle était indispensable;

---

(1) Trois bataillons français envoyés sous l'impératrice Anne, au secours du roi Stanislas, ne sont pas une opération assez importante pour en faire mention.

la guerre que lui avait déclarée Paul, peut-être justifiée dans son principe par la conduite du cabinet de Londres, ne pouvait pas durer. La folle ambition de Bonaparte força bientôt toutes les grandes puissances à se réunir contre l'ennemi commun. Les petits souverains de l'Allemagne subirent le joug et formèrent cette confédération du Rhin dont Bonaparte se déclara le protecteur, et qu'il protégea, malgré elle, pendant plusieurs années; cet *excès de bonté* les engagea dans des guerres qu'ils auraient bien voulu éviter et qui ruinèrent leur pays, ce dont le protecteur se mit fort peu en peine.

Par une fatalité inconcevable, les diverses coalitions dirigées contre la France n'ont eu aucun succès, jusqu'à ce qu'enfin les souverains ont reconnu la nécessité absolue d'agir tous de concert, et surtout avec loyauté et bonne foi; qualités qui les ont, en général, rarement dirigés pendant quinze ans. Si la Prusse, au lieu de contempler tranquillement la Russie et l'Autriche écrasées à Austerlitz, de se réjouir des revers de ces deux puissances, s'était franchement jointe à elles, qui peut calculer quelles suites aurait eu cette conduite dictée par la prudence, et commandée (j'ose le dire) par l'honneur? L'année suivante, le roi de Prusse

a voulu (on ne devine pas pourquoi) entrer seul dans l'arène : une bataille a décidé de son sort, et personne ne l'a plaint (1) : sa faute de l'année précédente était du nombre de celles qui ne se réparent pas.

On peut reprocher à Alexandre d'avoir été dupe des démonstrations amicales de Bonaparte, d'avoir vu en lui un grand homme, de l'avoir admiré. Ce sentiment ne fait aucun tort au cœur de ce prince : il a jugé son ennemi d'après lui-même ; c'était un moyen sûr pour être trompé. Mais en 1812, l'arrivée de 400 mille hommes dans son Empire, le projet formel de le traiter comme tous les souverains dont Bonaparte avait envahi les Etats, ouvrirent enfin les

(1) Après la bataille d'Iéna, le chevalier de Boisgelin reçut plus de quarante lettres de divers endroits, où on le félicitait d'avoir imprimé une prédiction aussi juste sur le sort qui attendait le roi de Prusse. Voici le passage tiré du *Voyage de deux Français*, tome 1er, page 135 : « Il faut attribuer à la colonie » française l'esprit démocratique qui règne à Berlin, » et qui a paru dans tout son jour pendant la révo» lution française. La Prusse a besoin plus que tout » autre Etat qu'on y maintienne le bon ordre; *c'est » un royaume dont l'existence est précaire, et tient » peut-être à la perte de deux batailles.* »

yeux à l'empereur de Russie. Lorsque l'armée française prit la route de Moskou, les habitans de cette capitale donnèrent une preuve de dévouement et d'énergie qu'on peut appeler sublime, et qui les honorera dans tous les siècles. Ils mirent le feu à leur ville et l'abandonnèrent. Bonaparte n'y trouva que des cendres, des ruines, et pas un Russe. Joué par Alexandre, il s'oublia, et ne partit que lorsqu'il lui devint impossible de faire vivre ses innombrables soldats; on connaît les affreux résultats de cette expédition gigantesque : elle démontra aux souverains qu'il n'y avait rien à espérer du conquérant français. La dernière coalition fut résolue; cette fois elle fut générale, parce que les rois craignirent sérieusement pour eux : mais comme nous avons profité de leurs craintes, l'effet a été le même pour nous : *ne blâmons donc pas la cause*. L'année suivante, des armées formidables couvrirent l'Europe, et de tous les points se dirigèrent vers la France (1).

(1) J'ai écrit en 1801 ce qui suit dans un de mes ouvrages : « Si les rois se liguaient sérieusement » contre nous, si la coalition était générale et bien » dirigée, la grande nation ne résisterait pas un an : » c'est de quoi les fous et les imbécilles peuvent seuls » douter. » *Six Lettres à Mercier*, page 263.

Le 31 mars 1814, les armées ennemies firent leur entrée dans Paris : cette journée qui pouvait être pour notre superbe capitale une journée de deuil et de larmes, n'offrit que le touchant spectacle d'une population immense, ivre de joie, tendant les bras à ses libérateurs, et bénissant Alexandre, qui jouait le premier rôle dans cette scène sans exemple. On ne voyait que lui ; c'est à ce prince que la France doit le retour de ses Rois ; il a acquis dans ce jour une gloire immortelle, et s'est placé au premier rang des souverains de son siècle.

Malheureusement, et par des motifs qui ne seront jamais bien connus, l'usurpateur du trône des Bourbons, après moins d'une année révolue, regagna la capitale, et s'y replaça sans obstacle ; les souverains se virent forcés de recommencer une expédition, qui aurait dû être terminée à jamais. Alexandre revint à Paris, et cette fois, on envoya Bonaparte assez loin, pour qu'il ne pût souiller de nouveau par sa présence le palais de nos Rois. La France a dû deux fois à ce prince un bienfait inappréciable. Non content d'envoyer ses armées, il ne les a pas quittées, il a toujours payé de sa personne ; on sait que Moreau a été frappé, précisément à côté de lui.

Le grand-duc Constantin est l'héritier présomptif du trône de Russie : il tient beaucoup de son père au physique ; la nation le craint, et le verrait avec peine remplacer Alexandre, qui doit heureusement, selon l'ordre de la nature, gouverner encore long-temps un peuple qui le chérit.

Le système d'envahissement, prescrit dans le testament politique de Pierre I[er]., et que Catherine a suivi, autant qu'il lui a été possible, semble n'être pas abandonné par Alexandre. L'expulsion des Turcs de l'Europe, en est un des points principaux, et Constantin n'a été ainsi nommé par Catherine, que dans l'espoir de le voir un jour régner à Constantinople. Quoique cette opération paraisse facile à beaucoup de gens, j'avoue que je la crois très-éloignée. La France y eût apporté autrefois des obstacles insurmontables, comme contraire à ses vrais intérêts ; aujourd'hui que la prise de Malte lui ôte toute prépondérance dans la Méditerranée, ses motifs ne seraient plus les mêmes, et moins encore ses moyens ; mais l'accord indispensable entre les cours de Pétersbourg et de Vienne n'existera jamais, parce que l'une et l'autre convoiteront les mêmes contrées. Si les deux puissances s'entendaient jamais

pour tenter la conquête de ces pays, et qu'elles réussissent, Constantinople deviendrait la pomme de discorde entre les deux empereurs; si elle tombait en partage à l'un des deux, il y transporterait sans doute le siége de son empire, et il commettrait une grande faute. L'empereur de Russie abandonnerait ses provinces septentrionales; à peine sorties de l'enfance et de la barbarie, quelques années d'oubli de leur souverain, les y replongeraient infailliblement. L'empereur d'Allemagne, dont les provinces délaissées n'auraient pas à redouter les mêmes malheurs, ne serait pas moins blâmable de transporter à l'extrémité de l'Europe, le siége de la monarchie. Ses liaisons avec les autres puissances en seraient nécessairement altérées. La surveillance qu'exige la situation actuelle des affaires politiques, n'aurait plus la même activité; et l'œil du maître est plus indispensable que jamais, quand même il n'agirait pas par lui-même, et s'en reposerait sur ses ministres. De plus, le nouveau possesseur de Constantinople n'y serait jamais paisible. Les Turcs renvoyés en Asie, ne seraient pas assez éloignés pour ne pas inquiéter leur ancienne capitale, pouvant facilement y jeter une masse toujours renaissante de sol-

dats. Je persiste donc à regarder ce projet d'expulser les Turcs, comme injuste et comme chimérique : la première épithète deviendrait fort indifférente, s'il réussissait, et par conséquent n'arrêtera pas les deux empereurs ; mais la seconde est bien de quelque poids.

Le commerce de la Russie doit prendre sous Alexandre un accroissement rapide, par la conquête de la Finlande, et de nouveaux ports sur la mer Noire.

Il n'est aucune contrée au monde, plus favorablement située, pour le commerce, que la Russie : toutes les mers baignent ses côtes ; et la facilité du transport et de la navigation intérieure, rend presque nulle sa trop vaste étendue, qui paraît, au premier coup-d'œil, devoir être un obstacle insurmontable à la prospérité de son commerce et à son accroissement. Les ports de la Baltique et de la mer Noire reçoivent les nombreuses productions de l'Europe et de l'Amérique : les richesses de l'Inde seraient versées dans ceux de la mer Caspienne ; mais le gouvernement néglige de s'occuper de cette partie de ses vastes états, qui est encore bien éloignée d'apporter à la métropole les grands avantages dont sa position la rend susceptible. La Russie, manquant de possessions en

Amérique, n'a pas encore tenté de se procurer directement les denrées coloniales : elle est, en cela, comme en d'autres parties, tributaire des Anglais, des Hollandais. Elle l'était surtout des Français, qui lui fournissaient annuellement plus de la moitié de sa consommation en sucre, café, indigo, etc.; mais, depuis 1792, la France n'a plus de superflu en denrées coloniales à fournir à l'étranger ; elle n'envoie plus en Russie que des vins et des eaux-de-vie. L'importation de nos objets de luxe a fort diminué.

Pétersbourg faisait à peu près les deux tiers du commerce total de la Russie : aujourd'hui ce doit être au plus la moitié. L'Angleterre perd annuellement plusieurs millions dans son commerce avec elle ; ce qui est encore une forte raison pour que celle-ci ne renonce pas à cet avantage par une rupture où elle ne peut rien gagner.

Les ports du Kamchatka, que la Russie voit avec complaisance faire partie de ses domaines, seront toujours, par leur éloignement prodigieux, des possessions inutiles. En supposant même qu'ils devinssent un entrepôt des pelleteries de la mer du Sud, des îles Kouriles, et c'est tout ce qu'ils peuvent être, l'intervalle qui s'écoulerait nécessairement entre leur débar-

quement et leur arrivée dans la métropole, donnerait le temps à des vaisseaux expédiés directement, de remplir les mêmes vues, à moins de frais, et surtout moins de risques. Le commerce avec le Japon ne sera jamais un objet important, par cette même raison. Que la Russie renonce à ses domaines inutiles; qu'elle conserve son commerce d'échange avec la Chine, et ses mines; voilà tout ce qu'elle doit se réserver de ces contrées désertes.

Il n'en est pas de même du commerce avec l'Inde, par la mer Caspienne : la Russie ignore encore quel parti elle peut en tirer; ces marchandises, n'ayant à traverser que la Perse, pour arriver au port où elles seraient embarquées, parviendraient au centre de l'empire russe beaucoup plutôt que si elles étaient expédiées par la voie ordinaire. Astracan en serait le dépôt : sa distance de Pétersbourg, prodigieuse dans d'autres pays, devient ici une distance ordinaire; et la navigation intérieure distribuerait bientôt les richesses de l'Inde et de la Perse dans toutes les parties de la Russie.

Les lacs nombreux dont la Russie est coupée, sembleraient devoir procurer à son commerce les plus grandes facilités; il n'en est rien : le Ladoga est sujet à de fréquens orages, qui

ont forcé Pierre le Grand de construire le canal qui le borde dans un espace de vingt-cinq lieues : le Baïkal (auquel M. Lévesque donne six lieues dans sa plus grande largeur, quoiqu'il en ait plus de quinze), voisin des frontières de la Tartarie chinoise, est, au moins, aussi dangereux : la mer Caspienne, le plus grand lac du monde, est même encore l'effroi des navigateurs. L'impéritie des Russes, le manque de bons ports, et la barbarie où sont encore plongés les habitans des côtes orientales, seront long-temps des obstacles au commerce de cette mer.

Les Russes sont très-hardis dans le commerce, surtout pour les grandes entreprises qui ne sortent pas de leur pays : car, dès qu'il s'agit de longs trajets de mer, leur courage les abandonne; ils craignent cet élément. De long-temps encore les Russes ne seront au pair des autres nations de l'Europe, pour la marine, pour le commerce. Leur bonne foi est très-suspecte (1). Ils vendent toujours argent comptant (et la moitié d'avance)

---

(1) J'ai connu à Pétersbourg une maison anglaise qui livrait *à crédit* tous les ans, pour 100 mille roubles de drap à un *Mougyk* à longue barbe. Il revenait l'année suivante, payait les 100,000 roubles dus, et prenait des draps pour 100 mille autres. Le négociant ne sa-

les productions de leur pays ; ils achètent celles des autres à douze, dix-huit et vingt-quatre mois de terme. Qu'on juge si un pareil commerce peut être favorable aux étrangers. Encore ne serait-ce rien, et prendrait-on ses arrangemens en conséquence, si on était sûr d'être payé ; mais rien de plus ordinaire, au moment de l'échéance, que la demande d'un nouveau délai, et quelquefois un refus formel de payer : le débiteur se déclare banqueroutier, et le créancier en est pour sa dette et ses frais, s'il a eu la sottise d'en faire. On voit donc que la bonne foi, le vrai, le seul appui du commerce, n'existe pas encore en Russie, ce qui prouve que c'est une des parties où la réformation n'a influé que très-faiblement. Cependant, quel empire a plus de débouchés pour exporter ses productions !

Lorsque la France pouvait envoyer 500 vaisseaux par an dans la Baltique, elle se contentait d'en expédier 50 ou 60, laissant à l'Angleterre et à la Hollande le soin de porter aux Russes

---

vait seulement pas où allait cet homme, ni où il l'aurait trouvé, s'il eût disparu : il n'était lui que commissionnaire, et fournissait cette *pacotille* par ordre d'une maison de Londres : cela durait ainsi depuis plusieurs années ; mais ces exemples sont rares.

ses nombreuses productions. Les abus étaient aussi saillans pour les chargemens de retour. En 1789, plusieurs navires français débarquèrent leurs cargaisons à Pétersbourg, et, n'ayant rien à prendre en échange, s'en retournèrent à vide, quoiqu'il y eût des chargemens de blé pour la France, point encore embarqués : les capitaines français consentaient à les prendre à la moitié du fret ; mais on préféra de *faire venir* des bâtimens de Hollande pour les charger du transport de nos blés. Quelle sottise ! quelle absurdité !

Les douanes sont un obstacle à la prospérité du commerce en Russie, et surtout à Pétersbourg : elles sont trop chères ; les expéditions ne sont pas assez promptes, et les commis point assez surveillés. Les marchandises restent souvent à la douane plusieurs semaines ; les abus de tout genre y sont portés plus loin que partout. Alexandre ne négligera pas de porter ses regards sur un objet aussi important, et sentira que les douanes, étant par leur nature, ennemies du commerce, elles ont besoin de la surveillance la plus active, et la plus sévère, sans quoi elles abusent toujours de leur pouvoir.

La Finlande est la seule augmentation de

territoire, sous le règne d'Alexandre, au moins jusqu'à présent. Cette province est fort à sa convenance, le golfe de Bothnie formant une limite beaucoup plus naturelle que celle qui existait, et lui donnant la possession totale de la côte septentrionale du golfe de Finlande, dont la Russie n'avait que la plus petite partie. La Suède a été plus que dédommagée par la Norwége, qui lui convient beaucoup mieux à tous égards (1).

M. de Voltaire, dans son *Histoire de Charles XII*, le blâme d'avoir entrepris la conquête de la Norwége en 1718, d'avoir préféré des déserts et des rochers aux belles provinces de l'Allemagne qu'il abandonnait. Je ne suis pas de l'avis de M. de Voltaire, et sa politique me semble en défaut. Il y a en Norwége

---

(1) L'élection libre et paisible de Bernadotte est à coup sûr l'événement le plus extraordinaire qu'ait offert la révolution française : mais je ne regarde pas cette *opération* comme terminée sans retour. Il tient à bien peu de chose que la noblesse suédoise, la plus vaine de l'Europe, n'ouvre les yeux et n'aime mieux se voir gouvernée par son légitime souverain; et il tient à bien moins encore que l'empereur Alexandre ne préfère de voir le trône des Gustave occupé par son neveu, que par un ancien soldat béarnais.

autre chose que des rochers ; sa position la rend susceptible d'un grand commerce : elle tient à la Suède sans interruption, et par cette raison seule, elle lui convient mieux que la Finlande, que l'on peut regarder comme séparée de la Suède par la mer, et qui, de plus, tenant à la Russie, est exposée à des invasions subites, presqu'impossibles à repousser.

L'étendue de l'Empire de Russie est prodigieuse ; depuis ses nouvelles acquisitions, et dans l'état actuel, elle comprend plus de la septième partie des terres connues du globe (et non la cinquième, comme le prétend M. Lévesque). De Riga à l'extrémité orientale de l'Asie, on compte au-delà de 150 degrés : du nord au midi, cet Empire en comprend trente ; mais les cinq sixièmes de cette immense contrée sont ou entièrement déserts ou tellement dépeuplés, que leur possession n'apporte au souverain que des avantages illusoires, auxquels il devrait peut-être renoncer volontairement. Je suppose à l'empereur Alexandre l'âme trop élevée, et un jugement trop sain, pour ne pas reconnaître que cette vaine gloire de dominer sur une immense portion du globe, manquant d'habitans, devrait céder à la gloire réelle de régner sur un pays moins vaste, mais

plus

plus peuplé, plus riche, mieux cultivé, dont sa sollicitude paternelle pourrait embrasser facilement toutes les parties, et les faire prospérer sous ses yeux. La Russie a voulu être une puissance européenne : elle y est parvenue ; son ambition doit être satisfaite du rôle qu'elle joue en Europe et du rang qu'elle y tient dans la balance politique.

On a beaucoup écrit sur la population de cet Empire, toujours d'après des renseignemens positifs, s'il faut en croire les auteurs ; cependant ils se contredisent tous, et il se trouve entr'eux une différence si énorme, qu'on n'a plus aucune base pour asseoir son opinion. La moins incertaine paraît être la révision générale, qui se fait tous les vingt ans : elle a pour but de connaître exactement le nombre des hommes pour le recrutement de l'armée. Cette révision comprend tous les mâles, sans exception, grands et petits ; et c'est sur ce nombre déterminé que sont levés les soldats, pendant vingt ans, soit qu'il ait augmenté ou diminué dans cet intervalle ; d'après la révision de 1784, il devait y avoir au plus dans tout l'Empire 25 millions d'habitans, en y comprenant tout ce qui n'y était pas soumis. On prétend que l'on a caché des enfans, même des hommes faits ; de ma-

nière que tel village, habité réellement par 500 personnes, n'en offrait que 300, et conséquemment n'en représentait que ce dernier nombre pendant vingt ans. Si réellement c ette fraude est praticable, par la négligence ou la séduction des agens du gouvernement, il n'est pas douteux qu'on ne doive ajouter quelques centaines de mille ames.

Aujourd'hui, avec toutes les conquêtes, les augmentations de territoire, je crois que c'est caver au plus fort que de donner à la Russie 32 millions d'habitans, quoiqu'on la porte à 36 millions; ce calcul me semble exagéré. 32 millions, et même 36, sont bien peu de choses pour une étendue qui en nourrirait facilement dix fois autant. La fécondité des femmes russes rend encore plus étonnante cette rareté d'habitans : il est difficile de la concilier avec une pareille dépopulation; mais le régime des bains que les enfans prennent dès le berceau, la transition subite du chaud au froid, l'usage immodéré des liqueurs fortes, le scorbut, les maladies vénériennes (qui font des ravages incroyables dans plusieurs parties de l'Empire); toutes ces causes concourent à faire périr les trois quarts des enfans, et il n'est pas rare de voir une femme en ayant eu dix, réduite à un ou deux.

Le mode de conscription adopté en France mettant à la disposition du despote des masses innombrables de soldats, il a bien fallu que les autres souverains en fissent de même, pour se trouver en mesure; mais cette position forcée ne pouvait durer : aujourd'hui, que la France n'aura tout au plus que le nombre de troupes qu'elle avait autrefois, les armées russes, autrichiennes, prussiennes, reviendront à leur ancien état. Il ne faut donc pas juger les forces militaires de la Russie sur ce que nous avons vu en 1813, 1814 et 1815. Si cette puissance tient sur pied 300 mille hommes, non compris les troupes irrégulières et les bataillons de garnison, c'est le plus grand effort qu'elle puisse faire, malgré ce qu'on lit dans quelques gazettes, et les assertions fausses de quelques écrivains mal informés ou qui s'en rapportent aveuglément aux Russes, toujours disposés à exalter ce qui tient à leur gouvernement et à leur pays.

La marine est considérable par le nombre des vaisseaux; mais elle est peu à craindre par leur construction, qui est essentiellement mauvaise; les bois ne valent rien; beaucoup de bâtimens de guerre sont en sapin; aussi ne durent-ils jamais plus de douze à

quinze ans. Le peu de salure des eaux de la Baltique, surtout du port de Cronstadt, contribue encore à leur prompte destruction. Les vaisseaux à trois ponts avaient tous en 1792 leur artillerie en bronze. Cette magnificence est déplacée ; car une artillerie pareille coûte fort au-delà du vaisseau en entier. Son utilité est loin d'être démontrée. L'unique avantage des canons en bronze est de ne pas crever en éclats, comme ceux en fer, dont un seul peut écraser un équipage. Indépendamment de la cherté prodigieuse de ces batteries, le bâtiment est plus fatigué par les violens soubresauts des pièces, et les vaisseaux russes ne sont pas assez bien construits pour que cet inconvénient soit regardé comme indifférent. En soumettant les canons de fer à une épreuve rigoureuse, les malheurs deviendront si rares qu'ils n'entreront plus en ligne de compte.

Les revenus de l'Etat, accrus depuis Pierre Ier. dans une progression rapide, ne sont pas connus au juste : je crois qu'ils peuvent être évalués aujourd'hui à plus de 80 millions de roubles. La perception est bien établie : le peuple n'est point arbitrairement vexé, au moins par la couronne ; mais il l'est par les seigneurs et par leurs agens ; cela ne revient-il pas au

même pour lui. Le revenu que rapporte un paysan est évalué à 5 roubles, *au moins*. Ainsi, lorsqu'on dit : Tel noble a 10 mille paysans (c'est la manière d'évaluer les fortunes), cela veut dire 50 mille roubles de rente : les seigneurs peu riches pressurent leurs vassaux pour en tirer davantage ; c'est un abus révoltant qu'il appartient à Alexandre de faire disparaître.

Ce prince ayant professé hautement, proclamé, protégé les idées libérales, ne voudra pas demeurer en contradiction avec lui-même, en laissant dans une honteuse servitude des millions de sujets : l'affranchissement progressif de cette masse d'hommes est une suite nécessaire, une conséquence inévitable de ses principes, auxquels nous devons en grande partie le gouvernement sous lequel nous sommes destinés à vivre. Ce gouvernement constitutionnel nous a été donné par notre prince ; mais il a été protégé, consolidé par un monarque absolu ; ce qui peut fournir la matière de très-sérieuses réflexions : je me bornerai à celle-ci. Ce nouveau mode qui nous régit aujourd'hui est bon ou mauvais ; dans la seconde hypothèse, celui à qui nous le devons, aurait trompé, et le prince et les sujets ; supposition gratuite et purement idéale. Dans la première, la seule admissible, com-

ment ne l'introduirait-il pas chez lui? Nous pouvons donc regarder dès à présent les paysans russes comme libres, comme les égaux de tous les paysans de l'Europe : ils ne seront plus attachés à la glèbe, ils ne verront plus le fruit de leurs sueurs envahi par des maîtres avides et oppresseurs avec impunité ; la gloire qui en rejaillira sur Alexandre, sera pure, vraie, la seule digne d'un grand souverain.

L'éducation, cette partie si importante qui peut seule former des citoyens, a été absolument vicieuse en Russie, jusqu'au règne de Catherine ; il n'y avait ni colléges, ni universités, ou ils étaient en si petit nombre, qu'on pouvait les regarder comme non-existans. L'ignorance de ceux qui par état auraient dû être chargés de l'instruction de cette classe (le clergé) qui partout exerce cet honorable emploi, les en rendait tout à fait incapables. Les établissemens militaires seuls étaient soignés, surveillés : mais comme tous les jeunes gens ne sont pas destinés à cet état, il s'ensuit que la nation à peu près entière ne recevait aucune éducation. Catherine a reconnu le vice d'un tel ordre de choses ; quelques écoles ont été établies ; mais il faudrait d'abord former une classe d'hommes destinée à l'éducation de la jeunesse ; la composition

du clergé russe s'oppose à ce qu'il sorte de cette apathie, de cet état honteux, où peut être il est de l'intérêt d'un gouvernement despotique de le laisser languir : Alexandre ne peut plus considérer les choses sous ce point de vue. Son devoir et sa volonté sont d'éclairer sa nation : et l'éducation est un préliminaire indispensable pour parvenir un jour à ce grand résultat.

Les nobles ne sont point dans l'usage d'envoyer leurs enfans aux écoles publiques ; ils les croiraient dégradés par une société qu'ils regardent comme indigne d'eux. La vanité ne calcule jamais bien, et nulle part plus mal qu'en Russie : il est vrai qu'ils peuvent objecter l'imperfection de tous les établissemens publics d'éducation. Il dépend de l'empereur Alexandre de réduire à rien cette excuse, en créant des colléges, des écoles en assez grand nombre, et surtout dirigés par des hommes capables et surveillés par le gouvernement, qui ne doit jamais perdre de vue l'objet le plus important pour tous les peuples, surtout pour celui qu'on est appelé à éclairer, à porter à un point de civilisation qui ne lui permette plus de rien envier aux autres.

L'empereur n'oubliera jamais, sans doute, que les principes, que le mode d'enseignement

ne doivent pas être les mêmes dans une monarchie et dans une république : vérité incontestable qui me semble un peu trop méconnue aujourd'hui. Les jeunes gens doivent être élevés dans les principes du gouvernement sous lequel ils sont destinés à vivre, *bon ou mauvais*. Des royalistes sont aussi déplacés dans une république, que des républicains dans une monarchie.

Alexandre n'a plus qu'à suivre la route qu'il s'est tracée, dans toutes les parties de l'administration ; il justifiera le surnom de *Grand*, que la reconnaissance de l'Europe lui a déjà décerné ; la Russie et l'Angleterre ont le plus contribué à abattre le colosse qui pesait sur l'Univers depuis tant d'années. Le seul reproche qu'on puisse leur faire, c'est que treize ans n'auraient pas dû être nécessaires pour les décider au parti qu'elles ont pris en 1813. Si Bonaparte avait paru sur la scène du monde vingt ans plutôt, c'est-à-dire, en 1780 ; qu'il eût trouvé les trônes occupés par le grand Frédéric, la grande Catherine, Joseph II et Gustave III, son règne et ses folies n'auraient pas duré treize mois.

TABLE

TABLE DES MATIERES.

ERRATUM. — Pag. 218, ligne dernière, *doit* lisez *a dû*.

Fini d'imprimer le 20 Décembre 1817.

Serole
ul de Koekelar

[illegible]

[illegible]